

# SPIRITVS



*Cor unum  
et anima  
una*



2

## AU SECOURS DES PLUS ABANDONNÉS

	99	<i>Liminaire.</i>
Joseph MICHEL	102	<i>Claude-François Poullart des Places et les âmes abandonnées.</i>
Pierre BLANCHARD	111	<i>Claude-François Poullart des Places et François-Marie-Paul Libermann.</i>
Jan HEIJKE	114	<i>La disponibilité apostolique du Vénérable Libermann.</i>
Henry KOREN	119	<i>Séminaires et œuvres sociales dans la pensée du Vénérable Libermann.</i>
Athanase BOUCHARD	131	<i>Chiffonniers de la Sainte Eglise aujourd'hui et demain.</i>

### A L'ÉCOUTE DIRECTE DE LIBERMANN

<i>Glose de la Règle</i>	139	<i>Quelle est la destination de la Congrégation?</i>
--------------------------	-----	--

### NOTES ET DOCUMENTS INÉDITS

Louis-Marie LANNURIEN	144	<i>La mission du Père Libermann et l'avenir de son œuvre.</i>
Louis LIAGRE	150	<i>Esprit de nos Pères, esprit d'humilité.</i>

★

Jean LE MESTE	153	<i>Le P. Libermann, modèle d'équilibre dans la vie active.</i>
---------------	-----	--

## LIBERMANN EN SORBONNE

La soutenance de thèse de M. le chanoine Pierre BLANCHARD.

● Les exposés du nouveau Docteur ès-Lettres.		
— L'expérience et la doctrine .....	168	P. BLANCHARD
— La personnalité et l'action .....	177	
● Compte rendu de séance .....	167	Testes.
Intervention de M. Jean Guilton .....	175	
— — de M. Victor Tapié .....	175	
— — de M. Alphonse Dupront .....	176	
— — de M. Henri Gouhier .....	182	
— — de M. Robert Ricard .....	182	

### LIVRES ET CHRONIQUES

● Un cas unique dans l'histoire de l'Eglise : Claude-François Poullart des Places (J. Michel) .....	184
● Les écrits spirituels de Claude Poullart des Places .....	185
● Un disciple fervent de Libermann, le bon P. Delaplace (R. Piacentini) .....	186
● Œuvres spirituelles du Vénérable Libermann .....	188
● Dialogue avec nos lecteurs .....	190
● Au sommaire de nos prochains numéros .....	192

### INSTRUMENTS DE TRAVAIL

- Notre fiche inédite : AMES ABANDONNÉES.

*Nous nous excusons de devoir interrompre, faute de place,  
la suite des articles de M. le chanoine Dubreil.*

## Aux sources d'une spiritualité missionnaire

*La jeunesse d'une famille religieuse se mesure à sa foi dans la permanente actualité de son idéal et de sa mission. Quand l'un et l'autre, idéal spirituel et mission apostolique, se trouvent définir une grande vocation d'Eglise c'est alors pour toute âme chrétienne une vraie source de jouvence que d'entrer dans sa mouvance et d'en éprouver le rayonnement. Aussi ne croyons-nous pas avoir à nous excuser d'offrir à nos lecteurs non-spiritains, à l'occasion du 250<sup>e</sup> anniversaire de la mort de notre jeune fondateur, Claude-François Poullart des Places, un ensemble de réflexions sur le but et la raison d'être de notre congrégation. Ils y prendront une connaissance plus complète de la mystique pour laquelle nous avons l'obligation de témoigner parce qu'elle est celle que nous avons choisi de vivre, de la spiritualité que nous avons le devoir de leur manifester puisqu'ils ont le droit de la préférer et de l'adopter pour eux-mêmes. Il y a plusieurs demeures dans la maison du Père ; dans la forêt de l'individuel et du concret, il est aussi plus d'un sentier pour conduire à la clairière de la divine rencontre. Pudeur et modestie jamais ne compenseraient le tort que nous ferions à ceux qui vraiment cherchent Dieu, si nous gardions jalousement secrets, l'itinéraire simple et sûr, la « voie large et facile » (L. S., I, 316) que nous ont enseignés des guides qui ont eux-mêmes couru tout le chemin.*



*« La mystique d'une congrégation, a-t-on écrit, naît du charisme de son fondateur, et se fortifie sous le souffle de l'Esprit au choc d'un chantier d'Eglise qui lui donne sa spiritualité originale » (L. Rétif). Certains même ont pensé que ces affrontements à tels besoins précis de l'Eglise et du monde, et le style de vie spontanément adopté par souci d'y répondre efficacement, seraient presque l'unique source des diverses spiritualités religieuses. De l'action des initiateurs se dégage, comme malgré eux, un esprit « qu'analyseront, et si l'on peut dire étiquetteront, ceux qui se pencheront sur l'institution après qu'elle aura vécu un certain temps, et œuvré, et souffert, et que, d'enfant devenue adolescente, d'adolescente devenue adulte, elle aura pris, et définitivement, un visage particulier, et que sa grâce propre se sera précisée et que sa fonction spéciale dans l'Eglise aura été exactement définie, et que sa structure interne se sera bien mise en place » (Frères missionnaires des campagnes, mars-sept., 1959, p. 18). Tel n'est pas pas toujours le cas cependant. S'il est bien vrai que les spiritualités vivantes ne naissent jamais à priori, comme des constructions factices de théoriciens « jugeant de leur*

table de travail qu'il convient de créer tel ou tel courant »<sup>1</sup>, il arrive aussi qu'une expérience mystique originale, communiquée à une pléiade de disciples et authentifiée par le Magistère, suffise à déterminer d'un coup l'essor d'un nouveau type de vie spirituelle. La spiritualité libermanienne jouit incontestablement du privilège d'une pareille origine ; par contre celle des premiers fils de Claude Poullart semble bien s'être élaborée surtout de la première façon. Mort à trente ans, notre fondateur ne nous a laissé que de rares écrits, ferventes notes de retraite, d'inspiration franchement ignatienne. Quand il voua au Saint-Esprit et à l'Immaculée son séminaire de pauvres Escoliers il n'était d'ailleurs qu'un jeune séminariste de 24 ans. Mais la merveille, c'est qu'ayant survécu tout juste six ans à la naissance de son œuvre, Claude Poullart ait su lui imprimer un tel élan qu'elle devait atteindre 1792 sans avoir rien perdu de sa ferveur première. La simplicité, la pauvreté, la pureté doctrinale romaine et le zèle des « Placistes » traversèrent sans se relâcher en rien tout ce XVIII<sup>e</sup> siècle infesté de libertinage, de jansénisme et d'« esprits forts » où pourrissait l'Ancien Régime. Avant que ne s'abatte la tourmente révolutionnaire, où ils ne devaient connaître aucun « jureur », les Spiritains avaient réussi à envoyer vers « les postes déserts et abandonnés » plus de mille prêtres formés par eux. Les uns travaillaient dans les hôpitaux où régnait alors une écœurante abjection, d'autres étaient partis pour les missions lointaines d'Asie et d'Amérique, mais le plus grand nombre missionnait dans les pauvres paroisses de la brousse française de l'époque, où, si l'on en croit Bourdaloue, les hommes, avec « leurs manières barbares », n'avaient « presque de l'homme que la figure ». Comment douter que tout cela ne suppose et ne mette en jeu une vigoureuse mystique d'apôtres et pourquoi hésitons-nous, en ce mois d'octobre consacré aux missions, à en proposer la méditation à toutes les âmes de bonne volonté ?



La seconde merveille de notre histoire que ce cahier commémoratif voudrait rendre à jamais évidente et irrécusable, c'est l'étonnante harmonie, la parfaite consonance des visées apostoliques de nos deux fondateurs. A vrai dire, quand vers 1845, le vénérable Libermann se préoccupait de la réunion de sa petite société du Saint-Cœur de Marie avec celle du Saint-Esprit, les deux œuvres pouvaient paraître plutôt juxtaposées que semblables ; c'est pourquoi elles se gênaient bien plus qu'elles ne collaboraient. Rétablie officiellement dans ses droits par décret impérial du 23 mars 1805 et ordonnance royale du 3 février 1816, le Séminaire du Saint-Esprit s'était vu spécialement chargé par le gouvernement et le Saint-Siège d'assurer l'évangélisation des colonies françaises et la préparation morale des esclaves noirs à leur affranchissement prochain. Mais le recrutement dans une France religieusement anémiée se faisait très mal ; et le « Saint-Esprit », malmené encore par la Révolution de 1830 et privé de subsides, se voyait contraint pour faire face à ces immenses tâches de diriger outre-mer des prêtres plus ou moins préparés à ce genre de ministère. Réduite elle-même à moins d'une dizaine de mem-

<sup>1</sup> Lucien-Marie de Saint-Joseph, o.c.d. « Ecole de spiritualité », dans « Dictionnaire de spiritualité », tome IV, Beauchesne, Paris 1957, col. 122 ; voir aussi J. de Guibert, s. j. « Leçons de théologie spirituelle », tome I, Apostolat de la prière, Toulouse 1943, p. 119.

bres effectifs, la Congrégation du Saint-Esprit, riche de traditions et d'approbations officielles, n'arrivait pas à retrouver son ancienne vitalité et se voyait même menacée de disparaître. Au contraire, à la Neuville-les-Amiens, berceau des prêtres du Saint-Cœur de Marie, fondés en 1841 pour le salut de la race noire, de ferventes vocations se déclaraient, des missionnaires partaient à Maurice, à la Réunion, en Haïti et sur les côtes de Guinée. Tout était neuf et rempli de cette grâce des commencements qu'à célébrée Péguy mais que déjà notre Vénérable Père avait sentie si fortement (N. D., x, 134).

Cependant, à travers toutes les colonies françaises, les projets d'évangélisation de ces apôtres jeunes et pleins d'allant se heurtaient aux prérogatives gouvernementales et à la juridiction universelle du Supérieur du Saint-Esprit. C'est dans ce contexte historique qu'il faut se replacer pour comprendre tout à la fois les avantages et les difficultés d'une fusion des deux instituts.

TOUT CE QUI COMMENCE A UNE VERTU  
QUI NE SE RETROUVE JAMAIS PLUS.

UNE FORCE, UNE NOUVEAUTÉ, UNE  
FRAÎCHEUR COMME L'AUBE...

Péguy.

Avec le recul du temps, nous sont mieux apparues, non seulement la préparation providentielle mais aussi la parfaite unité d'intention et d'action qui, par delà un siècle d'histoire, devaient amener Claude Poullart et Libermann, deux figures pourtant si contrastées, à confondre leurs destinées. Dès lors nous ne songeons plus qu'à nous abîmer avec le Cœur de Marie dans l'Esprit-Saint, en un hymne exultant de reconnaissance émue. Jamais nous ne pourrions séparer, encore bien moins opposer ce que Dieu s'est plu si manifestement à rapprocher et à unir. La Congrégation, dont Libermann est le onzième Supérieur Général, par la faveur éclatante de Dieu n'a jamais cessé d'exister mais, a connu, grâce à Notre Vénérable Père, une magnifique rénovation et jusque-là nommée du « Saint-Esprit et de l'Immaculée Vierge » s'appelle désormais en souvenir impérissable de cette renaissance : « du Saint-Esprit et de l'Immaculée Cœur de Marie » (voir là-dessus : N. D., xiv, 142 ; Circulaire n° 29 de Mgr Le Roy, mars 1920, pages 3-4).

Comme le fondateur des « missionnaires du Saint-Cœur de Marie » s'en était rapidement aperçu, les deux sociétés, dissemblables en fait au moment de la « fusion » n'en étaient pas moins identiques en droit de par l'unité foncière de leur inspiration originelle. Le 14 juin 1848, il constatait avec une joie et une complaisance évidentes : « Le but des deux Congrégations est absolument le même... Le but du Saint-Esprit est mot à mot le même que le nôtre : les âmes pauvres et délaissées. » (N. D., x, 220-221).

... Nourrir dans les âmes de ceux qui accepteront de nous lire la préférence évangélique pour les petits et les abandonnés, aider nos frères spiritains, en ce 250<sup>e</sup> anniversaire, à se recueillir, à se ramasser sur eux-mêmes comme fait l'athlète sur la ligne d'un nouveau départ, telle est notre unique ambition. Il ne s'agit pas de rêver au passé mais de faire l'avenir dans la fidélité.

Spiritanus.

# CLAUDE-FRANÇOIS POUILLART DES PLACES

## et les âmes abandonnées

*Le P. Joseph Michel, ancien aumônier général des étudiants d'outre-mer, Docteur en histoire, spécialiste de la geste missionnaire du diocèse de Rennes, après un an de recherches d'archives nous apporte une connaissance renouvelée de Claude Poullart des Places. On trouvera recensée en fin de numéro la brochure qu'il vient de consacrer à une esquisse de biographie. Après avoir à nouveau résumé à l'intention de nos lecteurs la vie de ce grand méconnu, l'auteur nous montre en quel contexte historique est apparu et s'est développé son souci des âmes abandonnées.*

### LES ORIGINES DE POUILLART DES PLACES

Les Poullart des Places descendaient d'une vieille famille bretonne originaire de la région de Paimpol. L'histoire a retenu le nom de Geoffroy Poullart, l'un des écuyers de Beaumanoir, tué au combat des Trente en 1350 et de Guillaume Poullart, évêque de Rennes puis de Saint-Malo, qui mourut en 1384.

Le père du fondateur, François-Claude Poullart, était avocat au Parlement de Rennes. En 1677 il avait épousé Jeanne Le Meneust, gouvernante des enfants du Comte de Marbeuf, Président au Parlement de Bretagne. C'était un homme d'une prodigieuse activité. Juge-garde de la Monnaie de Rennes à partir de 1685, il était aussi Fermier-général des revenus temporels de l'abbaye de Saint-Melaine et de plusieurs autres abbayes bénédictines, Receveur Général des dîmes

des évêchés de Rennes et de Saint-Brieuc. Toutes ces charges ne l'empêchaient pas d'être l'un des plus gros négociants de Rennes à cette époque.

Il ne tarda pas à acquérir une fortune considérable. A Rennes même, il acheta plusieurs maisons dont la « maison noble » des Mottais sise dans l'actuelle rue Waldeck-Rousseau et fit construire cinq grands immeubles près des rues de la Monnaie et de Saint-Guillaume. En même temps que la maison des Mottais, il s'était rendu propriétaire d'une quarantaine d'hectares sur lesquels ont été construits récemment les quartiers des Mottais et de Maurepart.

Toute cette activité de Poullart des Places visait une fin bien précise : faire rentrer sa lignée dans la noblesse dont il avait été écarté lors de la Réforme de 1668.

### LES ANNÉES D'ENFANCE ET DE JEUNESSE

Claude-François, son fils, vint au monde en l'année 1679, le 26 février, et fut baptisé le lendemain en l'église Saint-Pierre-en-Saint-Georges. Il eut pour parrain Claude de Marbeuf et pour marraine M<sup>me</sup> Ferret, femme de l'un des plus grands banquiers de Rennes.

Dès l'âge de 7 ans il fut mis au Collège des Jésuites, dans la classe de sixième. Ses parents habitaient alors, sur la paroisse Saint-Germain, une maison située sur l'emplacement de l'actuelle place du Palais.

Tout au long du cycle de ses études, le jeune garçon se révéla élève brillant aux multiples talents. Il participa plusieurs fois avec succès aux ballets et pièces de théâtre qui étaient donnés, de temps en temps, au Collège. A la fin de ses études, en 1695, il fut choisi pour soutenir le *Grand Acte*, thèse de Philosophie dont la soutenance, confiée à l'élève le mieux doué, avait lieu chaque année en grande solennité. Sa thèse était dédiée au Comte de Toulouse, fils de Louis XIV et Gouverneur de Bretagne.

## L'AMITIÉ D'UN SAINT

Mais surtout, ses années de Collège furent marquées par l'amitié qu'il noua avec Louis-Marie Grignon de Montfort, son condisciple et bientôt son voisin. En 1690, en effet, la famille Poullart des Places vint résider dans la rue Saint-Sauveur, proche de la rue du Chapitre où demeuraient les Grignon et dans le voisinage immédiat du sanctuaire de Notre-Dame des Miracles.

Entre les deux jeunes gens il y avait une

sensible différence d'âge, Grignon de Montfort étant l'aîné de six ans ; ils différaient également par le caractère. Mais leur commune dévotion envers la Vierge et leur identique amour pour les pauvres les rapprochaient en dépit de leurs dissemblances. Souvent, durant ces années d'études, Grignon fut, pendant ses congés, l'invité de Claude Poullart dans la maison de campagne des Mottais.

## L'INFLUENCE DE L'ABBÉ BELLIER

C'est à cette époque qu'il faut aussi placer la rencontre de Claude Poullart avec l'abbé Bellier. Julien Bellier, qu'un historien breton a cru pouvoir appeler « le plus saint prêtre de Rennes », était chapelain de l'hôpital Saint-Yves, mais il était beaucoup plus que cela et c'est à juste titre qu'on a vu en lui un précurseur d'Ozanam et de ses sociétés de Saint-Vincent de Paul. Les jours de congé, il réunissait les élèves les plus fervents du Collège des Jésuites, humanistes, philosophes et théologiens. Il ne se contentait pas de leur prêcher la charité, il la leur faisait pratiquer, les envoyant par petits groupes dans les salles de l'hôpital Saint-Yves ou dans les autres hôpitaux de la ville. Or, dans ces hôpitaux, ils ne trouvaient pas seulement des malades. Saint-Yves et l'hôpital Général englobaient non seulement ce que nous appelons aujourd'hui hôpital, mais aussi un asile pour les pauvres, les infirmes et les vieillards, un orphelinat où les enfants abandonnés étaient gardés jusqu'à l'âge de dix ou douze ans et une école d'apprentissage.

Les jeunes disciples de l'abbé Bellier n'étaient pas seulement invités à aider les religieux dans les soins à donner aux malades, ils devaient aussi et surtout s'occuper des âmes, spécialement en enseignant le catéchisme aux malades et aux orphelins.

De temps à autre, M. Bellier quittait Saint-Yves et la ville de Rennes pour quelques semaines. Il faisait en effet partie de la troupe bénévole de ces prêtres qui, sous la direction de Dom Leuduger, continuaient, en Haute-Bretagne, les fameuses missions de Michel Le Nobletz et du bienheureux Julien Maunoir. A son retour, il enthousiasmait ses étudiants par le récit des miracles que la grâce de la mission avait opérés dans les âmes.

Il suffit de lire une biographie de saint Louis-Marie Grignon de Montfort pour se rendre compte à quel point M. Bellier l'avait marqué pour le reste de sa vie. A Poitiers, comme à la Rochelle — sans parler de la Salpêtrière lors de son séjour à Paris en 1703 — il consacra aux hôpitaux une importante partie de son apostolat, et c'est d'abord pour le service des hôpitaux qu'il fonda la Congrégation des Filles de la Sagesse. Tout le reste de son temps, il le consacra aux missions, objectif unique assigné par lui à sa Compagnie de Marie.

Grignon de Montfort était entré à Saint-Sulpice et avait donc quitté M. Bellier dès 1693. Claude Poullart des Places devait subir son influence plus longtemps et d'une manière nouvelle.

Deux chanoines, Claude et Jean-François Ferret, grands amis de la famille Poullart, avaient été à l'origine de la fondation à Rennes, en 1684, d'un séminaire de pauvres escoliers. Or, en 1697, l'évêque de Rennes nomma M. Bellier directeur de cet établissement dont voici les caractéristiques : personne ne pouvait être admis sans fournir préalablement un « certificat de pauvreté » ; les séminaristes suivaient, chez les Jésuites, les cours de philosophie et de théologie. Nul besoin d'un document explicite pour affirmer que le jeune Claude Poullart franchit bien des fois le seuil de ce séminaire où son maître en apostolat lui faisait découvrir de façon concrète les besoins matériels et spirituels des pauvres clercs.

C'est ainsi que, tout comme Grignon de Montfort, bien que différemment, Poullart des Places fut marqué lui aussi par M. Bellier. En servant de modèle à deux fondateurs de congrégation religieuse, le « plus saint prêtre de Rennes » avait été, entre les mains de la Providence, un instrument

d'une particulière efficacité. Le catéchisme aux orphelins de Saint-Yves préparait l'apostolat des petits Savoyards ; surtout, ses visites au séminaire des pauvres escoliers, ses entretiens avec le directeur, ses contacts directs avec les séminaristes eux-mêmes ou-

vraient l'esprit et le cœur du jeune Poullart des Places aux dimensions réelles d'un problème dont l'heureuse solution devait être d'une si grande importance pour l'Eglise. A Paris, le problème sera le même. Il pourra donc recevoir une solution semblable.

## LA FONDATION DU SÉMINAIRE DU SAINT-ESPRIT

Cependant le cheminement du futur fondateur vers le sacerdoce devait être retardé. Ses parents rêvaient pour l'unique héritier de leur nom un riche mariage et une charge de conseiller au Parlement. Claude-François dut étudier le Droit. Il le fit à Nantes puis à Paris. Il venait d'obtenir sa licence en droit quand, devant sa décision irréductible, ses parents lui permirent enfin de commencer ses études de théologie. A la rentrée de 1701, Claude-François redevenait, comme théologien, l'élève des Jésuites au Collège Louis-le-Grand.

Retrouvant à Paris les problèmes sur lesquels il s'était penché avec l'abbé Bellier, il s'intéressa aux petits Savoyards à qui il enseigna le catéchisme et aux séminaristes pauvres. Il commença par venir en aide à quelques-uns de ces derniers, leur procurant les fonds nécessaires pour se loger et payer leur nourriture. Bientôt il voulut faire plus et loua dans ce but une maison sise rue des Cordiers. C'est là qu'aux fêtes de la Pentecôte de l'année 1703 il fonda le Séminaire du Saint-Esprit.

Très vite la maison devint trop petite ; il fallut songer à s'agrandir. En 1705 ce fut chose faite et le séminaire se transporta rue Neuve-Saint-Etienne (actuellement rue Rollin), puis en 1707, un nouvel agrandissement s'avérant nécessaire, rue Neuve-Sainte-Genève (aujourd'hui rue Tournefort). Seuls étaient reçus, comme autrefois à Rennes, les étudiants qui n'avaient pas les moyens de payer ailleurs leur pension.

Le nombre des séminaristes ne cessa d'augmenter et à la mort du fondateur, en 1709, ils étaient déjà 70.

L'œuvre de Poullart des Places se situait sur un double plan ; car en fondant le séminaire il avait aussi voulu jeter les bases d'une véritable Congrégation. Ses premiers associés furent : Michel Lebarbier, fils d'un notaire de Rennes, Jacques-Hyacinthe Garnier, de Janzé, Louis Bouïc qui avait commencé ses études à Saint-Méen et Pierre Caris de Vern-sur-Seiche. Ils s'attachèrent à garder fidèlement le caractère propre et la physionomie particulière de son œuvre.

## RAYONNEMENT DE POUILLART DES PLACES ET DE SON ŒUVRE

L'amitié entre Poullart des Places et Grignon de Montfort eut son prolongement dans l'intime collaboration entre les deux congrégations qu'ils avaient respectivement fondées. Tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Séminaire du Saint-Esprit devait préparer à la Compagnie de Marie les 2/3 de ses membres et trois de ses Supérieurs Généraux.

L'influence de Poullart des Places devait s'étendre aux Filles du Saint-Esprit de Saint-Briec par l'intermédiaire de l'un de ses premiers disciples, Allenou de la Ville-Angevin, qui leur donna une règle adaptée de celle que le fondateur avait fixée pour le Séminaire du Saint-Esprit.

Les derniers mois de la vie de Poullart des Places furent marqués par une collaboration avec saint Jean-Baptiste de la Salle. Il

s'agissait de former des instituteurs pour les campagnes. Un séminaire spécial fut même ouvert dans ce but à Saint-Denis en mars 1709. Mais la rigueur de l'hiver et la mort du jeune fondateur, jointes à d'autres circonstances, firent que ce projet d'une si grande importance resta sans lendemain.

De bonne heure, des élèves du Séminaire du Saint-Esprit s'orientèrent vers les missions étrangères, spécialement vers celles du Canada, de l'Extrême-Orient, de la Guyane et du Sénégal. Au lendemain de la Révolution ce fut exclusivement en vue des missions coloniales que la Congrégation de Poullart des Places reçut de Napoléon puis de Louis XVIII l'autorisation de réparation.

Malgré tous les efforts de ses Supérieurs successifs, elle avait beaucoup de mal à faire

face à l'immensité de sa tâche. Le salut devait lui venir du Vénéral Libermann, fils d'un rabbin d'Alsace. Or, par une harmonie admirable, la divine Providence voulut que ce fût à Rennes, ville natale de Poullart des Places, et comme le berceau de sa Société.

qu'en 1840 M. Libermann conçût le projet de fonder la Société du Saint-Cœur de Marie, dont les membres, en s'unissant à celle du Saint-Esprit, en 1848, la consolideraient définitivement.

L'œuvre essentielle de Claude-François Poullart des Places fut celle des « Pauvres Écoliers ». Certes il ressentait très vivement la détresse, tant matérielle que spirituelle, de ces jeunes clercs trop pauvres pour payer pension dans un séminaire, mais il n'en est pas moins vrai qu'en leur consacrant sa vie, il ambitionnait avant tout de venir, par leur intermédiaire, au secours des âmes abandonnées. De ces âmes abandonnées, les païens, dans la pensée du fondateur étaient loin d'être exclus.

Le lecteur préférera certainement voir ces affirmations étayées de documents sérieux plutôt que d'une belle dissertation.



C'est avec raison que, dans son *Histoire des Séminaires français avant la Révolution*<sup>1</sup>, A. Degert, a traité du Séminaire du Saint-Esprit en même temps que des « Petites Communautés de pauvres étudiants » qu'on appelait aussi « Petits Séminaires ». La Bibliothèque Nationale conserve un manuscrit intitulé : « *Petits Séminaires pour élever gratuitement et pauvrement, selon l'esprit du Concile de Trente, pendant plusieurs années, les pauvres écoliers destinés au service des paroisses de la campagne*<sup>2</sup>. » Ce document, rédigé en 1680, est d'autant plus intéressant pour nous qu'il traite de la fin poursuivie, et de la méthode employée pour atteindre cette fin, dans quatre petites communautés parisiennes dont deux au moins, en 1715 au plus tard, seront absorbées par le Séminaire du Saint-Esprit.

« Le dessein que nous avons eu en l'établissement de nos petits séminaires ou de nos petites communautés est de réformer le clergé de la campagne, de pourvoir, pour cet effet, les pauvres et petites paroisses de bons curés, les bourgs ou gros villages de bons vicaires, chapelains et maîtres d'école ; on s'applique aussi à former des Ouvriers évangéliques pour le Royaume et les pays étrangers ; on élève de bons prêtres pour tous les emplois de l'Église qui sont laborieux, pauvres et abandonnés. »

L'auteur explique l'abandon spirituel des campagnes de France par l'ignorance d'un grand nombre de prêtres auxquels la pauvreté de leur famille avait interdit de faire des études régulières. Il serait vain, cependant, de compter sur les grands séminaires, tels qu'ils existent, pour parer à cet abandon spirituel. Car une autre cause<sup>3</sup>.

« de la mauvaise conduite et de la disette des prêtres qu'il y a dans les paroisses des campagnes vient de ce que, quand on reçoit ces pauvres ecclésiastiques dans les grands séminaires, comme ils y sont incomparablement mieux

<sup>1</sup> Paris, 1912, T. II, p. 340-341.

<sup>2</sup> Collection Morel de Thoisy, Réserve Z 273, p. 304-311.

<sup>3</sup> *Vie de Messire Louis-Marie Grignon de Montfort...* Ms. du P. Besnard.

nourris que chez leurs parents, ils s'accoutument à une vie trop douce, ils deviennent délicats, gourmands et sensuels ; ils ne veulent aller desservir les paroisses de la campagne si les rentes ne sont pas suffisantes pour avoir de bon vin, du pain blanc, du bœuf et mouton, du bouilli et rôti et autres douceurs qu'ils avaient dans les grands séminaires... »

Ce refus des petites paroisses par les ecclésiastiques les mieux formés sont terribles pour les pauvres âmes.

« Voilà, ce semble, les principales raisons pour lesquelles on voit tant de bénéfices et de cures de campagne, les uns entièrement abandonnés, les autres sans vicaires, la plupart sans maîtres d'école ; un grand nombre sont desservis par des curés scandaleux d'où vient que les églises sont profanées, les sacrements ne sont pas estimés des choses saintes, les fêtes sont destituées de leurs solennités ordinaires, Jésus-Christ n'est point connu des chrétiens ; la plupart des pauvres peuples... meurent dans l'ignorance des principaux mystères de notre religion... »

Pour remédier à tant de maux, dont la source est l'ignorance et le défaut de formation cléricale des prêtres pauvres, il faut recevoir les pauvres écoliers, quatre ou cinq ans durant, dans les petites communautés, leur faire pratiquer « tous les exercices des séminaires les mieux réglés » et leur apprendre « le plain-chant, les cérémonies, à prêcher, catéchiser, administrer les sacrements... » Mais, à la différence des grands séminaires, on aura soin de leur conserver « l'habitude de vivre pauvrement ».

« Dans les petites communautés, les écoliers se nourrissent de pain bis, du lard, des légumes, des herbes, de fromages et autres aliments moins considérables dont vivent les paysans. Qui aura été élevé de cette manière, trouvera partout à vivre... »

Ainsi conçues, les petites communautés seront « comme des bureaux d'adresses où Nosseigneurs les évêques choisiront des sujets pour toute sortes d'emplois ». Mais les missions ne seront pas oubliées : les petites communautés prépareront

« des zélés missionnaires qui iront instruire les peuples, extirper l'hérésie au dedans et au-dehors du Royaume et prêcher Jésus-Christ crucifié à toutes les nations de la terre, comme on peut voir par les sujets qui sont sortis de la Communauté des Pauvres Etudiants de Paris cette année 1680 et les années précédentes.

« On remarque que, depuis le mois de mars de l'année dernière 1679 jusqu'au mois d'avril de la présente année 1680, quatre prêtres de la Communauté de ces Pauvres Ecoliers sont partis pour aller en Chine en qualité de Missionnaires ; deux se sont embarqués pour le Canada... »

Toutes ces citations nous font bien saisir la pensée qui, selon l'auteur de notre manuscrit, a inspiré l'institution des petites communautés : Que l'on assure aux pauvres clercs la même formation qu'ils auraient reçue dans les grands séminaires, sauf à leur conserver l'habitude « de faire un bon repas avec un potage à l'oignon, un morceau de lard, du pain bis et une potée d'eau » et ils accepteront volontiers « les petites cures de 2 ou 300 livres comme une bonne fortune puisqu'ils seront mieux que chez leurs parents et mieux qu'au séminaire ».

La fin poursuivie est excellente ; le moyen nous paraît tout de même un peu trop pragmatique et contraint les pauvres écoliers à faire de nécessité vertu.



En 1701 paraissait à Paris une brochure d'une centaine de pages intitulée : *Lettre à Nosseigneurs les archevêques et évêques de France touchant la meilleure éducation que l'on puisse donner à leurs clercs et les avantages qui en reviendraient à l'Eglise*. Cette brochure n'était qu'une sorte de préface à un traité considérable sur le même sujet. Elle était signée J.A.D.D. initiales de Jacques Alloth du Doranleau, ancien avocat, titulaire du petit prieuré de la Lande, en la paroisse de Bruc, diocèse de Saint-Malo.

M. Doranleau, comme l'appelaient ses contemporains, était missionnaire depuis vingt ans. Sa brochure était comme la cristallisation d'un courant de pensée, l'aboutissement d'une réflexion commune de cette équipe des missionnaires de Haute-Bretagne qui comprenait Dom Leuduger, des Eudistes, des Jésuites et aussi l'abbé Julien Bellier. Etant donné les relations nouées par ce dernier, tant avec l'abbé Doranleau qu'avec le jeune Poullart des Places sur lequel, depuis des années déjà, il exerçait une si grande influence, il est tout à fait permis de supposer que des contacts avaient eu lieu entre l'avocat devenu prêtre et le jeune licencié en droit qui voulait le devenir. A tout le moins, celui-ci dut-il bien des fois entendre exposer, dans l'entourage de son maître en apostolat, les suggestions dont M. Doranleau se faisait, par écrit, le vulgarisateur, et figurer parmi les premiers lecteurs de la *Lettre aux archevêques et évêques*.

M. Doranleau commençait par souligner ce douloureux fait d'expérience : dans la plupart des cas, les fruits de la mission apparemment la mieux réussie « s'évanouissent aussitôt ». Les missionnaires font de leur mieux pour « cultiver les consciences, en arracher les ronces et l'ivraie des péchés passés et y jeter la semence d'une vie chrétienne à l'avenir », mais « l'accroissement nécessaire pour former dans le cœur des fidèles les fruits qu'ils doivent porter chacun en son temps... c'est des soins particuliers des prêtres des paroisses que Dieu le fait souvent dépendre. Or, on ne peut s'empêcher de dire que :

« dans nos provinces, il est rare d'en trouver qui soient assez bien intentionnés pour s'en donner la peine. Peut-être aussi n'en sont-ils guère capables, ce qui fait que les fruits de ces travaux apostoliques sont ordinairement de très peu de durée... Il n'est pas étonnant que le troupeau de Jésus-Christ soit en de continuels dangers d'être dévoré puisqu'il n'est conduit que par des pasteurs si peu éclairés, qui ne sont que des mercenaires qui ne se mettent pas en peine, mais qui fuient quand ils voient le loup venir. »

Le remède à ces maux ? La mise en pratique de l'ordonnance du Concile de Trente sur les séminaires. La plupart des prêtres ne sont pas à la hauteur de leur sacerdoce...

« Mais on prend la liberté de demander : où, quand et comment ces hommes auraient acquis cette perfection ? Où ces maîtres auraient puisé ces vérités ? Où ces ministres auraient pris l'esprit de cette fidélité ? »

Ce ne sont pas les cours donnés dans les collèges qui peuvent donner l'esprit sacerdotal à des externes au reste beaucoup trop nombreux pour

espérer entretenir des rapports personnels avec leurs professeurs de philosophie et de théologie ; ce ne sont pas non plus les séminaires d'ordinands où les jeunes clercs ne passent que quelques mois avant leurs ordinations.

Ce qu'il faut faire, c'est réaliser enfin le point le plus important du décret conciliaire, celui de la gratuité des études en faveur des étudiants pauvres. Au nombre des principales causes de la déplorable situation du clergé, il faut, en effet, placer les grandes dépenses

« qui épuisent très souvent les familles d'un très grand nombre de ceux qui n'étudient que dans le dessein de se faire prêtres, état auquel d'ailleurs ils ont peut-être plus d'aptitudes que les riches et auquel ce serait dommage qu'ils ne fussent pas élevés... Les dons de la grâce et de l'esprit étant tout célestes, ne tiennent aussi rien de la chair, ni du sang, ni du monde : le Père des lumières, les départ à qui il lui plaît et le fait ordinairement aux petits et aux pauvres par préférence aux grands et aux riches... »

Ces grandes dépenses consenties par les familles pèsent comme une hypothèque jusque sur le ministère du pauvre écolier parvenu au sacerdoce :

« Car pour se rédimier et réparer le tort qu'ils ont fait à leurs parents durant le cours de leurs études, ils sont obligés d'en chercher les moyens par le ministère sacerdotal et ne le font jamais qu'aux dépens de l'Eglise. Dieu sait quel dérèglement c'est que tout cela et ce qu'il en coûte à l'Eglise et à leur conscience. »

On pourra réduire ces inconvénients par la multiplication des collèges, ce qui, en rapprochant les aspirants au sacerdoce de leurs familles, allègera sensiblement les frais de celles-ci. Mais on ne les supprimera pas

« jusqu'à ce que la piété des fidèles ait pourvu à l'entretien des pauvres écoliers, comme cela ne manquerait pas d'arriver si on voulait l'entreprendre... Les moyens et les secours viendraient en foule... »

Ainsi donc, pour M. Doranleau, l'idéal serait l'institution de petits séminaires ou petites communautés où conformément aux intentions des Pères du Concile de Trente et grâce à la charité des fidèles, les étudiants pauvres seraient, non seulement reçus, mais encore entretenus gratuitement.

Encore cela n'est-il pas suffisant. Les pauvres étudiants sont appelés à participer autant que les riches au Sacerdoce du Christ. Rien ne doit donc être négligé pour les en rendre dignes. Il faudra en particulier leur inculquer ce qu'il appelle « les quatre vertus cardinales du sacerdoce : la piété chrétienne, le zèle de la gloire de Dieu, le travail apostolique et la pauvreté de l'esprit ». Et de chacune de ces vertus, M. Doranleau avait fait « un petit traité ».

Ces conditions réalisées, les évêques trouveraient « des ouvriers propres à toutes sortes d'œuvres du Seigneur... » ainsi que « de bons curés et vicaires de paroisses sur lesquels... se reposer du salut des peuples que Dieu confie à (leur) vigilance pastorale ». Même, au-delà des missions diocésaines, on trouverait parmi ces prêtres de bons ouvriers pour les missions étrangères :

« Il y en aurait plusieurs qui seraient en état d'aller annoncer l'Evangile à ceux qui ne l'ont pas encore reçu. La disette qu'il y a dans ces vastes pays dont les *Relations* nous parlent, fait gémir ceux qui n'ont pas le pouvoir de leur en pro-

curer de nouveaux et soupirer après une institution qui en deviendrait infailliblement comme une pépinière. Comment peut-on entendre qu'il n'y a qu'environ soixante et douze ouvriers en Chine, qui en demanderait des milliers, à ce qu'on nous en dit, sans se donner du mouvement pour en former au moins avec le temps, qui seraient capables de succéder à ceux qui y travaillent si heureusement ? »

Certaines citations de M. Doranleau peuvent paraître démarquer le manuscrit concernant les petites communautés parisiennes. L'esprit qui se dégage de sa brochure va cependant plus loin et plus haut. Il envisage comme un idéal tout a fait réalisable la totale prise en charge des besoins matériels des étudiants pauvres ; il ne pense pas cependant que la seule habitude du potage à l'oignon pourra faire accepter joyeusement aux écoliers devenus prêtres les ministères les plus déshérités ; il y faudra la « vertu cardinale » de pauvreté spirituelle.



A peine la brochure de M. Doranleau avait-elle vu le jour que M. Poullart des Places quittait Rennes et venait commencer la théologie à Paris. Dès son arrivée dans la capitale, son amour des âmes abandonnées le portait à faire le catéchisme aux petits ramoneurs :

« Il avait, dès ce temps-là, nous dit son premier biographe, une affection particulière pour les œuvres qui étaient les plus obscures, pour les œuvres abandonnées. Il assemblait de temps en temps les petits Savoyards et leur faisait le catéchisme selon qu'il en pouvait trouver l'occasion, persuadé que leurs âmes n'étaient pas moins chères à Jésus-Christ que celles des plus grands Seigneurs, et qu'il y avait autant et plus de fruits à en espérer. »

Mais, dès son arrivée à Paris également, il commençait à venir en aide, matériellement et spirituellement, à des pauvres écoliers et il ne tarda pas à considérer que c'était là ce que Dieu attendait de lui. La chose était bien claire pour lui quand, en avril 1703, son ami Grignon de Montfort lui proposa de devenir son associé dans la Compagnie de Marie dont il projetait la fondation.

« M. Desplaces fut celui sur qui il jette les yeux pour exécuter son projet ; l'ayant été voir, il le lui proposa et l'invita à s'unir à lui pour être le fondement de cette bonne œuvre.

« M. Desplaces lui répondit dans la candeur de son âme :

« Je ne me sens pas d'attraits pour les missions, mais je connais trop le bien qu'on peut y faire pour ne pas y concourir de toutes mes forces... Vous savez que depuis quelque temps, je distribue tout ce qui est à ma disposition pour aider les pauvres écoliers à poursuivre leurs études. J'en connais plusieurs qui avaient des dispositions admirables et qui, faute de secours, ne purent les faire valoir et sont obligés d'enfouir des talents qui seraient très utiles à l'Eglise s'ils étaient cultivés. C'est à quoi je voudrais m'appliquer en les réunissant dans une même maison. Il me semble que c'est ce que Dieu demande de moi... »

En réalité, Poullart des Places avait rêvé de se consacrer aux missions, tout au moins aux missions lointaines, mais il avait fait sienne cette conclusion de Doranleau, de Bellier et des missionnaires de Haute-Bretagne que pour venir efficacement en aide aux âmes abandonnées il fallait d'abord leur préparer des ouvriers apostoliques vertueux et capables. Dans sa pensée, la science est inséparable de la vertu. Il avait même coutume de dire que s'il craignait pour la foi et l'obéissance à l'Eglise d'un prêtre savant, mais dénué

de piété, il ne redoutait pas moins le zèle aveugle d'un prêtre pieux mais ignorant. Comme le montre bien sa réponse à Grignon de Montfort, il s'apitoyait sincèrement sur la misère des pauvres écoliers, mais il la déplorait davantage encore dans ses conséquences : ces talents enfouis qui, faute d'avoir été cultivés, étaient condamnés à rester stériles pour le plus grand détriment de l'Eglise. Pour la vigne du Seigneur, il n'entend pas former d'honnêtes tâcherons, formés au plus vite sous prétexte que le temps presse, mais des ouvriers qualifiés pour la préparation desquels on n'aura ménagé ni le temps ni la peine. Devenus prêtres, après deux ans de philosophie et quatre ans de théologie, ses pauvres écoliers pourront rester deux ans dans sa communauté pour perfectionner encore leur préparation apostolique. C'est que, à ses yeux, tout autant que celle « des plus grands Seigneurs », l'âme des petits ramoneurs, comme celle des pauvres des hôpitaux ou des païens, vaut le sang du Christ.

Mais le mieux ne sera-t-il pas l'ennemi du bien ? Ces jeunes prêtres ne seront-ils pas tentés de tirer un profit personnel et, disons le mot, matériel, de talents si soigneusement et si longuement cultivés ? Non, ou du moins s'ils connaissent la tentation ils n'y succomberont pas, car, dans la maison de Poullart des Places, la pauvreté est moins encore une nécessité qu'une mystique. La pauvreté spirituelle ne faisait pas seulement accepter, mais aussi aimer et rechercher la pauvreté matérielle.

Cette pauvreté spirituelle, « vertu cardinale du sacerdoce », Poullart des Places ne se contentait pas de la recommander dans ses conférences spirituelles et ses entretiens particuliers, il la prêchait surtout d'exemple. Héritier d'une immense fortune, il avait fait vœu de pauvreté. partageait entièrement la vie de ses écoliers et devait refuser trois bénéfices que son père lui avait obtenus en Cour de Rome.

Après la mort de son fondateur, le Séminaire du Saint-Esprit gardera comme une tradition de famille cet amour de la pauvreté. En glanant dans les biographies d'anciens élèves de la rue Neuve-Sainte-Geneviève ou de la rue des Postes, il serait facile de trouver les éléments d'une sorte de légende dorée de la pauvreté spirituelle. Bornons-nous aux exemples de Pierre Caris et de Jacques Hédan. Le premier, qui nous est connu comme le confident de Poullart des Places et le plus fidèle mainteneur de sa pensée, mérita d'être surnommé « le pauvre prêtre ». Le second, reçu au Séminaire du Saint-Esprit en 1707, consacra la plus grande partie de sa vie sacerdotale aux pauvres de l'Hôpital de la Rochelle. Au moment de sa mort, il lui restait en poche un écu de six livres ; il le donna à un pauvre en disant : « Je suis né pauvre, j'ai vécu pauvre, je veux mourir pauvre. »

Ainsi, les âmes abandonnées étaient bien le souci primordial de Poullart des Places. Et c'est dans sa pensée qu'il faut chercher l'inspiration de ce passage de la règle de la Communauté et Séminaire du Saint-Esprit, écrite par M. Bouïc en 1733 : « *Pro fine habet... pauperes Clericos educare, qui sint, in manu Praelatorum parati ad omnia, Xenodochiis inservire, Pauperibus et etiam Infidelibus Evangelizare, munia Ecclesie infima et laboriosa magis pro quibus ministri difficile reperiuntur non modo suscipere sed etiam toto corde amare et prae caeteris eligere* 4. »

Joseph MICHEL, c. s. sp.

<sup>4</sup> N. D. L. R. On trouvera ci-dessous, p. 136 la traduction de ce passage de nos Règles.

# CLAUDE-FRANÇOIS POUILLART DES PLACES et FRANÇOIS-MARIE-PAUL LIBERMANN

*Sans traiter ex-professo de Claude Poullart des Places dans la thèse de doctorat ès lettres aux horizons déjà immenses qu'il a consacrée à Libermann, M. l'abbé Pierre Blanchard n'a pas manqué de reconnaître et de relever la « réelle parenté d'âmes » de ces deux fondateurs dont les œuvres étaient appelées à fusionner. Nous avons la joie d'offrir à nos lecteurs la primeur de ces pages qui viennent en avant-conclusion du magistral ouvrage à paraître prochainement.*

Dieu, dans la création des âmes et la prédestination des êtres, ne se répète jamais. En psychologie personnaliste, l'analogie est source d'erreurs et, en spiritualité, la méthode comparative est pleine de dangers. *Stella a stella differt*. Les portraits parallèles sont plutôt un jeu littéraire qu'un procédé d'exploration. Et pourtant il est indéniable qu'il existe des familles intellectuelles et mystiques et qu'on peut supposer, entre des êtres que séparent des siècles — philosophes, sages et saints — des dialogues, dialogues des morts et des vivants, de communication parfaite : Plotin et Platon, Thomas d'Aquin et Aristote, Newman et Fénelon, Thérèse de Lisieux et Jean de la Croix, Lacordaire et Dominique, François-Marie-Paul Libermann et Claude-François Poullart des Places<sup>1</sup>.

Certes éclatent aux yeux et à la réflexion les différences entre le fils d'un pauvre rabbin de Saverne et cet aristocrate de vieille souche et de franche lignée, entre ce converti du judaïsme et ce chrétien de Bretagne, entre ce pauvre homme malade et cet ecclésiastique séduisant, entre la simplicité de la Bible et la politesse du Grand Siècle, entre la pauvreté de naissance et la pauvreté d'élection, entre une existence dramatique rythmée par les épreuves et une vie très brève qui se résume dans un élan, entre un refus presque systématique des mortifications, dans l'abnégation intérieure, et l'adoption d'un style rigoureux de pénitences afflictives (vœu d'abstinence perpétuelle de vin). Et pourtant, frappantes sont les affinités en profondeur. Ils se ressemblent déjà par certaines dispositions du tempérament et certains traits du caractère<sup>2</sup>. Faibles de constitution, ils sont résistants à la

<sup>1</sup> Le Cardinal PITRA, dans sa *Vie du R. P. F.-M.-P. Libermann*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Poussielgue, 1872), racontant la fusion des deux Congrégations (livre v, ch. I, pp. 535-536), écrit : « Il est rare que les œuvres providentielles les plus récentes n'aient pas, dans les temps antérieurs, une lointaine préparation où Dieu semble faire l'essai de son plan... Il s'agit d'une Congrégation vivante et d'un prélude contemporain ; nous sommes au cœur de la France, et tout se passe à Paris. C'est là que le vénéré P. Libermann a son précurseur, en qui se retrouve, plus d'un siècle à l'avance, les principaux traits de sa physionomie, les grandes lignes de son existence. » Il est regrettable que l'éminent Bénédictin n'ait pas explicité cette intuition. Mgr Chappoulié, dans son sermon du 20 novembre 1949, à Notre-Dame des Victoires, disait : « Entre Claude Poullart des Places et François Libermann le ciel avait ménagé une très réelle parenté d'âmes » (Centenaire de la « Fusion »... Supplément au *Bulletin Général*, n° 621, p. 23).

<sup>2</sup> « Je tiens un peu du sanguin et beaucoup du mélancolique », cité par H. LE FLOCH, *Claude-François Poullart des Places*, p. 171, *Retraite d'élection*.

fatigue. De leurs physionomies émanent un charme secret et une douceur contagieuse ; ambitieux, ils sont humbles et effacés ; affectifs jusqu'à la tendresse. ils sont réservés ; portés à la confiance et à l'expansion, ils sont discrets. Pitoyables à toute détresse, ils s'oublient eux-mêmes. En ces êtres que la nature et le caractère rapprochent, la grâce dessine des visages qui se répondent. Ils sont attirés par le renoncement ; ils ont rêvé de solitude absolue et même de Chartreuse pour penser exclusivement à Dieu<sup>3</sup> ; ils ne quitteront Dieu que pour Dieu dans l'attention permanente à cette présence<sup>4</sup>. Prêtres, leur ambition est de former des prêtres dans la vérité du sacerdoce éternel de Jésus-Christ et de les envoyer aux âmes les plus délaissées. Quand ils ont le même âge, ils sont fascinés par le Saint Sacrement et favorisés du don des larmes. Ils sont missionnaires parce qu'ils sont prêtres et leur sacerdoce, ils ne le conçoivent que comme un état d'immolation à la Gloire de Dieu<sup>5</sup>. L'apostolat où ils excellent est la direction, car ils peuvent parler de Dieu, en Dieu et pour Dieu<sup>6</sup> ; ils possèdent le don de discernement des esprits. Amis intimes de deux apôtres de Marie, saint Louis-Marie Grignon de Monfort et M. Desgenettes, ils font du culte du Saint-Esprit et de leur dévotion à Marie l'âme de leur vie intérieure et le secret de leur rayonnement<sup>7</sup>.

<sup>3</sup> « Tu ne prendras jamais l'habit de moins que pour te faire chartreux. Je loue ton choix pour cette religion, parce que je crois que tu ne t'enfonceras pas dans le sein de la solitude pour autre chose que pour penser sérieusement à ton salut... » (Texte cité p. 174, *Retraite d'élection.*)

<sup>4</sup> « Je ne pouvais quasi penser qu'à Dieu, mon plus grand chagrin était de n'y penser pas toujours... Je priais la meilleure partie du jour, même en marchant dans les rues... Je ne voulais penser qu'à mon Dieu... » (Texte cité p. 365, *Réflexions sur le passé.*)

<sup>5</sup> « Je voulais me voir un jour dénué de tout, ne vivant que d'aumônes pour avoir tout donné ; je ne prétendais me réserver de tous les biens temporels que la santé, dont je souhaitais faire un sacrifice entier à Dieu dans le travail des Missions, trop heureux si, après avoir embrasé le monde de l'amour de Dieu, j'avais pu donner jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour Celui dont les bienfaits m'étaient presque toujours présents. » (Texte cité p. 226, *Réflexions sur le passé.*)

<sup>6</sup> « Je ne sentais de plaisir que dans les conversations où Dieu n'était pas oublié ; je me faisais un scrupule d'avoir gardé le silence quand j'aurais trouvé quelque occasion de parler de lui. Les personnes qui m'entretenaient d'autres choses m'étaient insupportables. Je passais des temps considérables devant le Saint Sacrement ; c'étaient là mes meilleures et plus fréquentes récréations. » (Texte cité p. 226, *Réflexions sur le passé.*)

<sup>7</sup> « Tous les Ecoliers adoreront particulièrement le Saint-Esprit, auquel ils ont été spécialement dévoués. Ils auront aussi une singulière dévotion à la Sainte Vierge, sous la protection de laquelle on les a offerts au Saint-Esprit. ».

« Ils choisirent les fêtes de la Pentecôte et de l'Immaculée-Conception pour leurs fêtes principales. Ils célébreront la première pour obtenir du Saint-Esprit le feu de l'amour divin, et la seconde pour obtenir de la Sainte Vierge une pureté angélique, deux vertus qui doivent faire tout le fondement de leur piété. » (Texte cité p. 292, *Règlements généraux et particuliers*, ch. 1, art. 1<sup>er</sup>.)

— Conférence du P. Cabon, dans la chapelle de la Maison-Mère, le 19 novembre 1948 : « ...Parmi ces affinités, j'en relèverai une d'ordre supérieur, celle qui existe

A fixer longtemps le portrait de Claude-François Poullart des Places sur son lit de mort, tel qu'il est conservé au Séminaire du Saint-Esprit, et celui de François-Marie-Paul Libermann, tel que nous l'a dessiné le crayon si délicat de Mgr de Ségur, on ne peut qu'être saisi par les affinités mystérieuses de ces deux visages, émaciés par la souffrance, rayonnants de spiritualité et d'où jaillit, comme d'une source inépuisable la paix, la Paix de Dieu.

Pierre BLANCHARD.

Je vous ferai connaître, mon Dieu,  
à des cœurs qui ne vous connaissent plus et vous serez loué éternellement par des bouches qui vous auraient éternellement maudit.

POULLART DES PLACES.

Le Floch 162.

---

entre les dévotions des deux Congrégations : la dévotion au Saint-Esprit, et la dévotion au Saint Cœur de Marie. Je ne vous parlerai donc pas de la fusion des cadres, de la fusion des Règles, de la fusion même des esprits : tout cela se rencontre éminemment dans la fusion des dévotions. » (Centenaire de la « fusion »... Supplément au *Bulletin Général*, n° 621, pp. 9-10.)

# *La disponibilité apostolique du Vénérable Libermann*

Le P. Jan Heijke, professeur au Scolasticat de Gemert (Hollande), nous montre en Libermann un fondateur qui n'impose pas ses plans à la Providence. Quelle largeur de vues, quelle souplesse dans la réalisation caractérisent sa fidélité à l'idéal apostolique que Dieu lui a inspiré pour le service des plus abandonnés. Ce sont là les fruits de cet esprit d'abandon et de permanente disponibilité qui est au cœur de sa spiritualité.

Si l'on cherche à savoir quel but le vénérable Libermann a voulu donner à la petite société des missionnaires du Saint-Cœur de Marie on ne saurait se contenter de parcourir un catalogue de textes découpés, condensés et réduits presque à n'être plus qu'un message chiffré. Il s'agit, en effet, avant tout d'un esprit, d'une orientation ; les formules ne se dessinèrent que peu à peu au fur et à mesure que les situations successives semblaient remettre en question l'inspiration première. Tantôt le P. Libermann avait à se défendre contre un confrère aux vues un peu étroites, tantôt il lui fallait encourager une initiative ou légitimer une apparente dérogation aux règles déjà fixées. Il importe donc de replacer ces textes dans leur climat originel pour en saisir non pas tant le contenu matériel, mais plutôt l'impulsion profonde qui a, dès le début, mise en mouvement le fondateur et son institut.

Pour évoquer cette atmosphère en même temps que pour fournir à notre réflexion un minimum de matière, je voudrais présenter d'abord un choix de textes significatifs. Cela constituera, je l'espère, une bonne introduction à partir de laquelle nous nous efforcerons de pénétrer plus profondément les intentions de notre deuxième fondateur.

## QUELQUES TEXTES CHOISIS

ROME, le 5 octobre 1840... « Il importe fort peu que nous servions Dieu ici ou là ; *pourvu que nous le servions selon sa volonté*<sup>1</sup>, c'est tout ce qu'il faut... Si, dans cinquante ans, tous les Nègres sont en bon état, qui empêchera les missionnaires de courir alors au secours d'une autre partie de l'Eglise, laquelle, à cette époque, se trouvera la plus abandonnée et la plus méprisée ? (N. D., II, 182.)

LA NEUVILLE, janvier 1842 (à M. l'abbé Dupont)... Proprement l'objet de notre désir, la chose à laquelle doit tendre notre affection, ce doit être les âmes les plus pauvres, les plus méprisées et les plus délaissées... Pour appliquer toutes ces conditions... nous nous sommes déterminés aux nègres, ou plutôt *c'est Dieu* qui a réuni nos esprits et les a touchés du salut des nègres parce qu'ils ont toutes ces conditions (N. D., III, 93-94).

LA NEUVILLE, le 10 mars 1844 (au P. Le Vavasseur. Libermann a accepté les missions de la Guinée et de Saint-Domingue. Il se légitime devant son confrère dans une lettre très importante). Je suis un peu en peine de disperser

<sup>1</sup> C'est nous qui soulignons ; il en sera de même pour toutes les citations du présent article.

ainsi notre Congrégation dès le commencement. Il eût été bon de ramasser d'abord, pour nous bien former ; mais *qui peut résister à Dieu ? C'est sa divine Providence qui m'y a amené malgré moi et pas à pas*, sans qu'il me fût possible de faire autrement (N. D., vi, 117).

Dans la même lettre : La règle dit que nous ne devons pas nous charger de l'instruction de la jeunesse. *Les circonstances montrent* que, probablement, nous serons obligés de nous en charger (N. D., vi, 121).

PARIS, le 15 juin 1847 (au P. Le Vavas seur). Le ministère des confrères placés dans ces maisons (aux principaux ports de mer) s'exercera sur la classe pauvre, telle que ouvriers, matelots, etc., *selon que la divine Providence disposera les événements*. Je ne pense pas qu'il faille aller au-delà de la divine Providence ; je crois cependant qu'il faut penser sérieusement à cette affaire qui me paraît dans l'ordre de la divine volonté (N. D., ix, 185).

AMIENS, le 30 septembre 1847 (à M. Germainville). Je tiens de toute l'énergie de mon âme à notre œuvre d'ouvriers et de pauvres... Je tends à former une communauté pour cette œuvre et à nous en occuper dans plusieurs villes de France, et même à lui donner toute l'extension que je pourrai, *selon les ressources que la divine Providence m'en fournira...* (N. D., ix, 274-75).

AMIENS, le 14 octobre 1847 (au P. Le Vavas seur). Le fond de nos œuvres européennes serait dans les classes les plus pauvres qui, en France, ont grand besoin de secours, telles que les matelots, les soldats, les ouvriers en général, la classe la plus misérable encore, les galériens, les prisonniers, les mendiants... Ces œuvres ne sont pas opposées au but ni à l'esprit exprimés dans la Règle. Il est vrai que, *dans les commencements nous n'y avons pas pensé* ; mais ceci n'est pas une preuve que Dieu ne l'a pas voulu. *Il était impossible que nous y pensions* ; Dieu nous porta à l'œuvre des Noirs, et *cependant nous sentimes le besoin de généraliser davantage*, tellement que la Règle parle en général d'âmes abandonnées et pauvres (N. D., ix, 288-294).

AMIENS, le 23 avril 1848 (au P. Briot). Il semble qu'en ce moment la divine Providence demande de nous que nous mettions en train l'œuvre des pauvres en France (N. D., x, 169).

## OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Il ne sera pas sans utilité de nous rappeler ici quelques vérités qui d'ailleurs ne concernent pas seulement François Libermann, mais quiconque marque l'histoire de son intervention. *Nulle initiative de quelque importance ne manifeste du premier coup toute son envergure*, car une entreprise humaine n'est jamais l'exécution pure et simple d'un projet abstrait, intemporel, développé jusqu'en ses dernières conséquences dès avant sa mise en œuvre. L'attention de l'homme disponible et ouvert se trouvera d'abord éveillée par un appel qu'il écoute et auquel il se met à répondre à partir de sa situation personnelle concrète et de son point de vue limité. À sa conscience claire et distincte ne se révèle au départ, qu'un fragment de sa vocation totale, assez cependant pour lui en découvrir le caractère absolu et transcendant, et déjà sa réponse l'engage bien au-delà des premières et modestes réalisations. Il s'est lancé, il s'est donné sans réserve, il suivra sa voie, si loin qu'elle doive le mener. Mais en même temps il ne cessera pas de réviser l'interprétation qu'il s'est donné à lui-même de l'appel entendu. Les circonstances nouvelles qui se présentent lui donnent l'occasion de se poser plus d'une fois la question : que fais-je ? quel est, au fond, cet ordre de mission qui m'a mobilisé ? Il arrive, surtout quand il s'est adjoint des

collaborateurs, qu'il veuille fixer dans une formule l'orientation du début, la consigner dans un statut. Pour lui, l'initiateur, ces explicitations auront toujours quelque chose de provisoire. Il sait trop bien que ce qu'il a fait jusque-là reste bien en-dessous de l'inspiration profonde qui l'anime. Il prendra soin, dès lors, de donner à ces statuts toute la largeur et toute la souplesse possibles. Les premières œuvres, il le sent très vivement, exigeront encore d'être adaptées, refondues et incessamment agrandies, sous peine d'étouffer l'inspiration vivante sous le poids même des réalisations qu'elle a suscitées. D'ailleurs une initiative qui vise à servir les hommes, — nous ne parlons que de celles-là — ne saurait se figer une fois pour toutes en une entreprise au dessin minutieux et immuable.

Ces réflexions sont peut-être encore d'ordre trop général. Pour les préciser ajoutons-y une dernière remarque. *Le fondateur d'une Congrégation dans l'Eglise, c'est Dieu lui-même* ; c'est Dieu qui a conçu l'idée, qui a pris l'initiative, qui embrasse et domine toute l'exécution de son projet, qui en éveille et inspire les artisans humains, les poussant vers l'achèvement qu'il s'est lui-même proposé. Il ne révèle pas son intention dans le détail et tout d'un coup pour se retirer ensuite sous sa tente. Non, c'est de situation en situation qu'il manifeste sa volonté et entend demeurer le Seigneur. Réclamant souvent une docilité aveugle, il poursuit avec ses serviteurs le dialogue engagé ; après avoir invité au départ c'est lui toujours qui marche en tête et à chaque étape donne à nouveau ses ordres.

Cela suppose, de la part de l'homme-fondateur, une disponibilité de tous les instants, une fidélité toujours fraîche et renouvelée. C'est à Dieu qu'il appartient d'entreprendre, mais il revient à l'homme d'être assez détaché de ses propres idées pour que l'initiative divine loin de se heurter à un univers clos, puisse s'ouvrir dans l'Eglise l'exacte place qu'elle désire et dont l'homme dessinera les premiers contours. Ce n'est aussi qu'au prix du maintien d'une telle attitude ouverte et souple que son œuvre pourra demeurer à travers l'histoire véritablement l'œuvre de Dieu. En appeler aux premières activités du fondateur pour se dérober à de nouvelles manifestations de la volonté divine, ce serait pour une Congrégation se condamner à la sclérose de l'organe amputé, à l'inertie de l'instrument coupé du bras qui le manie.

Il y a Dieu, le Seigneur. Il y a l'homme, son serviteur. Enfin, reliant l'un à l'autre, il y a les situations historiques, variées et successives dont Dieu se sert pour s'entretenir avec nous. Pour celui qui a reçu de les comprendre, ce sont elles qui reflètent sur place et sur-le-champ, l'appel de Dieu du moment, son ordre du jour d'aujourd'hui. Dieu ne demandera pas forcément demain exactement la même chose qu'hier. Il faut rester attentif et avancer avec lui.

## FRANÇOIS LIBERMANN, FONDATEUR

On n'a pas de peine à reconnaître dans la physionomie du fondateur des prêtres du Saint-Cœur de Marie, les traits caractéristiques de sa spiritualité. Toujours sur le qui-vive, prêt à suivre les moindres directives de Dieu, il ne s'installe nulle part : ni dans son judaïsme, ni dans son scepticisme, ni dans la sécurité que lui apporte le séminaire d'Issy, ni dans sa fonction de maître des novices à Rennes, ni dans la solitude qu'il a goûtée

en Italie (cf. *N. D.*, XIII, 714). Chaque fois il se dégage et repart. Les prétextes ne lui manquaient pourtant pas pour se tenir à l'un ou à l'autre des états de vie successivement expérimentés et se contenter, en adoptant pour tout de bon, d'offrir de là à Dieu des services aussi bien ordonnés que soigneusement restreints. Mais Dieu veut l'avoir continuellement à sa disposition. Profondément pénétré de ce vouloir divin, notre Père n'a cure de choisir son champ d'action. Il se laisse atteler par Dieu et n'entreprend que ce que la divine Providence le charge de faire. Quand il a assumé une tâche, il n'en fait pas pour autant son affaire exclusive et définitive.

Si l'on étudie de près, sous cet angle, sa conduite et sa correspondance, sa mission apparaît nettement se développer selon *une ligne constante* : le *souci des âmes délaissées et abandonnées*. Mais jamais on ne le voit confondre cette mission fondamentale avec telle ou telle de ses applications géographiquement délimitées. Qu'il travaille sur les indications de la Providence pour les âmes abandonnées de Bourbon, ou bien qu'il envisage, toujours à l'instigation de la Providence, de se porter au secours des plus pauvres, en Guinée, à Bordeaux, en Allemagne ou dans les campagnes françaises, il ne vise toujours qu'une chose : réaliser ce qu'il a compris comme la raison d'être de sa personne et de sa fondation, le souci des âmes les plus abandonnées. A l'intérieur de cet immense horizon, nulle forme d'apostolat n'est exclue a priori ; ainsi ce n'est pas à contre-cœur ou de mauvais gré qu'il autorisera quelques-uns de ses prêtres à s'occuper d'un séminaire, mais les circonstances en ayant montré l'urgence et la grande nécessité, il sera le premier à leur demander ce service des âmes abandonnées.

Dieu ne s'oppose pas à lui-même et n'a pas coutume de varier capricieusement ses exigences et ses plans. Avec Libermann, il s'agissait toujours des hommes délaissés, pauvres, méprisés ou négligés. De son côté, notre Père ne tentait jamais d'arrêter Dieu ou d'esquiver ses appels à la manière des invités de la parabole : « Excuse-nous, nous travaillons déjà à Bourbon et en Guinée ! » Face à Dieu, il ignorait les « si » et les « mais ». Quand nous rencontrons dans sa vie de pareils vetos, c'est seulement sur les lèvres ou sous la plume de ses confrères qui trop souvent cherchent à enchaîner leur Supérieur au *statu quo*. Ils avançaient pour cela des arguments logiquement irréfutables : tantôt c'était le bien de la société naissante qui demandait à être d'abord consolidée ; souvent on prétextait du manque de personnel, ou bien l'on opposait la précision de telle formule jadis énoncée, etc. Supérieur idéal, le Vénérable Père ne ripostait pas avec raideur, ne se répandait pas en véhéments reproches ; il faisait de son mieux, au contraire, pour s'adapter le plus possible dans ses réponses à leurs vues un peu étroites, mais il n'en maintenait pas moins sans faiblesse l'exigence d'une totale disponibilité à l'appel de Dieu. Aucun territoire ne doit monopoliser les efforts, aucun travail n'est tabou. Les réalisations sont limitées, la disponibilité demeure indéfinie. Ce juif d'Alsace rêve de fondations et d'œuvres un peu partout : en *Belgique* (*N. D.*, VI, 199, 205, 426 ; VII, 12, 245-249, 374), en *Irlande* (*N. D.*, III, 233), en *Angleterre* (*N. D.*, III, 17, 116, 124, 134, 136, 206, 240-243), en *Espagne* (*N. D.*, III, 18 ; *N. D.*, VII, 223, 256), à *Rome* (*N. D.*, V, 78 ; VI, 422), en *Italie* (*N. D.*, XIV, 60), au *Portugal* (*N. D.*, XIV, 172, 177), au *Brésil* (*N. D.*, VII, 256, 428 ; VIII, 46), aux *Etats-Unis* (*N. D.*, IX, 374-376), à *Tunis* et au pays des *Hottentots* (*N. D.*, IX, 285-288), chez les *Cafres* (*N. D.*, IX, 133, 285-288), en *Australie* (*N. D.*, VII, 261, 269, etc.), à *Mana* en Guyane (*N. D.*, VI, 373), pour l'*Allemagne* (*N. D.*, II,

376, 444, 472 ; *N. D.*, III, 64, 192) ; *Madagascar, Haïti, Maurice, Bourbon, la Guinée* et la *France* le sollicitent tour à tour pour différents genres d'apostolat. La couleur de la peau n'était pas à ses yeux un critère décisif ; il ne s'était pas tracé un programme d'évangélisation fixe et inflexible. On pourra vivre la vocation spiritaine comme missionnaire de brousse, comme pasteur d'âmes dans des colonies, comme professeur de petit ou de grand séminaire, comme aumônier de matelots, comme prêtre parmi les ouvriers ou comme missionnaire des campagnes. L'appel de Dieu à sa petite société, Libermann a compris qu'il ne résonnait pas soudainement tel un ordre bref qui dirait tout pour la vie et pour toute la durée de la Congrégation. Le contact entre Dieu et la Congrégation ne doit pas s'interrompre ni tomber le dialogue entre Dieu et son œuvre.

*Et si François Libermann vivait aujourd'hui ?...*

On pourrait faire bien des suppositions, par exemple émettre l'idée que ce qui lui tiendrait surtout à cœur ce serait le dénuement spirituel de l'Amérique latine, ainsi que les besoins des populations ouvrières et rurales déchristianisées, en Europe ou ailleurs, ou encore la détresse spirituelle et matérielle de l'Inde, la misère des clochards, des sans-logis et des personnes déplacées<sup>1</sup>. Et peut-être se soucierait-il d'une manière pratique des chrétiens persécutés ou des énormes masses païennes d'Orient. Nous sommes là en pleine hypothèse, car notre Père ne se laissait pas conduire par des règles préconçues, mais seulement par les indications concrètes de Dieu. Ce qu'il aurait fait et ce qu'il n'aurait pas fait ne se déduit pas de prémisses quelconques, mais devrait se lire dans les appels précis que Dieu nous adresse à travers les diverses situations. Ce serait faire injure au P. Libermann lui-même que de prétendre utiliser l'une ou l'autre de ses paroles pour interdire aujourd'hui à sa Congrégation telle ou telle entreprise nouvelle au service des plus abandonnés. Ce qu'il importe absolument d'apprendre de notre Père, c'est de nous laisser manier par Dieu. Comme nous le demandaient déjà nos anciennes règles latines : soyons prêts à tout, *parati ad omnia*. C'était comme la devise de François Libermann ; cela vaut encore pour sa Congrégation. Et ne l'oublions pas : la disponibilité et la souplesse d'une Congrégation devant Dieu sont choses communautaires.

Si Libermann vivait aujourd'hui ?... Mais réellement il vit encore aujourd'hui dans la mesure où l'esprit d'abandon et de permanente disponibilité reste vivant parmi nous. S'il nous est permis de penser que le dialogue des Spiritains avec Dieu ne s'est pas interrompu en 1852, et que la routine du travail auquel nous nous sommes habitués et dans laquelle peut-être nous nous sommes parfois installés ne nous a pas engourdis, alors nous pouvons croire que la conduite de la Congrégation depuis un siècle n'a pas cessé d'être le reflet fidèle de sa mission divine ; alors aussi nous pouvons espérer que Libermann est prêt à se reconnaître dans la grande famille spiritaine de 1959.

GEMERT (Hollande), juil. 1959. J. HEIJKE, c.s.sp.

<sup>1</sup> N.D.L.R. — Le Conseil général vient d'autoriser nos confrères de Hollande à se charger de l'une ou l'autre paroisses de réfugiés dans le diocèse d'Hildesheim (Allemagne occidentale).

# SÉMINAIRES ET ŒUVRES SOCIALES

## dans la pensée du Vénérable Libermann

*Nous avons déjà recensé le beau livre du P. Henry Koren, professeur à l'Université Duquesne (U.S.A.), intitulé Les Spiritains (Spiritus, 1, 76). Nous sommes heureux de pouvoir faire apprécier aux lecteurs français l'intérêt de cet ouvrage en leur donnant la traduction d'un chapitre qui s'insère à merveille dans notre présent numéro. On y verra quelle place effective tint dans les préoccupations de Libermann ce qui avait été le souci premier de Claude Poullart, la formation des clercs et la misère des pauvres.*

L'histoire des deux cent cinquante années d'existence de la Congrégation se présente avant tout comme le déroulement d'un dur effort et d'un labeur discret<sup>1</sup> à travers des situations obscures et difficiles. En mainte occasion, Dieu a manifestement béni les travaux des Spiritains. Pour n'en citer que quelques exemples frappants, nous nous permettrons de faire la récapitulation suivante :

1. La lutte des Spiritains contre l'hérésie janséniste des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et contre le Gallicanisme en France. Par une double action, menée à la fois sur le plan de la prédication et sur celui de l'enseignement donné à plusieurs milliers de prêtres séculiers dans les Séminaires de Paris, Meaux, Verdun et Rome, la Congrégation a très efficacement contribué à la victoire finale.

2. Un passé sans reproche d'adhésion indéfectible au Saint-Siège, non seulement en paroles, mais en actes.

3. La restauration de la Foi dans les vieilles colonies françaises et à l'Île Maurice — après la Révolution — et la solution des crises religieuses promptes à y renaître par la création des diocèses coloniaux.

4. Le travail de défrichement accompli en Afrique par la Congrégation. Les Spiritains ont été les premiers à faire revivre les missions ayant existé jadis parmi les Noirs, sur ce continent si longtemps délaissé. Si la chrétienté africaine, repartie pratiquement à zéro en 1843, s'élève en 1957 à près de 24 millions de fidèles, cette étonnante montée est due, pour une large part, au travail des Pères du Saint-Esprit. Il ne peut être question, évidemment, de minimiser la contribution importante à cette tâche commune d'autres sociétés religieuses et de missionnaires divers. Sur les 24 millions d'Africains catholiques, 4 millions seulement environ vivent sur des territoires encore aujourd'hui confiés à la Congrégation. Il faut cependant reconnaître qu'en dépit des charges qu'ils assumaient en beaucoup d'autres points du globe, les Spiritains ont constamment maintenu en Afrique,

<sup>1</sup> Comme tant d'autres Ordres religieux, les Spiritains n'ont jamais eu recours à une publicité tapageuse, ni cherché à attirer l'attention du grand public sur la laborieuse réalisation de leurs fins. En toute simplicité, la plupart d'entre eux préfèrent laisser aux anges du Jugement dernier le soin d'emboucher les trompettes.

durant plus d'un siècle, un contingent nettement plus important que celui de n'importe quelle autre Congrégation. Ce n'est que tout récemment qu'une autre Société a pu y égaler le nombre de ses missionnaires.

5. La contribution à l'élaboration de la doctrine missionnaire moderne, des principes prônés par le P. Libermann il y a un siècle et auxquels les documents pontificaux contemporains ont apposé le sceau d'une approbation officielle.

6. L'essor d'une spiritualité qui tient mieux compte de la nature humaine que la plupart des courants d'ascétisme en vogue jusqu'à ce jour. Les origines raciales de Libermann, descendant d'un peuple aux dons psychologiques innés, se sont ainsi avérées hautement profitables à l'Eglise.

Si l'on considère maintenant l'histoire interne de la Congrégation, il est extrêmement frappant de voir comment, au cours du siècle passé, les méthodes de ses Supérieurs Généraux ont considérablement varié. Il n'y a qu'à comparer, pour arriver à cette conclusion, les conditions qu'elle connut sous le Généralat de Schwindenhammer avec les fins que poursuivit Mgr Le Roy. Mais on n'est que plus impressionné de constater qu'en dépit de ces changements d'orientation, le résultat final a toujours été de rapprocher les Spiritains de leur objectif historique. Dans l'ensemble, la Congrégation a entrepris et réalisé avec la plus grande vigueur tous les travaux en accord avec l'idéal commun à son fondateur et à son restaurateur : l'implantation de l'Eglise en Afrique, le soin des colonies anciennement civilisées, les œuvres d'éducation visant à la formation d'un sacerdoce profondément épris d'humble labeur non moins qu'à celle de laïcs chrétiens soucieux de leurs responsabilités, des œuvres sociales enfin, accueillantes aux plus pauvres et aux plus délaissés des enfants du Christ... A côté, en effet, de l'évangélisation du monde noir, qui reste la principale activité assumée par les Spiritains il est un autre vaste champ d'apostolat où les fils de Libermann se sont engagés dès son vivant et qui, sous l'égide de ses successeurs immédiats a pris une importance sans cesse accrue : nous voulons parler des œuvres scolaires et sociales. Pour comprendre comment ce genre d'apostolat était bien dans les intentions de Libermann, il nous sera bon d'examiner certains aspects de ses projets qui ont été presque totalement négligés jusqu'ici.

### a) L'origine de nos œuvres d'éducation.

Lorsque le P. Libermann rédigea à Rome, sa Règle provisoire, avant la fondation de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie, il s'était fixé comme but général l'évangélisation des âmes les plus abandonnées. Il avait précisé ce but en donnant comme objectif à ses prêtres : les « missions étrangères et lointaines » (*N. D.*, II, 240). Son idée était de ne garder en métropole que le personnel strictement nécessaire au maintien de la Congrégation. Il avait même explicitement formulé une règle enjoignant à ses prêtres de ne jamais enseigner autre chose que la théologie (*N. D.*, II, 254).

Pour étrange que cela puisse paraître, dès son entrée au Séminaire de Strasbourg où il se préparait en même temps à la prêtrise et à son rôle de Supérieur d'une nouvelle société, il se sentit à nouveau surnaturellement

attiré vers la formation des prêtres. Nous disons « à nouveau », car avant d'être enrôlé dans le plan missionnaire du P. Le Vasseur, toute sa vie chrétienne avait été vouée à ce travail. Dans les maisons de Saint-Sulpice, il avait été le cœur et l'âme de petits groupes de séminaristes aspirant profondément à l'union intime avec Dieu. Il avait conservé ce rôle alors même que l'épilepsie semblait devoir l'éloigner à jamais du Sacerdoce. Comme Maître des Novices, chez les Eudistes, il avait consacré tout son temps à former des prêtres à la vie religieuse.

À la lumière de ce passé, il est donc assez peu surprenant de voir renaître chez le P. Libermann ce désir de la formation des prêtres dès son retour au Séminaire, où il rentrerait pour se préparer à sa propre ordination. Toutefois, il est à noter que ce désir revêtait un aspect particulier au moment où il envahit à nouveau son âme en 1941. Il comptait maintenant le réaliser par le moyen de sa propre Congrégation. Il avait entendu parler du triste état du clergé allemand et aspirait à « se rendre personnellement utile à ce pays en concourant à former de saints prêtres » (*N. D.*, II, 376). C'est la raison pour laquelle il se proposait d'établir sa nouvelle Congrégation à Strasbourg, à proximité de l'Allemagne. Dans une longue lettre au P. Le Vasseur, il expliquait que ses prêtres pourraient remplir cette tâche sans trahir l'idéal de la nouvelle société. Il serait extrêmement intéressant de voir comment le Vénérable s'arrangeait pour concilier ce travail avec celui des « missions étrangères et lointaines », mais cette lettre ne nous a pas été conservée (*N. D.*, II, 377)<sup>2</sup>.

Il avait déjà loué une maison à Strasbourg, pour servir de berceau à sa Congrégation, et était en pourparlers sérieux avec des prêtres allemands lorsqu'il fut arrêté par une nouvelle qui le peina. Le choc et la déception qu'il en éprouva s'expriment dans une lettre à son ami le Dr Drach :

« Plusieurs Messieurs, qui s'intéressent à notre pauvre œuvre des Nègres ont travaillé à mon insu pour que notre établissement se fasse dans l'intérieur de la France » (*N. D.*, III, 64).

Le plus influent de ces prêtres était M. l'abbé de Brandt, jadis son Novice le plus pénible dans la maison des Eudistes à Rennes, et qui après avoir abandonné cette Congrégation, était devenu Secrétaire de l'évêque d'Amiens.

Humainement parlant, l'attitude de l'abbé de Brandt en cette conjoncture aurait pu donner au Vénérable Libermann l'impression d'une nouvelle tentative pour contrecarrer ses plans. Libermann, cependant, était trop accoutumé à considérer les faits d'une manière surnaturelle plutôt que selon les vues humaines. L'abbé de Brandt était en mesure de lui offrir non seulement l'assurance d'être ordonné par l'évêque d'Amiens, mais encore une maison dans le diocèse pour y recevoir les premiers membres de sa fondation naissante. La proposition présentait de trop nombreux avantages pour être refusée, et Libermann l'accepta « croyant voir la volonté de Dieu assez manifestée » (*N. D.*, III, 65). Mais il ajoute que cette décision lui en coûta, car il avait désiré se rendre utile au clergé allemand et attirer des vocations allemandes à sa Congrégation. À son futur successeur, le P. Schwindenhammer, il avouera :

<sup>2</sup> Il n'y a rien, en tout cas, à ce sujet, dans les 13 volumes de *Notes et Documents*, à moins que ce passage ne fasse allusion à *N. D.*, IX, 282 ss. où toutefois, il n'est pas question de la formation des prêtres ; d'ailleurs ce dernier texte est bien postérieur.

« Pour l'Allemagne, je suis obligé d'y renoncer ; cela me fait mal au cœur ; mais que faire ? Notre-Seigneur ne m'a pas jugé digne d'une si grande œuvre » (*N. D.*, III, 192).

Mais en dépit de tout, cette idée continua de le hanter. Il a dû en parler maintes fois à ses confrères, pour que, un an après sa mort, le P. Lannurien, son secrétaire particulier, mentionne, une fois de plus, la direction de « séminaires, soit en Allemagne, soit dans d'autres contrées »<sup>3</sup> comme propre à la Congrégation. Ignorant de l'avenir, Libermann ne voyait pas pourquoi Dieu continuait à lui inspirer ce vif désir de la formation des prêtres, tout en arrangeant les choses de façon telle que ce désir ne pût être satisfait. Ce ne fut que plus tard dans sa vie que se révélèrent les desseins de la Providence.

En attendant, notons seulement qu'au moment même où il fondait sa Congrégation missionnaire, il pensait déjà à s'occuper en Europe, de ce genre d'œuvre éducative que sont les séminaires.

Il serait hors de propos d'objecter que le projet de ses premiers collaborateurs était purement missionnaire et que lui-même avait rédigé une règle spécifiant qu'il s'agissait d'aller aux « missions étrangères et lointains ». Il nous faut tenir compte, en effet, non seulement de ce qui constitua, concrètement le point de départ de son œuvre, mais encore de la manière dont elle se développa sous la direction de cet homme qui ne faisait rien sans avoir discerné clairement la Volonté divine. Dans une lettre au P. Le Vasseur, il n'hésite pas à dire que si cette règle devait être interprétée comme une obligation pour chacun d'aller en mission et « si nous ne devions avoir plusieurs maisons en Europe, il serait important de changer les Constitutions de la Congrégation » (*N. D.*, IX, 293). En dépit de son ordre explicite de ne s'engager dans aucun enseignement autre que celui de la théologie, il écrivait dès 1844 : « La règle dit que nous ne devons pas nous charger de l'instruction de la jeunesse. Les circonstances montrent que, probablement, nous serons obligés de nous en charger » (*N. D.*, VI, 121).

Le problème de la prise en charge d'œuvres d'éducation en dehors des missions se reposa tout entier avec acuité en 1848, lorsque fut dissoute sa propre société et ses membres incorporés à la Congrégation du Saint-Esprit. Comme on le sait, les Pères du Saint-Esprit avaient été primitivement et traditionnellement une société d'éducateurs et de professeurs, bien qu'une minorité d'entre eux soient allés en mission<sup>4</sup>. Quand Rome demanda à Libermann et à ses confrères d'accepter les règles de l'ancienne Congrégation du Saint-Esprit, cela signifiait qu'ils avaient à participer à la tâche de formation des séminaristes<sup>5</sup>.

<sup>3</sup> N.D.L.R. — Lannurien, premier Supérieur du Séminaire français à Rome — rapport inédit intitulé *Quelques pensées sur la Mission du P. Libermann et sur l'avenir de son œuvre*, 28 juillet 1853, 7 pages manuscrites. Cf. infra, p. 148.

<sup>4</sup> Il n'est pas superflu de rappeler au lecteur qu'avant la Révolution Française ils dirigeaient non seulement leur Séminaire à de Paris, mais encore le Grand Séminaire et le Séminaire-Collège de Meaux, ainsi qu'un Séminaire à Verdun, et qu'après la Révolution leur première œuvre fut encore un Séminaire-Collège.

<sup>5</sup> Qu'on n'aïlle pas dire que ce rôle devait se limiter à la formation de prêtres membres de la Congrégation, sous prétexte qu'on lit dans nos Règles latines : *Sodalitii finis est... SODALES educare*. Le terme *SODALES* ou « membres » fut introduit à la place de *CLERICOS*, par M. Le Gay dans la maladroite tentative qu'il fit, en 1847, pour incorporer le clergé des colonies à la Société du Saint-Esprit. Il a été maintenu, lorsque

Pour parler plus concrètement, cela impliquait un élargissement des objectifs que Libermann et ses associés s'étaient d'abord fixés. Le désir que Dieu lui avait inspiré de s'employer, lui et ses disciples, à la formation des aspirants au sacerdoce, trouvait soudain une prompte satisfaction, au moment où la fusion avec les Pères du Saint-Esprit devenait un fait accompli. Outre le travail missionnaire proprement dit, ils avaient dès lors à assurer également la formation de futurs prêtres. La difficulté c'est que, pratiquement, tous ses confrères ne voulaient entendre parler de rien d'autre que d'être missionnaires. Nous ne serons donc pas surpris d'apprendre que « presque tous ou peut-être tous » aient été contre leur incorporation à la Congrégation du Saint-Esprit, et que le P. Lannurien l'ait appelée « la ruine de la première œuvre »<sup>6</sup>. Ce n'est que peu à peu, à la suite d'entretiens répétés avec le Vénérable, qu'il en vint à conclure que ses confrères comme lui-même avaient eu trop de parti pris en cette affaire et s'étaient trop laissé arrêter par leurs préférences personnelles.

La conversion du P. Lannurien aux vues de Libermann est importante, car tous reconnaissent qu'étant son secrétaire particulier, c'est lui qui l'avait approché de plus près durant les dernières années de sa vie. Aussi, après la mort du Vénérable en 1852, lui demandèrent-ils de leur expliquer exactement ce que leur Supérieur avait dans l'esprit durant ces années décisives. Dans un long mémoire<sup>7</sup> le P. Lannurien déclare entre autres :

« De deux choses l'une : ou ce fait, cette union (de sa Congrégation du Saint-Cœur de Marie avec la Société du Saint-Esprit) a été en dehors de la Mission divine du P. Libermann, ou il appartient à cette Mission. Dans le premier cas, il a rompu sa Mission, violé pour ainsi dire son mandat divin, et porté un coup mortel à son œuvre et à sa Congrégation... (ou bien) cette union entraînait dans les desseins de Dieu...

... Si Dieu n'avait destiné le P. Libermann qu'à fonder une Congrégation de Missionnaires pour les Nègres et pour les pauvres délaissés, on ne verrait pas bien de motif spécial de lui donner cette grâce extraordinaire de direction spirituelle et de formation à la vie intérieure... Il me semble donc voir dans ce fait si important, si dangereux pour nous, de l'union au Saint-Esprit et dans la nature de la grâce spéciale du P. Libermann, une marque de la seconde fin de son œuvre, et de la vocation par laquelle Dieu destinait ses enfants à la formation de prêtres intérieurs et dévoués. Aussi suis-je loin de regarder comme un effet du hasard, mais je regarde comme un fruit de cette grâce du fondateur et comme un signe de cette vocation, que le premier établissement nouveau de la Congrégation, après la mort du Vénéré Père, soit l'érection d'un Séminaire, et cela dans la première ville du monde, au centre de l'Eglise<sup>8</sup>. »

Libermann arriva, pour essayer de retenir le plus possible de la règle ancienne. Toutefois l'ineptie de l'expression est manifeste. Aucune société religieuse n'a pour but l'éducation de ses propres membres. Que feraient les membres déjà formés ? Eduqueraient-ils à leur tour les autres membres, et ainsi indéfiniment ? Pour que cela ait un sens, il faudrait qu'il existe une sorte de cercle intérieur auquel seul s'appliquerait cette règle. Mais un pareil cercle n'existe pas et n'a jamais existé dans la Congrégation (cf. *N.D.*, XII, 529).

<sup>6</sup> *N.D.L.R.* Cf. *infra*, p. 145.

<sup>7</sup> *N.D.L.R.* — Celui-là même qui se trouve édité pour la première fois dans le présent numéro.

<sup>8</sup> Cf. *infra*, p. 145-46 et *N. D.*, XIV, 214.

Aussi le P. Lannurien concluait-il que, pour demeurer fidèle à l'idéal de Libermann, la Congrégation devait s'étendre en Europe en acceptant des « séminaires, soit en Allemagne... soit dans d'autres contrées »<sup>9</sup>. On allait entendre un écho de la même idée, en 1927, lorsque le Séminaire français de Rome, fondé par le P. Lannurien, célébra son jubilé de diamant. A cette occasion, le « Bulletin » de la Congrégation parla en ces termes du travail de formation des clercs :

« L'œuvre répondait doublement à l'esprit de la Congrégation telle que venait de la mettre entre les mains de son second fondateur, pour son organisation définitive, la fusion de 1848 » (B. G., xxxiii, 663).

Le P. Libermann ne s'est pas contenté de disserter sur cette question. En 1850, L'Archevêque de Cincinnati, Mgr Purcell, vint à Paris et lui offrit la direction de son grand Séminaire, dont il désirait faire un centre inter-diocésain pour toute sa Province ecclésiastique. « Malgré les pressants besoins des missions et des colonies », Libermann accepta et désigna le P. Ignace Schwindenhammer comme supérieur. Trois autres devaient le suivre un peu plus tard. En juillet 1851, le nouveau Recteur retenait sa place sur un paquebot américain, mais, pour une raison inconnue, Mgr Purcell dut partir précipitamment et le projet fut abandonné. Bien qu'ils n'aient pu se réaliser, ces plans font clairement connaître la position prise par le P. Libermann concernant les limites du champ d'action de sa Société (B. G., ix, 313 ss.).

Sans doute plus d'un Spiritain d'aujourd'hui demandera comment tout cela peut se concilier avec le but général d'aide aux âmes les plus délaissées. Pour autant que nous puissions savoir, le P. Libermann lui-même n'en a fourni aucune explication. N'importe ; il est aisé de deviner sa pensée. Comme le P. Lannurien l'expliquait à ses confrères :

... « Dieu a eu en vue dans cette union (avec les Pères du Saint-Esprit) une autre fin surnaturelle permanente. Cette fin, je crois que la voici : c'était que la Congrégation du P. Libermann, dut, outre l'apostolat des œuvres délaissées exercée par ses propres membres, être employée à former des prêtres séculiers remplis du même esprit de zèle et de dévouement, capables d'exercer apostoliquement le saint Ministère, et spécialement de se dévouer à évangéliser les classes inférieures, pauvres, qui ont été jusqu'ici depuis longtemps assez généralement délaissées et qui sont appelées maintenant à jouer un rôle si important dans la société<sup>10</sup>... »

En d'autres termes, tout comme les anciens Spiritains avaient visé indirectement à évangéliser les pauvres par le moyen de prêtres formés par leurs soins, ainsi désormais les fils de Libermann, leurs héritiers, auraient à mener de front cet apostolat indirect avec leur ministère direct parmi les abandonnés et les délaissés de la terre. Cette idée d'un apostolat indirect a été explicitement formulée par le successeur de Libermann, le P. Schwindenhammer qui justifiait ainsi l'acceptation d'un Collège et d'un petit Séminaire à la Martinique :

« Cet établissement est appelé à réaliser un très grand bien, non seulement parmi les jeunes élèves, mais encore, par leur moyen, au milieu de la classe

<sup>9</sup> Cf. *infra*, p. 148.

<sup>10</sup> Cf. *infra*, p. 145.

pauvre et noire de la colonie, sur laquelle la classe blanche et plus élevée exerce toujours une influence considérable, soit pour le bien, soit pour le mal <sup>11</sup> » (*B. G.*, I, 552).

Comme l'expérience l'a amplement prouvé à maintes reprises, les petits séminaires fonctionnent mieux lorsqu'ils font partie intégrante d'un collège ouvert à tous les élèves désireux d'une éducation entièrement chrétienne. Ainsi les aspirants au sacerdoce bénéficient-ils, eux aussi, d'une meilleure formation, le collège étant dans l'obligation de se maintenir à un niveau qui puisse soutenir les comparaisons et la concurrence extérieures ; en même temps, des vocations peuvent naître parmi les non-séminaristes. Cette solution présente encore l'avantage d'étendre le cercle de ceux qui s'intéressent aux travaux de la Congrégation. C'est pourquoi, il n'y a rien d'extraordinaire dans le fait que, très rapidement après la mort de Libermann, les Pères du Saint-Esprit aient commencé à ouvrir de grands instituts d'éducation, dont la plupart étaient à la fois Séminaires et Collèges. Sans doute, bien peu de leurs élèves auront jamais la possibilité de donner à l'apostolat universel, un élan comparable à celui que lui imprima Frank Duff, fondateur de la Légion de Marie, qui reçut son éducation religieuse et profane des Pères du Saint-Esprit au Collège de Blackrock ; mais ils sont nombreux ceux qui chez eux, grâce à l'initiative du P. Libermann, ont été préparés à assumer leur part d'apostolat de moins spectaculaire façon.

On pourrait noter ici que le P. Libermann n'a laissé aucune indication sur l'extension à donner par sa Congrégation à cette tâche éducative. Comme toujours, il ne voulait être guidé que par la divine Providence qui se manifeste de bien des manières dans le cours de l'histoire. C'est pour cette raison qu'il préféra laisser la décision à ses successeurs au Généralat... Ils ne devaient pas trahir sa confiance. Compte tenu des diverses circonstances de temps et de lieu, ils sont toujours restés fidèles aux traditions spiritaines en poussant l'effort apostolique dans toutes les directions où ils voyaient la volonté de Dieu les appeler, eux et leurs hommes.

## **b) L'origine de nos œuvres sociales.**

Nous avons noté plus haut comment le P. Libermann avait fixé comme but général à sa Congrégation, le soin des âmes abandonnées. Lors de ses voyages à travers la France, il réalisa très vite que bien des pauvres d'Europe se trouvaient presque aussi abandonnés que ne l'étaient les populations des pays de missions. Précisant ce qu'il entend par « pauvres », il indique « les ouvriers en général » auxquels il ajoute « les matelots, les soldats... les galériens, les prisonniers, les mendiants » (*N. D.*, IX, 288).

Tous ces gens vivaient hors de portée de l'action ordinaire des paroisses, car, à cette époque, les ouvriers de France avaient déjà perdu en bonne partie, le contact avec l'Église. Pour eux, la paroisse ne signifiait plus rien

<sup>11</sup> Un autre exemple typique de cet apostolat indirect au service des pauvres a été notre Collège de Lima, au Pérou (1892). Par l'éducation de la classe dirigeante péruvienne, on tentait d'inculquer aux futurs leaders de la nation les principes de base du catholicisme.

ou si peu ! En ce sens, c'étaient bien là des âmes abandonnées et le P. Libermann voulait voir ses prêtres au travail parmi eux. Dans une lettre au P. Le Vavasseur, il explique son point de vue :

« Ces œuvres ne sont pas opposées au but ni à l'esprit exprimés dans la Règle. Il est vrai que, dans les commencements nous n'y avons pas pensé mais ceci n'est pas une preuve que Dieu ne l'a pas voulu... Maintenant, voici le plan que je propose. Le fond de l'œuvre que nous exécuterions en Europe serait d'entreprendre le salut de la classe ouvrière, des matelots, des soldats... Nous commencerons nos établissements dans les ports principaux avec lesquels correspondent nos Missions, tels que Bordeaux, Marseille, Toulon, Brest, Nantes et Lorient » (*N. D.*, ix, 288).

Le service des classes laborieuses ne devait pas se borner au catéchisme. On devait viser également leur « instruction religieuse et profane (et même l'amélioration de) leur sort matériel » (*N. D.*, ix, 314).

Il ne s'agissait pas de s'y engager simplement en amateur. Libermann, considérait, au contraire, cette tâche comme « l'une des plus importantes » de la Congrégation et désirait « lui donner toute l'extension (possible) selon les ressources que la divine Providence (lui fournirait) en hommes et en fonds » (*N. D.*, ix, 275). Il désirait voir sa Congrégation devenir le centre animateur de cet apostolat :

« Bien des prêtres et laïques zélés s'en occupent avec activité, mais aucune œuvre n'est formée à ce dessein. Les corps religieux anciens ne s'y mettent pas ; et cela, parce que, primitivement, ce besoin n'existait pas. » (*N. D.*, ix, 290).

Se rendant compte que la pauvreté des résultats tenait à l'absence de plan d'ensemble, Libermann tenta de mettre sur pied une organisation englobant toutes les formes de travail social, laquelle fonctionnerait comme un centre de triage d'idées et de méthodes, pour ce nouveau genre de ministère (*N. D.*, x, 313). Et même si la Révolution de 1848, les charges supplémentaires résultant pour lui de la fusion avec les Pères du Saint-Esprit et sa mort prématurée en 1852 l'empêchèrent de réaliser son plan, il veilla à ce que la Congrégation commença ce travail à la fois religieux et social parmi les ouvriers et les domestiques d'Amiens, Bordeaux et Paris<sup>12</sup>.

Il était même sur le point d'accepter l'aumônerie de la Marine Française, engagement qui eût requis une trentaine de prêtres, en un temps où la Congrégation ne possédait qu'une cinquantaine de membres. Toutefois, les événements politiques vinrent contrecarrer l'exécution de ce projet (*N. D.*, ix, 274 ; 246 ; xi, 48 et 95 ; xii, 182, ss.).

En plus de ces œuvres éducatives et sociales, il avait conçu l'idée d'une « maison (de) missionnaires diocésains » en Bretagne, dont le personnel prendrait en charge la prédication de missions paroissiales et de retraites fermées (*N. D.*, x, 177 ; xiii, 171).

---

<sup>12</sup> Mieux que maints prêtres d'alors, les socialistes réalisaient fort bien ce qui eût résulté du succès d'un pareil programme. Aussi entreprirent-ils une virulente campagne de presse contre Libermann et ses confrères. Des tracts anonymes furent lancés dont l'un finissait ainsi : « Tas de gueux, bientôt vos têtes y sauteront... et avec la graisse de ces cochons... nous ferons de jolis lampions !! » (*N. D.*, xi, 100).

De tout cela, nous pouvons déduire que le P. Libermann en définitive, ne considérait pas la Congrégation comme une institution purement missionnaire, qui ne serait engagée qu'accidentellement hors du champ des missions lointaines. La fondation de séminaires était inspirée par son acceptation sans réticence de l'apostolat indirect de l'ancienne Congrégation du Saint-Esprit et par son désir d'établir solidement la société dans la métropole. Quant aux œuvres sociales, il était pleinement convaincu qu'elles faisaient intégralement partie du soin des âmes délaissées.

Un autre motif cependant l'incitait encore à donner à sa Congrégation de plus larges assises en Europe même. Le déclin de la vieille société du Saint-Esprit lui montrait assez clairement quel triste sort peut échoir à un institut qui envoie systématiquement en mission, tous ses membres valables et se résigne à n'être plus « purement et simplement (qu') un séminaire pour les Missions » (*N. D.*, IX, 292).

Son autorité sur le personnel envoyé en mission est bientôt « nulle » en raison du pouvoir des Evêques auxquels ces missions sont confiées. Or, il est « de la plus haute importance » de « conserver l'équilibre entre les deux pouvoirs » (*ibid*) car autrement la Congrégation ne peut « maintenir l'esprit des Règles et les liens de la constitution de la Congrégation » (*N. D.*, IX, 292). De plus, — et là encore, la vieille société du Saint-Esprit pouvait servir d'exemple — avec un personnel métropolitain réduit à un effectif squelettique, le temps viendrait, inévitablement, où la Congrégation ne disposerait plus d'un nombre suffisant d'hommes qualifiés. Et si cela arrivait, il serait bien inutile alors de faire appel aux missions, car « nous n'aurions jamais les hommes les plus capables » (*ibid.*). La raison en est claire :

... « Les évêques ne seraient pas obligés de laisser retourner en Europe ceux que nous leur demanderions. D'ailleurs, les sujets capables, qui font du bien, reviendraient avec peine. S'il arrivait quelque difficulté entre les évêques et la Communauté-Mère (et il est certain qu'il en arrivera), la Communauté, nécessairement, serait obligée de céder, même quand elle verrait l'esprit de la Règle en danger. Les évêques auront toujours entièrement en main le sort de la Communauté-Mère ; car ils n'auront qu'à lui renvoyer les médiocrités pour ruiner pleinement son influence et son autorité... » (*N. D.*, IX, 293).

« Si, au contraire, nous avons plusieurs maisons en Europe, nous aurions à choisir parmi un certain nombre ; nous pourrions toujours avoir ici un certain nombre d'hommes sages, graves, capables, instruits et expérimentés » (*ibid.*). La même idée s'exprime encore dans une lettre que le secrétaire de Libermann écrivit de sa part au P. Schwindenhammer au sujet des demandes excessives faites par les missions africaines :

« Le cher Père vous reproche d'avoir cru que la Guinée reprenait le dessus. Il vous dit de consigner les principes suivants :

1. Quand la Guinée demande une chose raisonnable, il faut l'examiner et, si elle peut être accordée, l'accorder. Sinon, non. Soyez donc en paix.

Jusqu'ici, nous avons pris une marche qui nous entraîne dans une ruine totale et nécessaire : il faut donc la modifier. Cette modification consistera en un retard d'envoi de missionnaires, retard auquel il faudra se soumettre, pour fortifier la vie de la Congrégation par certaines œuvres qui peuvent l'aider

à s'étendre et à se consolider pour le moment. Pendant ce retard, on fera ce qu'on pourra.

3. C'est au Supérieur Général et à lui seul qu'il appartient d'apprécier ce que la Congrégation peut faire ou non pour la Mission.

4. Il ne peut consentir à la considérer comme œuvre unique. Si donc les Vicaires apostoliques ne la trouvent pas capable de suffire à ce qu'ils veulent faire, c'est à eux à voir ce qu'ils ont à faire — s'adresser à d'autres congrégations, par exemple. Tout ce qu'on peut promettre, c'est de les aider toujours autant qu'on le pourra, sans nuire à la vie et au développement de notre propre Congrégation.

5. On ne peut pas sortir de cette manière de penser, sans aller contre les intentions de Rome, qui veut certainement que la Congrégation assure avant tout son existence et son développement, d'où dépendent peut-être uniquement les missions des Guinées. Il ne s'agit pas de *faire* et de *mourir* après, mais de *faire* et de *vivre toujours*, pour *faire* encore et toujours<sup>13</sup>. »

### c) La question du personnel pour les œuvres missionnaires.

Mais où trouver le personnel nécessaire à toutes ces œuvres métropolitaines ? Allait-on priver les missions de prêtres entrés dans la Congrégation, dans le but de devenir missionnaires à l'étranger ? A mainte occasion, le P. Libermann s'est penché sur cette question et ses réponses montrent clairement qu'il ne concevait nullement la Congrégation comme une société purement missionnaire. Il admettait deux sortes de membres : ceux destinés aux Missions et d'autres réservés pour la métropole. Compte tenu, bien entendu, du tempérament et des aptitudes, le choix était laissé entre ces deux catégories, aux intéressés eux-mêmes. Il consentait même à ce qu'on distinguât encore le travail dans les pays non-civilisés de l'apostolat des vieilles colonies qui l'étaient davantage. Voici sa pensée sur ce sujet :

1. « Pour la Guinée, si nous réussissons à former un séminaire pour ce pays, nous le ferons en France ; et alors on n'y emploiera que des sujets qui n'auraient pas la vocation d'aller en mission. » (*N. D.*, vi, 115.)

2. « Nous avons pour règle de conduite d'envoyer en mission sauvage ceux qui auront un goût décidé pour cela ; et en mission coloniale, ceux qui le désirent ou qui ne manifestent pas trop de goût pour les sauvages. Cependant, nous ne pourrions accepter quelqu'un sous la condition d'être envoyé dans tel pays plutôt que dans tel autre. Il en résulterait de graves inconvénients si une Congrégation recevait des sujets avec des conditions. » (*N. D.*, viii, 281.)

3. « Je n'ai... pas hésité à recevoir votre jeune diacre ; cependant, je lui ai déclaré formellement que je le recevais, non pour être envoyé en mission, mais pour l'employer en Europe. » (*N. D.*, vii, 305.)

4. « C'est une règle chez nous que je ne dois pas contrarier les vocations ; ceux qui éprouvent un vif désir d'aller en mission, je suis obligé de les y envoyer et je ne peux les garder ici... Pourquoi ne me trouverez-vous pas quelques bons prêtres qui voudraient s'agrèger à notre Congrégation, qui viendraient faire leur noviciat et qui seront envoyés pour entreprendre vos œuvres avec vous ? » (*N. D.*, ix, 52-53 ; 114.)

<sup>13</sup> *Le T. R. P. Fr. Le Vasseur*, par Mgr LE ROY, 30, rue Lhomond, 1930, pp. 205-206.

5. « Ce sera une règle absolue que tout ecclésiastique qui se présente au noviciat avec le dessein formel et le désir positif des missions, ne pourrait être employé en Europe dans ces sortes d'établissements (œuvres sociales)... Les maisons d'Europe ne seraient entretenues que par les missionnaires qui ne pourraient supporter le climat d'Afrique ; en second lieu, par ceux qui se présenteront avec des goûts peu déterminés pour les missions des pays étrangers ou même avec des désirs assez prononcés d'un ministère en Europe. On n'acceptera jamais personne ou presque jamais avec la condition imposée qu'on le gardera en Europe ; mais, par le fait, on le garderait, s'il vient avec ce goût. Je pense que si la volonté de Dieu est que nous fassions cette œuvre en Europe, les sujets de ce genre se présenteront... » (*N. D.*, IX, 290.)

6. « On ne pourrait pas y retenir des missionnaires dans l'intérêt unique de l'œuvre européenne... Nous pouvons y employer dans les commencements quelques-uns de ceux qui sont destinés aux missions étrangères pour y faire ces missions diocésaines et lorsque l'œuvre prendra de l'extension, il ne pourrait être comblé que par des nouveaux venus qui, dès l'origine, n'auraient pas une vocation fixe pour les missions des Noirs. Je crois que, dans peu d'années, on en aurait assez en Bretagne qui se joindraient à nous dans ce dessein (les missions diocésaines). » (*N. D.*, X, 201-202.)

7. « On ne doit pas y employer (aux œuvres d'Europe), pour un temps considérable, les prêtres de la Congrégation dont la vocation paraît bien déterminée pour les missions. » (*N. D.*, X, 451.)

8. « Je ne voudrais pas que ceux qui ont la vocation positive pour les missions soient employés à cette œuvre (les aumôneries de la Marine)... Si je trouve des vocations suffisantes pour remplir à peu près le cadre des trente (aumôniers de la Marine), nous en retirerions un double avantage. Le plus important, c'est celui de remonter une œuvre importante, et d'y produire un bien réel ; et le second, ce serait une grande ressource pour le soutien de notre noviciat que nous pourrions alors augmenter sans crainte de manquer de subsistance et sans être à charge à la mission. » (*N. D.*, XI, 323.)

9. « S'il se trouvait des ecclésiastiques qui voulussent entrer dans la Congrégation, étant propres à exercer les saintes fonctions en France, nous les accepterions et les emploierions en France. Il ne serait pas prudent ni convenable qu'ils missent pour condition de leur entrée de rester en France, nous ne pourrions les accepter à cette condition... Seulement, en voyant en eux du goût, de la vocation et de l'aptitude pour les œuvres en France, nous serions heureux de les y employer et assurément nous ne les enverrions pas en mission. » (*N. D.*, XIII, 172.)

Comme il appert de ces nombreux textes, Libermann n'admettait pas qu'un sujet ayant une vraie vocation missionnaire (*i. e.* : attrait et aptitude) fût indéfiniment retenu dans la métropole. Par contre, il refusait absolument d'établir en règle que tous eussent à partir en mission. Plus encore, il permettait à certaines préférences personnelles de s'exprimer par rapport au genre de missions et aux diverses œuvres d'Europe, distinguant d'une part le travail dans les contrées sauvages, de celui à effectuer dans les vieilles colonies et, de l'autre, les candidats aux aumôneries militaires des futurs missionnaires diocésains.

Que cette distinction entre missions lointaines et assignations métropolitaines ne fut pas purement théorique, on le voit bien aux lettres de Libermann. Ecrivain, par exemple, au P. Lannurien, il disait :

« Dites au bon et cher M. Levavasseur qu'il n'ait pas peur, que nous arrangerons tout selon ses désirs, qu'il est et sera destiné pour les Missions,

à moins que son attrait change et que nous le trouvions plus utile en Europe. Il faudra ces deux raisons ensemble (*N. D.*, VIII, 201, cf. *N. D.*, VIII, 174).

Par ailleurs, un autre de ses premiers novices, le P. Delaplace, écrivait à sa mère :

« M. Libermann... m'a promis que j'exercerai le Ministère en Europe, d'autant plus que chacun est libre d'aller aux Missions ou de n'y pas aller »<sup>14</sup>.

Les gens non familiarisés avec la marche des sociétés dans le travail missionnaire, peuvent trouver étrange que le P. Libermann ait adopté pareille attitude. Chez la plupart d'entre eux sévit cette méprise, à savoir que tous les candidats à de semblables sociétés *devraient nécessairement* partir en pays étrangers. D'autres s'imaginent que le nombre requis de missionnaires ne serait jamais atteint si l'on tenait compte des aptitudes et des préférences individuelles. En fait, le grand problème qui n'a pas cessé de tourmenter le P. Libermann comme ses successeurs, c'est la difficulté qu'ils ont toujours rencontrée de trouver assez de prêtres et de frères qui ne *demandent pas positivement* à aller travailler en terre lointaine. Il leur a toujours été difficile, pour cette raison, de pourvoir en personnel les œuvres intérieures qui offrent moins de pittoresque.

Si nous avons insisté sur la position prise par Libermann vis-à-vis de l'apostolat lointain ou métropolitain, c'est pour qu'on ne se méprenne pas sur les buts et objectifs spiritains. Une société religieuse ne peut compter sur les bénédictions de Dieu que dans la mesure où elle connaît et respecte les intentions de son fondateur et sa place dans l'Église ne peut se comprendre qu'à la lumière de cette orientation. Comme tous les Ordres et Congrégations, les Pères du Saint-Esprit dessinent leur évolution historique au travers d'une succession de situations complexes, d'adjonctions et d'ajustements divers, mais, s'il est des accommodements aux temps et aux lieux que dicte la prudence, il reste capital qu'on n'aille pas s'écarter radicalement du but ultime. Lorsque cela arrive, le groupe se désagrège intérieurement et devient extérieurement méconnaissable. Une ligne de conduite clairement définie constitue la meilleure sauvegarde contre un tel désastre. Le P. Libermann — c'est là notre chance — nous en a laissé une, formulée en termes sans équivoque.

Henry J. KOREN, C.S.Sp.  
Pittsburgh (U.S.A.).

---

<sup>14</sup> R. PIACENTINI, *F. J.-B. Delaplace*, Beauport-Maugeron, Canada, 1952, p. 62.

# CHIFFONNIERS DE LA SAINTE ÉGLISE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

*Face à l'idéal apostolique de nos deux fondateurs dont les précédents articles nous ont rappelé l'unité et la fascinante grandeur, le P. Athanase Bouchard nous propose un examen de conscience. Comment l'appel de tous les « abandonnés » a-t-il continué d'être entendu parmi nous depuis la mort de notre Vénérable Père et quel détachement apostolique conditionnera toujours notre fidélité à pareille vocation.*

« La stabilité d'une société religieuse et la fécondité de ses entreprises découlent surtout de sa fidélité à l'inspiration première qui l'a suscitée. »

(Pie XII aux Pères Blancs ; 19-7-57.)

« Nous ne sommes que des chiffonniers dans l'Église, écrivait notre Vénérable Père le 6 septembre 1845, nous prenons ce que d'autres ne veulent pas, nous ne méritons pas mieux » (*N. D.*, VII, 292). Dès 1733, l'idéal spiritain de Claude Poullart se trouvait ainsi défini en tête de nos Règles : « Former des prêtres pauvres fermement attachés à la discipline de l'Église, amoureux de l'obéissance et de la pauvreté, et entre les mains de leurs supérieurs prêts à tout : à servir dans les hôpitaux comme à évangéliser les pauvres et même les infidèles, disposés non seulement à accepter mais à chérir et *rechercher dans l'Église les postes humbles et plus pénibles* pour lesquels on trouve difficilement des ouvriers <sup>1</sup>. »

L'apostolat, direct ou indirect par la formation de prêtres à eux destinés, des hommes non pas méprisables mais effectivement méprisés ou mis au ban de l'humanité à un certain stade de leur histoire, des laissés pour compte de la société, des âmes ou des peuples non pas indignes ou incapables de faire une fière Église, mais qui se trouvent momentanément au moins plus abandonnés et plus négligés dans « la dispensation des mystères de Dieu », pauvres chiffons humains dont personne ne se soucie et que personne ne ramasse, tel est incontestablement la raison d'être des Spiritains, tels sont irrécusablement les horizons infinis de notre vocation primordiale. Toutes nos autres missions n'en sont et n'en seront jamais que des applications essentiellement provisoires : nous nous en occuperons « jusqu'à ce qu' (elles n'aient) plus les conditions qui nous y attirent ». (Règle provisoire I, chap. III, art. 7, *N. D.*, II, 241.)



En consacrant successivement le meilleur de ses efforts aux pauvres campagnes françaises du XVIII<sup>e</sup> siècle, aux vieilles colonies du début du XIX<sup>e</sup> siècle dont personne d'autre ne s'occupait depuis le retrait, sous Louis XV, du clergé régulier qui s'y dévouait, enfin, à partir de 1841-1848, à l'Afrique et au monde noir dans son ensemble, la Congrégation du Saint-Esprit n'accusait pas le moins du monde un glissement, un fléchissement ou

<sup>1</sup> Voir le texte latin ci-dessous, p. 135.

une déviation de son inspiration originelle. Il s'agissait bien toujours de peuples délaissés pour lesquels l'Eglise alors ne trouvait pas d'autres ouvriers. Mais quand un Institut engloutit généreusement toutes ses forces vives, toutes ses ressources en hommes dans une mission gigantesque, qui déborde la mesure humaine et semble ne jamais pouvoir être achevée, il en vient fatalement à la considérer comme sa mission sinon unique, du moins définitive et définitivement principale. Elle ne date pas d'aujourd'hui, puisqu'on le déplorait déjà ouvertement en 1853, la « *tendance à considérer l'Afrique comme l'œuvre unique de la Congrégation* » (N. D., xiv, 194-195).

Mais elle a aussi toujours été combattue et d'abord par le *vénérable Père* lui-même et il le faisait avec le sentiment très net d'avoir à éclairer l'avenir de ses fils : « Il est vrai que dans les commencements, écrivait-il le 14 octobre 1847..., Dieu nous porta à l'œuvre des Noirs et cependant nous sentîmes le besoin de généraliser davantage, tellement que la Règle parle en général d'âmes abandonnées et pauvres... Priez, examinez, approfondissez devant Dieu... Ces choses que je vous dis sont extrêmement graves... Je ne crains pas des difficultés graves de mon vivant... Mes principales prévisions sont pour après ma mort » (N. D., ix, 288-294). Quand, en 1864, le *Très R. P. Schwindenhammer* eut à se défendre devant ses confrères d'avoir entrepris en Europe certaines fondations, il se contenta de répondre : ce sont toutes « des œuvres pénibles et laborieuses et pour lesquelles on trouve plus difficilement le concours et le dévouement des prêtres séculiers. Et par suite... (elles) sont toutes vraiment dans le but et la fin de l'Institut, en conformité avec la lettre et l'esprit de ses Règles non moins qu'avec les intentions de notre Vénéré Père » (Circulaire n° 34, 22 mai 1864, pp. 89-90). Il revenait à la charge quatre ans plus tard à propos du ministère auprès des religieuses, s'exprimant là encore avec une clarté qui ne laisse rien à désirer :

« Nous devons avoir toujours principalement en vue, écrit-il, notre fin spécifique ; et toute œuvre ou ministère qui ne concourt pas à cette fin, soit d'une manière directe, soit d'une manière indirecte, ne peut être accepté par nous que d'une façon exceptionnelle, et pour des raisons et circonstances particulières... Les classes de personnes auxquelles nous sommes plus particulièrement voués, ce sont les âmes nécessiteuses et abandonnées, pour lesquelles on trouve plus difficilement d'autres prêtres. Or, telles ne sont pas les Religieuses, du moins dans les circonstances ordinaires... (cependant)... La Congrégation peut travailler au bien spirituel des âmes ainsi abandonnées de deux manières : *directement*, en y appliquant immédiatement ses propres membres ; *indirectement*, en préparant, formant, et dirigeant d'autres personnes, qui s'occupent du soin de ces âmes, les instruisent et les soutiennent ensuite dans le bien. Et, souvent, ce moyen indirect n'est pas le moins utile et le moins efficace, parce que son action est plus générale, son influence plus étendue, etc.

« (Si donc des Religieuses nous) servent d'auxiliaires dans ce genre de ministère... il résulte manifestement que la Congrégation peut et doit même... s'occuper de leur direction spirituelle... Nous trouvons la pensée de Notre Vénéré Père à cet égard clairement exprimée... dans ses correspondances avec la Supérieure Générale des Sœurs de l'Immaculée-Conception et avec celle des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny » (Circulaire n° 44, 2 février 1868, pp. 22-23 ; 26-29).

Le Chapitre Général de 1896, tout en insistant en raison des besoins de notre époque sur l'apostolat africain, exprimera avec une remarquable justesse de touche la note spécifique de notre vocation missionnaire.

« La rédaction des Constitutions actuelles devrait, selon les désirs du Chapitre, préciser nos fins d'une façon plus formelle et plus claire...

... (les œuvres) qui se rapportent aux Missions chez les infidèles et près de la race noire, à laquelle nos saints fondateurs nous ont spécialement destinés doivent exciter toutes nos sympathies et tout notre intérêt. C'est pour elles principalement que nous avons été institués, c'est pour elles que nous devons nous maintenir.

« D'autres œuvres cependant ont fait appel à notre zèle dans les pays déjà chrétiens : selon qu'elles se rapportent plus ou moins directement à la sanctification des pauvres, des humbles, des délaissés, nous pouvons aussi les considérer comme nôtres.

... « Ainsi ne perdons jamais de vue notre fin : *l'Apostolat des âmes abandonnées* <sup>2</sup>.

... « Tant en effet que nous nous maintiendrons dans les fins spéciales pour lesquelles la Providence nous a rassemblés, nous avons le droit de compter sur elle et d'en être bénis ; mais si, par désir de faire grand, par entraînement, par faiblesse, ou par quelque autre motif humain, nous venions à sortir de notre rôle, nous marcherions seuls et nous ne marcherions pas loin.

... « En face de nous tous s'étend un champ commun : celui de la race noire ; et parmi les autres peuples, les âmes délaissées, les humbles, les déshérités, les plus en danger de se perdre » (Circulaire de Mgr Le Roy, n° 2, décembre 1869, pp. 3-5).

A la suite des persécutions de 1901 qui avaient failli nous faire perdre en France notre existence légale, Mgr Le Roy, rappelant les vœux du Chapitre précédent, tirait la leçon des événements :

« Nous avions à poursuivre délibérément les fins spéciales pour lesquelles la Providence de Dieu nous a placés dans l'Église, et au besoin, à abandonner à d'autres les œuvres qui pouvaient nous en détourner.

« Ces fins quelles sont-elles ?

« Les circonstances que nous avons traversées ces dix dernières années ont plus fait pour nous les rappeler que nos propres réflexions, en lesquelles nous sommes toujours portés à substituer inconsciemment nos intentions personnelles à celles de nos fondateurs et à celles de Dieu.

« Les redoutables attaques du Conseil d'Etat <sup>3</sup>, le retour du deuxième centenaire de notre fondation <sup>4</sup>, la révision de nos Constitutions, ont été autant de causes qui nous ont amenés à mieux étudier notre passé...

« Chose curieuse ! Il nous restait là-dessus et peut-être nous reste-t-il encore quelque chose à apprendre... » (Circulaire n° 10, août 1906, p. 14).

Le Chapitre de 1906 réaffirme en conséquence que « ce qui donne à la Congrégation son caractère d'unité » et « le but vers lequel tendent les efforts de tous » ce sont purement et simplement « *les Missions près des âmes délaissées* » (Circul. n° 11, nov. 1906, p. 10). Dix-sept ans plus tard, nous entrons à *Auteuil* ! Cinquante ans auparavant l'abbé Roussel nous avait déjà proposé son œuvre de pauvres orphelins, alors florissante <sup>5</sup>. On avait fait répondre que le T. R. P. trouvait « cette œuvre bien belle et... parfaitement dans les fins de la Congrégation <sup>6</sup> ». En 1923, la situation

<sup>2</sup> Souligné dans le texte.

<sup>3</sup> En 1901, le Conseil d'Etat prétendait que la Société du Saint-Esprit primitive, bénéficiaire de plusieurs reconnaissances légales postérieures à la Révolution avait cessé d'exister en 1848 et cédé la place à une nouvelle Congrégation dénuée de toute approbation gouvernementale.

<sup>4</sup> Célébré en 1903.

<sup>5</sup> B. G., tome XXXVII, p. 22.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 23.

était très différente. Écoutons le P. Brottier qui devait en être dès la première heure le « prestigieux rénovateur », nous narrer ces débuts difficiles :

« Des budgets... légendaires par leur déficit croissant... un nombre restreint d'orphelins, 175 apprentis, 18 premiers communiant, un personnel en demi-solde et mécontent, des bâtiments en ruines, un état de délabrement général des personnes et des choses tel était le cadeau qui nous était fait : il ne disparaît pas la collection des œuvres confiées à maintes reprises à la Congrégation dans les mêmes conditions<sup>7</sup>. »

Le P. Piacentini note donc avec raison, qu' « en désignant pour Auteuil un homme de grande valeur, le P. *Daniel Brottier*, son Assistant, Mgr Le Roy affirmait clairement sa volonté de maintenir au nombre des œuvres de la Congrégation du Saint-Esprit, celle des orphelins malheureux et abandonnés<sup>8</sup> ». Le 11 novembre 1943, Mgr *Le Hunsec* écrivait à son tour : « Ce n'est pas aujourd'hui ou hier seulement que la Congrégation s'est adonnée à l'éducation d'enfants abandonnés : quand en 1855, le T. R. Père *Schwindenhammer* et le P. Frédéric Le Vasseur ont accepté et entrepris l'œuvre de Saint-Ilan<sup>9</sup>, ils avaient conscience d'agir en conformité avec les intentions du Vénérable Père et même d'après ses directions formelles<sup>10</sup>. » Le bon P. Brottier, consacrant à cette œuvre le meilleur de lui-même, y révéla l'ardeur de sa flamme apostolique et spiritaine. On sait ce qu'il a fait, — et non pas lui tout seul, mais avec lui, comme il aimait à le redire, « la petite sainte de Lisieux » et tous ses collaborateurs — de cette œuvre des Orphelins Apprentis d'Auteuil, à laquelle, écrira son successeur, la Congrégation dorénavant « semble se trouver liée par des signes et des encouragements qui dépassent l'ordre des prévoyances humaines<sup>11</sup> ». Les orphelins dont nous nous occupons sont aujourd'hui 4 000 en plus de vingt maisons. Cause et témoin émerveillé de ces accroissements imprévus, le P. Brottier, l'année qui précéda sa mort, nous lançait encore cet appel :

« L'heure semble venue où l'œuvre d'Auteuil par son développement quasi miraculeux et les nécessités auxquelles elle répond, va être appelée à grouper tous les Orphelins de France, c'est-à-dire, tous les enfants sans famille, sans asile, qui à l'âge de l'apprentissage..., à l'époque où ils en ont le plus besoin, ne rencontrent personne qui semble les aider à préparer leur avenir en leur apprenant un métier...

« La Congrégation acceptera-t-elle de seconder sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus dans cette magnifique tâche dont la portée sociale n'échappe à personne, et qui nous vaudrait tant de sympathies ?

« C'est le secret de demain<sup>12</sup>. »

<sup>7</sup> B. G., tome XXXVII, p. 23.

<sup>8</sup> R. Piacentini : *Chronique de St-Michel-en-Priziac, 1858-1956. Cent ans au service de l'enfance déshéritée* (St-Michel-en-Priziac, Morbihan, 1956), p. 114. Voir aussi p. 88.

<sup>9</sup> Œuvre de rééducation pour jeunes délinquants. On retrouvera de savoureux détails sur l'histoire de cette œuvre dans la Conférence donnée le 17 octobre 1955 par le P. J. Le Meste à l'occasion du centenaire de l'arrivée des Spiritains à St-Ilan. *Bulletin de la Province de France*, n° 78, janvier 1956, pp. 10-21.

<sup>10</sup> B. G., tome XXXIX, p. 255.

<sup>11</sup> B. G., tome XLI, p. 179 (sept.-oct. 1949).

<sup>12</sup> B. G., tome XXXVII, p. 27 (janvier 1935).

Treize ans après ce testament, Mgr Chappoulie témoignera qu'« en se penchant sur des enfants privés du foyer familial, les Spiritains d'aujourd'hui entendent retentir dans leur cœur le même appel qui conduisait Poullart des Places et ses escoliers vers les déshérités du sort <sup>13</sup>... ».



En dehors des déclarations officielles des Chapitres ou Supérieurs généraux postérieurs à Libermann, déclarations confirmées à l'occasion par d'éloquents décisions, il est un autre témoin de notre fidélité à toutes les âmes abandonnées sans distinction d'origine. Nos *Règles et Constitutions* sont là pour attester que jamais les Spiritains n'ont renoncé aux horizons indéfinis de leur vocation primordiale. Cet indice est évidemment capital, et ce qui le rend encore plus significatif, c'est que nos Règles ont connu de nombreux aléas, subissant jusqu'à sept révisions en cent ans <sup>14</sup> ! La mise au point d'une nouvelle législation ecclésiastique concernant l'organisation de la vie religieuse a souvent nécessité ces rajustements, mais à cette occasion on pouvait être tenté de faire quelques retouches par-ci par-là et si les saints pouvaient trembler, je crois que le ciel serait bien en émoi chaque fois qu'ici-bas une société religieuse s'avise de corriger l'œuvre de ses fondateurs. Nous sommes une des rares Congrégations modernes, sinon la seule, à posséder à côté de « Constitutions » explicatives, dérivées pour nous de la « Règle Provisoire » écrite en 1840, des « Règles latines ». Ces Règles latines furent rédigées en 1733 <sup>15</sup>, dans l'esprit de Claude Poullart des Places. Après ce qui vient d'être dit, nous pouvons nous féliciter de l'accord substantiel et souvent littéral de notre texte actuel avec les textes primitifs ; un bref tableau nous en instruira.

## RÈGLES LATINES

1734

Chap. 1<sup>er</sup> : Sodalitium... pro fine habet in ecclesiasticae disciplinae zelo et amore virtutum, obedientiae praesertim ac paupertatis, pauperes clericos educare, qui sint in manu Praelatorum parati ad omnia, Xenodochiis inservire, Pauperibus et etiam Infidelibus evangelizare, munia Ecclesiae infirma <sup>16</sup> et laboriosa magis pro quibus ministri difficile reperiuntur, non modo suscipere sed etiam toto corde amare, ac prae caeteris eligere <sup>17</sup>.

1956

ART. 3. — Sodalitii finis est in religiosae disciplinae zelo et amore virtutum, sodales educare, qui sint in manu Superiorum parati ad omnia : *ubicumque* pauperibus et infidelibus evangelizare, munia ecclesiastica infirma et laboriosa, pro quibus ministri difficillime reperiuntur, non modo suscipere sed etiam toto corde amare ac prae caeteris eligere.

<sup>13</sup> Sermon de Mgr Chappoulie à N.-D. des Victoires, le 20 novembre 1948, dans « Centenaire de la Fusion » supplément au *Bull. Génér.* n° 621, p. 36.

<sup>14</sup> Voici les dates de ces diverses révisions : 1848-50 ; 1855 ; 1876 ; 1906 ; 1922 ; 1956.

<sup>15</sup> Elles furent approuvées le 2 janv. 1734 par l'archevêque de Paris Mgr de Vintimille.

<sup>16</sup> Sic. Sans doute faut-il lire « infirma » ?

<sup>17</sup> Texte dans Le Floch « Cl. Fr. Poullart des Places ». Nouvelle édition — Lethiel-leux. Paris 1915, p. 586.

*Traduction* : L'Institut a pour fin de former des prêtres pauvres, dans le zèle de la discipline ecclésiastique et l'amour des vertus, surtout de l'obéissance et de la pauvreté, de sorte qu'ils soient entre les mains de leurs supérieurs prêts à tout, à servir dans les hôpitaux (comme) à porter l'Évangile aux Pauvres et même aux Infidèles, (disposés) non seulement à accepter, mais à aimer de tout cœur et à préférer à tout autre dans l'Église les postes humbles et plus pénibles pour lesquels on trouve difficilement des titulaires.

La fin de l'Institut est de former ses membres<sup>18</sup> dans le zèle de la discipline religieuse et l'amour des vertus de sorte qu'ils soient entre les mains de leurs Supérieurs prêts à tout : à porter l'Évangile aux pauvres et aux infidèles, de par le monde entier, (disposés) non seulement à accepter, mais à aimer de tout cœur et à préférer à tout autre dans l'Église les postes humbles et pénibles pour lesquels on ne trouve que très difficilement des titulaires.

## CONSTITUTIONS

1840

1<sup>re</sup> partie. chap. 3. ARTICLE PREMIER. La Congrégation est destinée aux Missions étrangères et lointaines...

ART. 5. Les Missions auxquelles la Congrégation doit s'appliquer seront parmi les peuples pauvres, méprisés, dont les besoins sont très grands et qui sont les plus négligés dans l'Église de Dieu...

ART. 7. — La Mission que Notre-Seigneur nous donne *maintenant* est celle des Noirs, qui a éminemment les conditions susdites<sup>19</sup>.

1956

ART. 5. La Congrégation est un Institut religieux voué à l'apostolat...

ART. 7. Elle a pour fin propre et distinctive les ministères humbles et pénibles pour lesquels la Sainte Église trouve plus difficilement des ouvriers apostoliques, spécialement l'évangélisation des Infidèles, et des Infidèles de race noire.

★

« Le sacrifice de Libermann, le jour où s'éloignant de Rennes, il renonçait à consacrer sa vie à la formation des religieux et des prêtres pour se vouer tout entier à l'idée de l'évangélisation des Noirs était si riche en possibilités de grâces que Dieu allait permettre à la nouvelle Société spiritaine née de la Fusion, de répondre non seulement aux exigences des missions d'Afrique, mais encore de revenir à la vocation primitive de son fondateur et par-delà les temps jusqu'à ses origines, à Claude Poullart des Places... former des prêtres pauvres qui s'occuperaient des pauvres... élever dans la pauvreté et dans l'amour de cette pauvreté, de jeunes hommes pauvres

<sup>18</sup> La substitution du terme « sodales » (membres) au terme « clericos » (prêtres), substitution antérieure à l'arrivée de Libermann, donne au texte une allure qui a pu surprendre (voir ci-dessus, p. 122<sup>5</sup>). En fait, cette première correction voulait surtout signifier que les Spiritains ne voulaient plus se contenter de former des prêtres qui iraient aux pauvres, mais entendaient aussi y aller eux-mêmes. Mais à prendre le nouveau texte à la lettre il faudrait en conclure que tous les Spiritains devraient être occupés à former des Spiritains ! Cf. *N. D.*, XI, 53 ; XII, 529.

<sup>19</sup> *N. D.*, II, 240-41.

eux-mêmes et qui resteront demain volontairement les compagnons et les serviteurs des pauvres<sup>20</sup>... »

Il est permis d'espérer que cette vue de Mgr Chappoulie est encore plus prophétique qu'elle n'est déjà historique ; ce n'en est pas moins dès maintenant pour tout Spiritain un grand sujet d'action de grâces que de voir préservées, à travers toutes les vicissitudes d'une vie déjà longue, en dépit de maints dangers, point du tout illusoire, d'accaparement ou de rétrécissement de sa mission, de voir ainsi préservées et sauvegardées, toutes les virtualités de son idéal, toutes les promesses d'épanouissement de sa vocation première, la seule qui soit de toujours et pour toujours : dans les postes *les moins* recherchés, au service des *plus* abandonnés. Ce petit comparatif interdit que la vocation spiritaine soit jamais ni dépassée ni démodée. Toute démobilisation apostolique de tel ou tel secteur de notre activité ne fera que nous rendre heureusement à notre disponibilité première pour la dernière place qui, seule, est à la mesure de notre mission.

Quelques lignes de *Mgr Le Hunsec* écrites en mars 1950, à la veille de notre dernier Chapitre général qu'il lui revenait de convoquer, définissent parfaitement et l'intention qui inspira l'enquête que nous venons de faire et la donnée majeure qu'elle nous amène à souligner, à savoir qu'aujourd'hui comme au temps de Cl. Poullart, nous restons de droit voués à toutes les âmes abandonnées sans restriction.

« *Le mal le plus grand qui puisse frapper un Institut religieux, écrit-il, c'est d'être infidèle à ses destinées providentielles, telles qu'elles ont été fixées par ceux qui en ont reçu mission.* »

« Nous savons ce qu'ont voulu nos Supérieurs Généraux depuis Claude Poullart des Places, depuis le Vénérable Père, ce qu'ont maintenu tous nos Chapitres : former des prêtres, des religieux prêts à tout bien, à tout ministère auprès des âmes abandonnées, spécialement celles de race noire, des prêtres religieux unis entre eux, sans distinction d'origine, pour le but commun<sup>21</sup>. »



Malgré le grand honneur qui est le leur, d'avoir été, tant en Afrique orientale qu'occidentale et équatoriale, les tout premiers missionnaires de l'Afrique moderne, les Spiritains n'ont jamais accepté le titre exclusif de « Missionnaires d'Afrique ». Dans le grand corps d'armée missionnaire, notre rôle ressemble plutôt à celui des voltigeurs, toujours prêts à « courir au secours de (la) partie de l'Église qui (se trouve être) la plus abandonnée et la plus méprisée » (Libermann, *N. D.*, II, 182). Comme nous l'a rappelé joliment le P. Bernier dans le film *Un Missionnaire*, « un bon Spiritain n'est attaché qu'à sa valise ». Les détachements et les reconversions que pareille vocation ne saurait manquer de nous imposer périodiquement et parfois sur une vaste échelle, se feront sans heurt, le jour venu, pourvu que « tout le monde chez nous » continue à trouver « très simple » la pratique du *parati ad omnia* que nous ont si bien enseignée nos anciens. Écoutons Mgr Le Roy nous donner en exemple ceux de 1903 :

<sup>20</sup> Sermon de Mgr Chappoulie, *loc. cit.*, pp. 25, 29, 35.

<sup>21</sup> *B. G.*, XLI, p. 327.

« En décembre 1904, me trouvant à Rome, un vénérable Vicaire apostolique, membre d'une Congrégation religieuse, m'interrogea :

« On nous disait dernièrement, me confia-t-il, une chose qui nous a beaucoup étonnés, à propos des Pères du Saint-Esprit.

— Quoi donc ?

— L'an dernier, vous avez eu plusieurs maisons de fermées en France ?

— Oui, quatorze.

— Et combien de Pères et de Frères se sont trouvés à votre disposition ?

— Trois cents.

— C'est ce qu'on disait. Et l'on ajoutait que vous, Supérieur général, vous aviez aussitôt dressé votre liste, donné à chacun sa destination par le monde, en Europe, en Afrique, en Amérique, et que tous étaient partis contents. Est-ce vrai ? »

Et je répondis avec ferteté :

« Le fait est exact, mais tout le monde, chez nous, l'a trouvé très simple. »

Mon vénérable interlocuteur me regarda :

« Eh bien ! dit-il, vous êtes peut-être la seule Congrégation où dans ces circonstances, la chose ait pu se faire...<sup>22</sup>. »



Il y aura toujours en Afrique comme chez tous les peuples de la terre des portions d'humanité plus déshéritées et c'est là qu'à travers tous les siècles, par fidélité à leurs premières amours, comme à leur engagement premier, les Spiritains continueront d'aller par priorité. Notre vocation spiritaine doit nous rendre clairvoyants à discerner parmi ces populations celles qui sont « plus misérables encore<sup>23</sup> » :

— sous-prolétariat des banlieues africaines,

— lépreux et pygmées de la forêt équatoriale,

— Noirs toujours opprimés d'Afrique du Sud, parqués comme bétail derrière des barbelés (*Pleure, ô pays bien-aimé*)<sup>24</sup>,

— descendants des anciens esclaves, vivant toujours misérablement dans les immenses forêts de Guyane et d'Amazonie<sup>25</sup>.

A tous ces postes que Claude Poullart et Libermann auraient aimés, les Spiritains sont présents.

Athanase BOUCHARD, c. s. sp.

Abbaye Blanche, Mortain (août 1959).

<sup>22</sup> Circulaire de Mgr Le Roy, N° 10, août 1906, p. 23.

<sup>23</sup> Libermann, cf. *infra*, p. 142.

<sup>24</sup> Cf. L. VOCEL, *c.s.sp.*, *Les Spiritains en Afrique du Sud (Annales Spiritaines, octobre 1956, pp. 109-113)*.

<sup>25</sup> Nos confrères allemands et hollandais travaillent de concert à la fondation d'une province spiritaine au Brésil qui dès 1961 aura son propre noviciat.

## Quelle est la destination de la Congrégation ?

*En 1844-1845, dans les conférences spirituelles qu'il faisait au premier Noviciat de la Neuville, Notre Vénérable Père s'attacha à commenter la « Règle provisoire » de ses missionnaires du Saint-Cœur de Marie, rédigée à Rome en 1840, imprimée à Amiens en 1845. Le jeune Louis-Marie Barazer de Lannurien, alors âgé de vingt et un ans et qui devait mourir dix ans plus tard, fondateur et premier supérieur du Séminaire Français de Rome, mit cette glose par écrit immédiatement après l'avoir entendue. Nous reproduisons les passages de ce manuscrit précieux et inédit qui pertinenent à notre sujet.*

### REGLE PROVISOIRE

1<sup>re</sup> partie, chap. III : Quelle est la destination de la Congrégation ?

ART. 5. — Les Missions auxquelles la Congrégation doit s'appliquer seront parmi les peuples pauvres, méprisés, dont les besoins sont très grands, et qui sont les plus négligés dans l'Eglise de Dieu, et parmi lesquels on peut espérer produire beaucoup de fruits.

ART. 6. — On n'abandonnera pas cependant une Mission commencée pour en entreprendre une autre qui aurait plus parfaitement ces conditions, à moins que par la grâce et la bénédiction de Dieu, la première soit dans un si bon état qu'elle n'ait plus les conditions indiquées dans l'article précédent <sup>1</sup>.

Pauvres, méprisés, négligés dans l'Eglise de Dieu, telles sont les qualités que doivent avoir les peuples auxquels nous sommes destinés.

De là il suit : 1<sup>o</sup> Que nous devons être animés d'un grand esprit d'humilité, d'abjection, d'amour du mépris ; car s'il est vrai que de loin et en spéculation on admire notre œuvre, on loue le désintéressement et la générosité de nos Missionnaires, il n'est pas moins vrai que de près et dans la pratique, le mépris dont ces pauvres gens sont couverts retombe en partie sur ceux qui s'en occupent, ou du moins qu'on les regarde comme des gens d'un rang inférieur...

... Les commencements d'une telle Mission pourront être difficiles, rebutants, donner peu de consolations ; si donc on n'est pas armé de patience et de courage, on l'abandonnera. Loin de nous une telle lâcheté !

Nous ne devons quitter une Mission que quand le pays où nous l'aurons faite n'aura plus besoin de nous, c'est-à-dire quand la religion y aura été établie solidement et dans toutes les formes canoniques, qu'il y aura un clergé suffisamment nombreux pour les besoins de ce peuple et que nous ne serons plus nécessaires ; et c'est ce qui n'arrivera pas de sitôt.

Un cas cependant où il serait permis d'abandonner une Mission pour un temps, à cause de ces difficultés et de sa stérilité : ce serait, si d'une part on y

<sup>1</sup> N. D., II, 241.

a travaillé déjà avec zèle et pendant un temps considérable, et que par cette expérience on ait reconnu qu'il y ait fort peu à faire, et que de l'autre s'ouvre devant nous une autre Mission qui soit dans les conditions que nous marque notre zèle, où il y ait espoir de produire des fruits beaucoup plus grands.

ART. 7. — La Mission que Notre-Seigneur nous donne *maintenant* est celle des Noirs, qui a éminemment les conditions susdites. La volonté divine paraît donc être que nous allions au secours de ces pauvres âmes. Nous ne nous occuperons d'aucune autre œuvre *jusqu'à ce que celle-ci n'ait plus les conditions qui nous y attirent* <sup>2</sup>.

Si nous appliquons à la Mission des Noirs les conditions que nous venons d'énumérer, nous verrons qu'elle les réunit éminemment : ...

... Aujourd'hui que Dieu nous y appelle il semble tout disposer pour faciliter leur conversion !

Non seulement la religion prépare ses bienfaits et les grâces dont elle est dépositaire à ces pauvres peuples, mais encore la politique entre dans les desseins de la divine Providence pour hâter leur conversion, en facilitant les communications entre eux et nous ; tous les yeux sont maintenant tournés vers les Noirs, d'une part on crie à l'abolition de l'esclavage, de l'autre, on envoie sur les côtes plus de grands vaisseaux pour empêcher la traite.

Mais aussi devons-nous nous hâter d'aller au secours de ces peuples car voilà cette foule d'Européens qui vont accourir chez eux, que leur porteront-ils ? D'un côté la corruption des mœurs, ce qu'ils ont déjà commencé sur les côtes ; de l'autre l'hérésie.

Hâtons-nous donc ; comment rester en arrière quand nous voyons les protestants se donner tant de mouvement ?

Si nous tardons trop, une fois que le mal aura prédominé, il sera bien difficile de guérir la plaie. Oh ! quelle belle Mission s'ouvre devant nous !

De grandes difficultés s'y présentent, moins d'éclat l'accompagne que d'autres Missions ; mais c'est là ce qui la rendra méritoire devant Dieu.

Tâchons donc de nous rendre par la préparation de nos âmes, de dignes instruments de la miséricorde divine à l'égard de cette pauvre race.

ART. 8. — Quoique toutes nos vues doivent se porter maintenant vers les Noirs, cependant nos Missionnaires ne négligeront pas les autres habitants du pays où ils seront employés, ils tâcheront de procurer le salut de tous ceux qui sont dans la voie de perdition, à condition toutefois que l'intérêt spirituel des Noirs n'en souffrira aucun dommage <sup>3</sup>.

Il pourra arriver souvent que les Blancs, dans le pays où nous serons employés, seront eux-mêmes dans de très grands besoins spirituels, nous ferons bien de leur donner aussi nos soins, mais pourvu que cela ne nuise pas à notre affaire principale, le salut des Noirs ; négliger ceux-ci pour les Blancs, serait manquer à l'esprit de notre Congrégation.

★

Chap. VII. — Troisième moyen de sauver les âmes. Ministère auprès des prêtres.

ART. PREMIER. — Nous regarderons la sanctification des prêtres comme un

<sup>2</sup> *Ibidem*. C'est nous qui soulignons.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

des points les plus importants de notre ministère. De là dépend le salut d'une foule innombrable d'âmes ainsi que la solidité et la conservation du bien que nous pouvons faire parmi les infidèles<sup>4</sup>.

Un missionnaire qui travaille seulement à la sanctification des laïques ressemble à un marchand qui vend en détail ; celui qui travaille à la sanctification des prêtres ressemble à un marchand qui vend en gros.

Le missionnaire par lui-même ne peut pas suffire aux besoins de tous les habitants du pays, il faut qu'il coure d'un côté à l'autre ; et quand il quittera un lieu où il aura bien disposé les fidèles, qu'est-ce qui pourra maintenir ce bien sinon un bon prêtre ?

Des bons prêtres qu'il laissera après lui dépendra donc la solidité du bien qu'il aura pu faire ; et de plus ces bons prêtres, par le zèle qui les animera et qu'ils réduiront en pratique, ne se contenteront pas de conserver, mais ils étendront ce bien et procureront ainsi le salut d'une foule innombrable d'âmes.

ART. 2. — Nous aurons pour les prêtres qui sont placés dans les paroisses le plus grand respect et la plus grande affection comme envers des Supérieurs que nous donne Notre-Seigneur Jésus-Christ<sup>5</sup>.

Sans doute c'est quelque chose de beau que la vie apostolique, sans doute il pourra quelquefois arriver que des Missionnaires soient plus saints que des curés placés dans le même pays. Mais toujours est-il : 1<sup>o</sup> que plus un missionnaire sera saint, plus il sera humble.

2<sup>o</sup> Que comme missionnaire, il est inférieur dans la hiérarchie aux prêtres qui sont placés dans les cures ; qu'il doit les regarder comme ses supérieurs et les traiter comme tels.

ART. 9. — On les engagera à venir souvent faire des retraites dans nos maisons, même chaque année si cela se peut. On les recevra avec beaucoup de prévenance quand ils viendront en faire ; on leur donnera la nourriture de la communauté, y ajoutant seulement quelque chose pour eux. On ne leur fera rien payer pour cela ; si cependant ils veulent faire une aumône à la maison, on la recevra de peur de leur faire de la peine. On tâchera, lorsque la chose sera possible, d'en réunir plusieurs pour leur donner ensemble les exercices de la retraite et les instructions qu'on a coutume de faire dans ces circonstances. S'ils sont en si petit nombre qu'on ne puisse pas leur donner ces exercices, le Supérieur chargera quelqu'un de leur donner les méditations et les lectures convenables et de les suivre pendant leur retraite<sup>6</sup>.

On les engagera à venir faire des retraites chez nous mais sans avoir l'air de les presser. On les engagera d'abord à venir nous voir, puis quand on aura gagné leur confiance, on pourra leur dire : Venez faire une retraite chez nous, etc.

On ne leur prendra rien pour la nourriture ni pour le logement. Il y a des prêtres qui regardent à venir faire leur retraite à cause de la pension qu'il leur faudrait payer ; il faut leur enlever cet obstacle. Qu'on ne s'inquiète

<sup>4</sup> N. D., II, 250.

<sup>5</sup> *Ibidem*.

<sup>6</sup> N. D., II, 252.

pas pour ce que cela nous coûtera s'ils sont nombreux ; le bon Dieu y pourvoira. S'ils veulent donner quelque chose on l'acceptera, mais à titre d'aumône.



Chap. IX : Quelques règles de conduite envers ceux que nous devons évangéliser.

ART. 3. — Ils auront un soin et une tendresse sainte et toute particulière pour les plus pauvres et les plus malheureux selon le monde. Ils les traiteront avec une bonté et une prédilection très grandes. Ils leur procureront tous les secours et les soulagements qu'ils pourront sans trop examiner s'ils le méritent ou non. Ils s'entretiendront avec eux, les visiteront fréquemment dans leurs pauvres réduits ; ils ne laisseront échapper aucune occasion de les instruire dans les vérités saintes et de les rendre meilleurs.

Ils emploieront les moyens qu'ils jugeront les plus propres pour leur faire fréquenter les sacrements et les aider à s'y bien préparer. Ils les combleront et enrichiront autant qu'ils pourront de toutes sortes de biens spirituels <sup>7</sup>.

Et parmi eux nous en trouverons de plus misérables encore ; tels sont les esclaves dans les colonies et les malheureux dans les pays sauvages. Et en cela quoi d'étonnant, quand on considère l'état de dégradation affreux et d'avitilissement où sont les esclaves dans nos colonies ? Privés de toute satisfaction dans les autres créatures, ils n'en ont point d'autre que de satisfaire les passions de leur chair. L'état des malheureux dans les pays libres est le même et peut-être quelquefois plus dur quant aux mauvais traitements et à la misère, seulement ils n'ont peut-être pas à souffrir cette hauteur du maître qui regarde l'esclave comme on regarde un chien ; et cette vue de toutes les jouissances naturelles dont on jouit à côté d'eux.

... Pour nous le ministère auprès des plus misérables doit être un vrai régal et cela pour trois raisons :

1° D'abord parce que nous trouvons en eux l'objet que se propose comme but la Congrégation, qui est de venir *au secours des plus abandonnés* <sup>8</sup>.

2° Ce ministère si peu satisfaisant pour la nature rend par là même nos œuvres de charité plus pures, plus saintes, plus méritoires.

3° Il nous rend plus conformes à Notre-Seigneur qui, durant sa vie, a eu un si grand soin de soulager toutes les misères spirituelles et corporelles et qui maintenant nous supporte avec tant de douceur dans notre grossièreté.



2<sup>e</sup> partie, chap. I : De la constitution ou de l'état spirituel de la Congrégation en général.

ART. PREMIER. — Trois choses constituent l'état spirituel de la Congrégation : la vie de communauté, l'apostolat et l'esprit de religion, qui doit être l'âme de la vie de communauté et de l'apostolat <sup>9</sup>.

<sup>7</sup> N. D., II, 255.

<sup>8</sup> C'est nous qui soulignons cette formule dont nous avons fait le titre de ce numéro. L'expression « les plus abandonnés », ou toute autre équivalente, comme désignant la raison d'être de notre Congrégation, revient au moins 20 fois sous la plume du Vénérable Père. N. D. L. R.

<sup>9</sup> N. D., II, 259.

Un corps spirituel peut être comparé à un corps physique ; les membres du corps spirituel aux membres du corps physique. De même que les membres du corps physique sont unis entre eux, il faut que les membres du corps spirituel soient bien liés entre eux, et le lien qui doit les unir c'est la règle.

*Je l'ai dit et je le répète*, tant qu'il y aura union entre les membres de notre Congrégation, nous ferons beaucoup de bien, mais si cette union vient à se rompre, nous aurons alors de la misère.

L'apostolat est la fin de l'institution de notre Congrégation : la vie de communauté est le moyen par lequel nous devons tendre à cette fin, cela résulte de ce que la fin est toute surnaturelle et la gloire de Dieu même, mais l'esprit de religion est le principe qui doit lui donner la vie et l'action.

Chaque Congrégation a un esprit différent selon la fin qu'elle se propose ; ainsi l'esprit, les pratiques, la dévotion même d'un trappiste ne doit pas ressembler à celle d'un chartreux, l'un a pour fin d'honorer la pénitence de Notre-Seigneur, l'autre sa vie contemplative. L'esprit d'un chartreux ne devra point être celui d'un missionnaire, et parmi les Congrégations de missionnaires il y a encore des différences.

Ainsi parce que les Jésuites, par exemple, font beaucoup de bien, il ne s'en suit pas que nous devons suivre toujours la même voie ou le même esprit.

Eux doivent s'occuper de la haute société d'une manière particulière, *nous de la classe la plus infime*<sup>10</sup>.

Donc nous aurons un esprit différent, des moyens différents. Ainsi généralement pour chaque Congrégation, quoique ce soit toujours l'esprit de Notre-Seigneur qui doive les animer toutes.

LIBERMANN.

N. D. L. R. — Pour illustrer son article — (cf. supra p. 112), le P. J. Heijke avait choisi d'autres textes de Libermann. Nous n'avons pu les insérer faute de place, mais en voici les références : N. D. IV, 210 ; VI, 59, 76, 84-85, 190-92, 196, 322, 488-89 ; VII, 5 ; VIII, 92 ; XII, 23, 31, 199, 243, 376, 480 ; XIII, 304, 347.

<sup>10</sup> C'est nous qui soulignons. N.D.L.R.

## Quelques pensées sur la Mission du Père Libermann et sur l'avenir de son œuvre

Le P. Lannurien (en abrégant ainsi son nom patronymique, — cf. supra p. 139 — nous respectons son propre usage, devenu commun chez nous) s'il eût vécu, — Dieu nous l'enleva lui aussi à l'âge de 31 ans, en 1854 — eût pu être notre Nadal. Par les trop rares écrits que nous avons de lui, il reste pour nous le meilleur interprète de la pensée de Notre Vénérable Père, ayant été l'un de ses fils de prédilection et son très fervent disciple. Le manuscrit très important que nous versons au dossier du présent numéro a été rédigé le 28 juillet 1853. Nous le publions intégralement avec ses propres soulignements, nous contentant de réduire en petits caractères les passages qui n'offrent plus qu'un intérêt historique.

### § I. Mission du P. Libermann ; fin de sa Congrégation

1. Le P. Libermann a eu certainement une Mission divine ; sa vie et ses œuvres en sont la preuve incontestable.

2. La fin de cette Mission n'a pas cessé d'exister, quand il a quitté ce monde, comme il est constant : a) par la fondation de sa Congrégation destinée à perpétuer son œuvre ; b) par les bénédictions que Dieu a continué de verser sur cette Congrégation depuis la mort du fondateur ; c) par la nature même de cette fin.

3. Ses successeurs et ses enfants sont donc appelés à poursuivre sa mission, à achever son œuvre. De là, l'importance : 1<sup>o</sup> de bien connaître cette fin ; 2<sup>o</sup> comme ils ne pourront l'atteindre qu'autant qu'ils seront animés de son même esprit, importance de se bien pénétrer de l'esprit de leur père.

4. Quelle a donc été la Mission du P. Libermann ?

Il est évident que sa mission première a été de fonder une œuvre apostolique pour venir au secours *des âmes les plus abandonnées*. Telle est la fin exprimée au commencement de ses *Règles provisoires des Missionnaires du Saint-Cœur de Marie*. Il y ajoute que présentement, la divine Providence nous envoie au secours *des pauvres Noirs*, comme de ceux qui sont le plus abandonnés. Dans les mêmes règles, il est dit que ceux qui resteront en Europe, devront y exercer aussi le ministère ; et dès le temps de La Neuville, on s'occupa d'œuvres pauvres : savoyards, orphelines. Peu après, en acceptant la maison de Bordeaux, il fut constaté que la fin de la Congrégation ne se bornait pas aux seules âmes délaissées de l'Afrique ou même des Missions en général, mais qu'elle s'étendait à toute sorte de ministère apostolique concernant les *âmes délaissées*, c'est-à-dire à toutes les œuvres pauvres qui manquent d'ouvriers, soit en Europe, soit au delà des mers. Telle paraît donc clairement avoir été la première fin de la Mission du P. Libermann et de son œuvre.

Un grand fait dans la vie active du P. Libermann, dans sa vie de fondateur, a été l'union de sa Congrégation du Saint-Cœur de Marie avec la société

du Saint-Esprit. Or, de deux choses l'une : ou ce fait, cette union a été en dehors de la Mission divine du P. Libermann, ou il appartient à cette Mission. Dans le premier cas, il a rompu sa Mission, violé pour ainsi dire, son mandat divin et porté un coup mortel à son œuvre et à sa Congrégation : il ne manque pas de raisons humaines et apparentes pour porter ce jugement de condamnation ; mais il y a des raisons très fortes et fondées sur des vues de foi, de croire le contraire, c'est-à-dire que cette union entrainait dans les desseins de Dieu comme partie très importante de la Mission de notre vénéré fondateur. Ces raisons sont : 1° les *circonstances providentielles* qui ont amené ce fait, tandis que naturellement il devait y avoir, et il y avait en effet, défiance et éloignement entre ces deux Congrégations ; 2° la *manière dont le père s'est conduit* en cette circonstance : nous nous rappelons en effet qu'il agit contre les goûts, désirs et sentiments de la plupart ou de presque tous, ou peut-être de tous ses confrères, qui n'ont fait dans cette union que déférer à la haute estime qu'ils avaient pour lui, il agit malgré ses propres goûts, et la prévision des tracasseries et peines et reproches secrets ou exprimés qui en seraient la connaissance<sup>1</sup> certaine ; il avança avec une hardiesse qui, vu son humilité et sa défiance habituelle de lui-même, semble n'avoir dû venir que d'une forte impulsion de la grâce ; 3° les résultats de cette union : *réforme* du Séminaire, centre si important pour les Eglises des Colonies ; fondation des évêchés coloniaux, à laquelle il a eu tant de part, *influence sur les Ministères* et ses suites ; et de plus, il était dans les desseins de Dieu, et l'avenir, j'espère, nous le fera sentir plus vivement, que par ce moyen notre fondateur fût *plus connu*.

On pourrait encore énumérer d'autres excellents résultats de cette union. Mais comme ces résultats sont en dehors de la première fin de la Mission du P. Libermann indiquée plus haut, et que d'un autre côté cette union, si ses résultats se bornaient là, bien que sans doute très honorable pour le P. Libermann, n'en serait pas moins la ruine de sa première œuvre, je crois devoir conclure que Dieu a eu en vue dans cette union une autre fin surnaturelle permanente. Cette fin, je crois que la voici : c'était que la Congrégation du P. Libermann dût, outre l'apostolat des œuvres délaissées exercé par ses propres membres, être employée à former des prêtres séculiers remplis du même esprit de zèle et de dévouement, capables d'exercer apostoliquement le saint ministère, et spécialement de se dévouer à évangéliser les classes inférieures, pauvres, qui ont été jusqu'ici depuis longtemps assez généralement délaissées, et qui sont appelées maintenant à jouer un rôle si important dans la société, et qui à cause de cela sont exploitées et travaillées si habilement et si activement par les agents du Mal.

Nous devons remarquer que le fondateur d'une société reçoit généralement, outre les grâces qui doivent former l'ensemble des vertus qui constituent la sainteté, un genre de grâce particulière conforme à la fin de son œuvre et de son institut. Or, si Dieu n'avait destiné le P. Libermann qu'à fonder une Congrégation de Missionnaires pour les Nègres et pour les pauvres délaissés, on ne verrait pas bien de motif spécial de lui donner cette grâce extraordinaire de direction spirituelle et de formation à la vie intérieure. On peut être un saint homme et même un fondateur, je crois, sans avoir en aussi grande abondance cette grâce si sublime, cette puissance et cette touche si délicate qui, si je ne me trompe, ne se trouve pas dans tous les saints à ce haut degré.

<sup>1</sup> Sic. Sans doute faut-il lire : conséquence ?

Il me semble donc voir, dans ce fait si important, si dangereux pour nous, de l'union au Saint-Esprit<sup>2</sup>, et dans la nature de la grâce spéciale du P. Libermann, une marque de la seconde fin de son œuvre, et de la vocation par laquelle Dieu destinait ses enfants à la formation de prêtres intérieurs et dévoués. Aussi suis-je loin de regarder comme un effet du hasard, mais je regarde comme un fruit de cette grâce du fondateur et comme un signe de cette vocation, que le premier établissement nouveau de la Congrégation, après la mort du vénéré Père, soit l'érection d'un séminaire, et cela dans la première ville du monde, au centre de l'Église.

## § II. *Esprit du Fondateur et de sa Congrégation*

L'esprit qui doit animer une Congrégation doit être évidemment celui de son fondateur, qui a reçu éminemment la grâce de cet esprit, pour la communiquer à sa descendance spirituelle. Or, l'esprit du fondateur doit se chercher, se puiser, se reconnaître : 1° dans la grâce spéciale qui a brillé dans le fondateur ; 2° dans sa mission, la consécration et la fin de son œuvre ; 3° dans ses paroles qui comprennent : a) les règles qu'il a données ; b) ses autres écrits ; c) les instructions qu'il avait coutume de faire.

Si nous puisons à ces différentes sources, je crois qu'il nous sera facile de reconnaître que l'esprit de notre Congrégation, celui qui doit nous animer tous, doit être : 1° *un esprit de simplicité intérieure et extérieure*, se manifestant à l'intérieur<sup>3</sup> par des *manières simples* et par une *pauvreté consistant dans la médiocrité*. Je conclus ceci : a) de la première fin de la Congrégation fondée par le P. Libermann : je l'ai souvent entendu dans l'explication de la règle insister sur ce point, en argumentant de la fin de notre société qui nous doit mettre sans cesse en rapport avec les petits et les simples ; b) de nos règles et des instructions du Père, ou de ses exemples. 2° *Un grand esprit intérieur*. Je crois que sur ce point nous devrions tendre à une haute perfection. Je le conclus : a) de la grâce spéciale du fondateur ; b) de la deuxième fin : formation des prêtres ; c) de toutes les instructions ou écrits du Père. Cet esprit intérieur, d'après les règles, instructions, écrits et dernières recommandations du P. Libermann, consiste surtout en deux points : I, vie d'union à Notre-Seigneur, vie de foi ; II, sacrifice absolu : ses dernières paroles : « Dieu est tout. » 3° *Une tendre et plus qu'ordinaire dévotion à Marie, à son cœur* ; confiance et amour ; notre nom et notre consécration nous le disent ; et je crois que ce doit être là l'attrait, l'appât surnaturel par lequel nous attirerons des sujets à notre Société. Je ne parle pas de la charité et de l'union fraternelle, bien qu'elle ait été l'objet de ses dernières recommandations : a) parce qu'elle est essentielle, dans un degré fort considérable, à toute Congrégation, surtout apostolique, pour que celle-ci subsiste ; b) aussi tous les fondateurs en ont fait la recommandation spéciale en mourant ; c) elle est le thermomètre de la vie et de la puissance de toute société religieuse.

## § III. *Dangers que nous avons eus et que nous aurons encore à courir*

1° Une congrégation, comme un individu, peut perdre sa vocation, et dans le même sens, en cessant de tendre à sa fin : les exemples ne manquent pas.

<sup>2</sup> N. D. L. R... Il s'agit bien sûr du « Séminaire du St-Esprit » !

<sup>3</sup> Sic ; il semble qu'il faille corriger et lire : à l'extérieur.

2° Elle perd sa vocation en perdant l'esprit de son fondateur.

3° Le grand danger est donc de perdre cet esprit : on le perd par le relâchement, en ne répondant pas suffisamment aux grâces de Dieu ; nos négligences et nos péchés et notre peu de ferveur doivent donc nous faire craindre.

Mais nous avons à considérer ici les circonstances spéciales qui ont pu ou qui peuvent amener, faciliter, accroître rapidement et funestement ce relâchement, cet amoindrissement ou dépérissement de l'esprit primitif, de l'esprit du fondateur. Première cause ou premier danger : *Défaut ou manque d'Unité et de Gouvernement* dans la Congrégation : Ce malheur est venu sans doute a) du manque de sujets assez nombreux ayant toutes les qualités requises pour être supérieurs dans les différentes communautés et œuvres ; b) du manque d'organisation. De là, 1° manque d'union et de charité, 2° d'unité dans l'interprétation des règles et même de l'état où l'on devait vivre : si l'on devait se regarder comme membres d'une Société de prêtres séculiers. c) incertitude et vague dans les rapports des supérieurs avec les membres de leur communauté, et avec leurs supérieurs provinciaux ou général ; d) découragement et peines, surtout dans les Missions ; e) éloignement progressif de l'esprit de la Congrégation : pauvreté, simplicité, vie intérieure, etc., et de tout esprit religieux : obéissance, etc.

2° Cause au deuxième danger : *les suites de notre réunion avec le Saint-Esprit*. C'est peut-être le plus grand danger que la Congrégation ait couru ; danger provenant : 1° différence d'esprit : il est vrai que les anciennes Constitutions du Saint-Esprit se rapprochent quant à la fin générale et quant à l'esprit, de celui que notre Congrégation doit avoir ; mais si l'on considère l'état de la Société du Saint-Esprit, à l'époque de l'union, rapproché du genre de vie auquel le P. Libermann avait cherché à former ses premiers enfants, quelle différence ! D'une part, pauvreté, de l'autre bien-être, même un peu de luxe ; d'une part simplicité ; de l'autre la Raison ; d'une part... je parle de l'aspect général, car si l'on en vient aux personnes, ce pourrait être un autre jugement, que Dieu seul est à même de prononcer ; 2° différence de milieu : à notre entrée au Saint-Esprit, nous nous sommes trouvés dans un monde et dans un genre de vie tout différent ; et sous-prétexte que nos nouvelles relations exigeaient un certain decorum, il est bien à craindre que nous ayons quitté en grande partie nos habitudes de simplicité et de pauvreté ; 3° différences de noms et de règles : ces règles ou Constitutions du Saint-Esprit n'ont aucun rapport avec l'état dans lequel se trouve notre Congrégation ; de là est venu qu'on n'a plus su à quoi s'en tenir, de là des embarras, des anxiétés, des tentations. On ne savait plus ce qu'on voulait ni où l'on tendait. Quant à la perte de notre nom, je crois qu'il est difficile de nier qu'elle nous a privés de ce qui était un des charmes les plus attrayants de notre petite Congrégation du Saint-Cœur de Marie.

3° Danger : pas de vœux obligatoires. De deux choses l'une : ou nous voulons être des religieux, ou bien être une simple société de Missionnaires. Si nous voulons être religieux, les vœux sont le lien unique qui peut seul tenir unis les anneaux de cette chaîne qui constitue la vie religieuse ; et aussi, selon l'enseignement universel, *les trois vœux sont essentiels à la vie religieuse*. Dans le deuxième cas, c'est-à-dire si nous ne voulons être qu'une société de simples prêtres séculiers, alors il est inutile de songer à conserver dans les maisons diverses de nos Missions et d'Europe l'unité d'esprit si difficile à conserver même avec les vœux ; et par conséquent l'esprit du fondateur sera bien vite perdu.

#### § IV. *Remèdes et Moyens à prendre*

1. Pour tous et chaque membre de la Congrégation : s'efforcer de se pénétrer de plus en plus de l'esprit du fondateur et de notre vocation ; méditer habituellement là-dessus ; se renouveler dans la pratique par les retraites et par tous les autres moyens que nous donnent les règles.

2. Pour les supérieurs : qu'ils s'efforcent de maintenir et d'accroître cet esprit dans leurs communautés : *a*) par leur exemple ; *b*) par leur gouvernement fort et doux ; *c*) par leur direction spirituelle. 3. Pour le supérieur général : *a*) qu'il travaille (comme il le fait) à *achever l'organisation de la Congrégation* par des règlements qui servent à maintenir *l'unité et l'union*, avec l'observation de la règle, entre les membres de la Congrégation ; à faciliter aux supérieurs particuliers le gouvernement et la direction de leurs communautés... ; *b*) qu'il travaille à nous donner *l'unité et la précision de règles* afin qu'il n'y ait plus d'incertitude : pour cela je crois : *a*) que l'œuvre du P. Libermann (explication des Constitutions) doit être en temps opportun approuvée par Rome, en ajoutant ce qui manque, v. g. l'élection du supérieur général ; *b*) puis on pourrait fixer peut-être certaines assemblées générales comme chez les Jésuites, qui à certaines époques pourraient porter des décrets lesquels seraient dûment promulgués dans toute la Congrégation pour y avoir force de loi. Sans quoi, il sera difficile qu'il y ait unité. Et je serais assez d'avis que quand se fera cette approbation, on substitue le nom du Saint-Cœur de Marie à celui d'Immaculée auquel on ne s'habitue pas dans le langage ordinaire. Mais du reste, ceci a le temps d'être examiné.

J'ajoute que je crois que maintenant il va falloir nous occuper du procès du P. Libermann. J'espère que nous réussirons, Dieu aidant, à le faire déclarer Vénérable ; pour le reste, ce sera à lui de faire des miracles, s'il doit être béatifié.

#### § V. *Avenir de la Congrégation*

Si nous sommes fidèles à l'esprit du fondateur et de notre vocation, il est indubitable que le bon Dieu nous ayant destinés à une fin, nous donnera toutes les grâces nécessaires pour l'atteindre, et qu'il nous fera croître en nombre, afin de porter des fruits plus abondants et permanents. De là nous pourrions espérer.

1° pour les Missions : des succès plus constants pour la conversion des âmes. Le sang de nos premiers Missionnaires et leur sacrifice ne seront pas perdus.

2° en Europe : nous nous étendrons : *a*) par les œuvres qui concernent le bien du peuple, des pauvres, dont on a un si grand besoin actuellement ; *b*) par les séminaires, soit en Allemagne, où ils sont si nécessaires, soit dans d'autres contrées.

3° Pour notre établissement à Rome, je crois que, dès que la Providence nous aura envoyé quelques sujets italiens, il faudra fonder ici un noviciat ; inutile de songer à nous recruter dans ce pays, si l'on doit envoyer les sujets faire leur noviciat en France. Outre les missionnaires que nous pourrions avoir d'Italie, si le bon Dieu nous favorise et que nous ne déméritons pas trop de

ses faveurs, il y a ici un bien immense à faire, soit auprès des gens de la campagne qui sont un peu abandonnés, soit auprès du peuple.

Quant aux biens temporels, *a)* je crois que nous ne devons pas désirer d'en avoir jamais beaucoup : ici surtout on est à même de voir combien ils sont dangereux pour les Communautés religieuses ; *b)* que nous devons avoir une grande confiance, que si nous sommes fidèles à notre vocation, nous ne manquerons jamais du nécessaire.

Enfin, une dernière considération : *Qu'est-ce qui peut attirer des sujets à notre Congrégation ?*

Je sais que Dieu seul par sa grâce peut attirer d'une manière forte et solide. Mais sauf une action miraculeuse sur laquelle nous ne devons pas généralement compter, Dieu attirera par les voies ordinaires. Or, d'après l'histoire des Congrégations et ordres religieux, il semble que ces voies par lesquelles les sujets sont attirés dans les différents ordres, surtout à leurs commencements, sont au nombre de trois principales : *a)* les exemples de vertus qui frappent ; *b)* la charité qui charme et attire ; *c)* ce qu'il y a de spécial à chaque ordre ; pour nous, il me paraît que ce doit être la *simplicité*, une *tendre et vive dévotion* au Saint Cœur de Marie, et notre *vocation au service des âmes les plus délaissées*.

Avons-nous ces vertus, ces qualités, qui nous rendraient aptes à notre fin, et nous attireraient des confrères ? Peut-être avons-nous un peu de tout cela ! Mais nous devons confesser qu'il nous en manque beaucoup et que déjà il y a une bien grande différence entre le Père et les enfants. Pour mon compte, je sens le besoin et le désir de méditer sur ces différents points, et de former de bons propos.

*Je n'ai pas eu le temps de relire ni de copier pour moi.*

Louis-Marie LANNURIEN, *c. s. sp.*,

Rome, 28 juillet 1853.

Les Pères soussignés attestent avoir vérifié par eux-mêmes la conformité de cette copie avec l'original du R. P. Lannurien, en foi de quoi ils ont apposé leurs signatures.

Paris, ce 23 juillet 1910.

C. BERTHET. BENOÎT.

# L'ESPRIT de nos PÈRES, ESPRIT D'HUMILITÉ

*C'est une joie pour nous d'honorer le centenaire de la naissance du P. Liagre, qui restera dans l'histoire l'un des meilleurs fils de Libermann (19 déc. 1859-29 janvier 1936) en publiant le canevas d'une petite allocution qu'il adressa à ses novices le 2 octobre 1922. Le Père est déjà très avantageusement connu comme auteur spirituel par plusieurs petits ouvrages posthumes : Retraite avec Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus (Lisieux, 1940), Notre vie divine dans le Christ Jésus (Chevilly, 1943). De lui, un ensemble de sept conférences fut encore édité en 1948, par les soins du R. P. Emile Laurent, sous ce titre : « Le Vénérable Libermann. L'homme, la doctrine » (Alsatia, Paris, 238 pages). Ce livre est demeuré jusqu'à présent, l'une des plus précieuses et plus pénétrantes introductions que nous ayons à la spiritualité libermanienne.*

*Par souci d'authenticité, nous respectons le style elliptique, la ponctuation, les soulignements d'un texte qui n'était évidemment pas destiné à la publication. Nous avons formé le titre à partir de deux expressions de l'auteur qui résument bien son propos.*

Ce serait, ce soir, que je devrais vous faire la conférence (désormais de règle, dans les Noviciats et Scolasticats) sur notre Vénéré Fondateur Claude-François Poullart des Places et sur son œuvre.

Notre dernière conférence de retraite en tiendra lieu. Je me contenterai d'un mot au sujet du Prêtre saint et vénéré de qui notre Congrégation tient sa première origine.

D'ailleurs, vous venez d'entendre lire l'abrégé de sa vie. Les premiers jours de votre retraite, la lecture du repas du soir vous a remis devant les yeux les années de sa vie d'étudiant, son application intense, durant cette période, à la vie intérieure et à la sanctification de son âme : le meilleur modèle que vous puissiez avoir devant les yeux pour entrer au Scolasticat et pour animer votre vie de l'esprit qui anima le jeune Claude-François Poullart des Places, alors à peu près de votre âge, et dans des conditions toutes semblables.

Ferveur. — Sans tenir compte de son entourage, de ce qu'on pensait,... lisait, autour de lui (dans ce grand collège Louis-le-Grand, où son changement de vie produisit une si vive émotion).

— Ayant son idéal, qu'il entretenait, qu'il perfectionnait, chaque jour, dans de sérieuses et ferventes oraisons.

— Marchant vers cet idéal, simplement, droitement, comme s'il n'y avait au monde que Dieu et Lui : fidèle aux inspirations du Saint-Esprit, faisant enfin,

— au milieu de ses devoirs d'étudiant très consciencieusement remplis, — faisant sa grande affaire de ses progrès dans la perfection sacerdotale, et dans la sainteté (amour de la solitude, du silence ; amour de la pauvreté ; mortification, *oraison*).

\*  
\*\*

Je souligne un trait : humilité ;  
humilité dans le Fondateur ;  
humilité dans l'œuvre.

Ceci est caractéristique, et, pour vous, très instructif. — Au moment d'entrer dans la Congrégation, vous devez désirer, d'un désir profond et efficace, en prendre l'esprit. Vous l'avez entendu, le but que la Maison Mère s'est proposé en instituant, dans notre Institut religieux, la célébration de l'anniversaire de la mort de son vénéré Fondateur, c'est de *nous animer de son esprit*.

Or, rien n'est caractéristique en Claude-François, dans sa personne et dans son œuvre, comme l'humilité : — rappelez-vous les excès de son humilité, lorsque devant ses condisciples d'hier, tous jeunes-gens de la noblesse, — il paraissait vêtu de sa pauvre soutane, mendiait à la cuisine les restes du dîner et les portait de ses mains, traversant ainsi la cour du Collège, à de pauvres écoliers qu'il avait adoptés. — Plus tard l'œuvre étant établie rue des Cordiers, il se faisait littéralement le domestique de ces pauvres écoliers, faisant leurs commissions à travers Paris, cirant leurs souliers : leur donnant à tous l'exemple vivant de l'humilité.

Et cette œuvre qui commençait alors, était la plus humble qu'on pût concevoir : recrutée parmi les humbles, les pauvres ; vivant humblement, d'aumônes, avec défense dans la Règle de recevoir, des jeunes-gens capables de payer quoi que ce soit ; formant des prêtres en vue des postes les plus humbles, des fonctions dont personne ne voulait.

\*  
\*\*

Et c'est identiquement l'esprit que devait, un siècle et demi plus tard, refuser de nouveau à la Congrégation du Saint-Esprit en la restaurant et la renouvelant, le Vénérable P. Libermann avec sa petite société du Saint-Cœur de Marie : esprit d'humilité.

Humble dans sa vie, presque jusqu'à l'excès, le Vénérable Père fut humble dans son œuvre : les âmes les plus abandonnées, les œuvres les plus délaissées, c'est aussi ce qu'il voulait donner en partage à sa petite société. « Nous sommes les chiffonniers de la Sainte Eglise. »

\*  
\*\*

Claude-François Poullart des Places — Le Vénérable Libermann ! à 150 ans d'intervalle, ces deux hommes se ressemblent étonnamment, et leur caractère saillant, à l'un et à l'autre, c'est l'humilité.

Voilà nos modèles ; voilà l'esprit de notre famille religieuse ; le caractère de la Congrégation, de ses membres et de ses œuvres : c'est l'humilité ; ce doit toujours être l'humilité.

Tant que nous resterons dans cet esprit, Dieu nous bénira. — Si nous nous en éloignons, il se retirera : « Nous marcherons seuls ; et nous ne marcherons pas longtemps »<sup>1</sup>.

Aimons *notre humilité* comme un héritage de nos pères.

Ne rougissons jamais d'être les derniers, les plus petits parmi les ouvriers de la Sainte Eglise.

<sup>1</sup> N.D.L.R. : Le P. Liagre cite ici la circulaire N° 2 de Mgr Le Roy rapportant les décisions du Chapitre Général de 1896, p. 4. Cf. ci-dessus, p. 133.

Ne rougissons pas de l'humilité des œuvres de la Congrégation : c'est l'esprit de nos pères, c'est donc notre gloire de nous consacrer aux petits, aux délaissés, aux âmes et aux œuvres humbles et pauvres.

*Evangelizare pauperibus misit me.*

Ce fut le lot du Fils de Dieu.

C'est le nôtre : c'est la meilleure des gloires.

\*  
\*\*

Vous savez qu'au moment où notre Vénérable Père rendit son âme à Dieu, on entendit chanter dans la chapelle de la Maison-Mère : *Et exaltavit humiles.*

En vérité, ces mots ne conviennent pas moins à notre Vénéré Fondateur qu'au Vénérable Père.

Ce soir, pensons-y en chantant, conformément aux prescriptions du Conseil Général, le *Magnificat*, au Salut ; — pensons-y ; et demandons, à la veille de notre profession, demandons chacun pour soi, et tous pour la Congrégation : l'humilité, l'esprit d'humilité, l'amour de l'humilité. La Congrégation s'est multipliée depuis Claude-François Poullart des Places, elle se multiplie tous les jours ; — mais quel que soit son développement en nombre, elle doit rester toujours la même quant à son esprit : elle doit rester *pusillus grex* ! <sup>2</sup>.

Nos Pères ont été humbles ;  
Ils ont voulu faire une  
société humble.  
Aimons notre humilité, comme  
un trait de famille.  
Comme nos Pères  
Soyons humbles.  
Et Dieu nous exaltera  
comme eux : ici-bas, par le bien  
que nous ferons aux pauvres âmes ;  
et là-haut par la gloire promise à qui se sera humilié :  
*Qui se humiliat exaltabitur ! »*

Louis LIAGRE, c. s. sp.,

2 octobre 1922.

---

<sup>2</sup> N.D.L.R. Citation adaptée d'un texte du Vénérable Bède à propos de l'Eglise que le P. Liagre reproduit à cet endroit de son canevas. Nous le faisons suivre de sa traduction.

« *Pusillum gregem, ob humilitatis devotionem nominat : quia videlicet (Ecclesiam suam), quantalibet numerositate jam dilatata, tamen usque ad finem mundi humilitate vult crescere et ad promissum regnum humilitate pervenire* ».

« C'est par amour de l'humilité que (le Seigneur) appelle (son Eglise) « petit troupeau » (Luc, XII, 32) : ainsi quelque développement qu'elle atteigne par le nombre de ses fidèles, il entend cependant la voir croître jusqu'à la fin du monde en humilité et par l'humilité gagner le royaume promis » (2<sup>e</sup> office d'un confesseur non-Pontife — leçon 7).

# LE VÉNÉRABLE PÈRE LIBERMANN

## modèle d'équilibre dans sa vie et son activité

*Poursuivant son enquête sur l'équilibre dans la vie et l'œuvre du V. Père Libermann, le P. Jean Le Meste montre dans ces pages comment, contraint par la volonté divine d'affronter des situations très diverses et de plus en plus complexes, le Vénérable Père a trouvé dans sa fidélité à la grâce de quoi faire face à toutes les difficultés, prévues et imprévues, avec un calme, une douceur et des aptitudes qui ont fait l'admiration constante de ceux qui l'ont vu supporter et agir. C'est vraiment comme chef qu'il a donné toute sa mesure et prouvé par son exemple que l'Esprit-Saint suffit à tout.*

### *Equilibre dans ses fonctions de chef.*

Patience inaltérable dans la maladie, les échecs et le surmenage, équilibré des vertus opposées (cf. *Spiritus*, I, pp. 54-66) il resterait à compléter le triptyque en esquissant la sagesse équilibrée de l'Administrateur dans son rôle quotidien du Supérieur Général : rapports avec les autres, conseils à donner, situations à jauger, décisions à prendre ou à différer, que sais-je encore ! Nous devons nous borner et nous contenter de renvoyer au Directoire Spirituel<sup>1</sup>. Qu'on relise donc surtout à partir de la page 184, là où commencent les directions aux membres de la Congrégation. C'est, pour nous du moins, tout simplement merveilleux ! 20 ou 30 pages où le bon sens le plus réaliste s'unit aux vues les plus hautes avec tant de naturel que l'on songe à la compénétration de la pâte par le levain qui imprègne et transforme. Alliance idéale de la grâce et de la nature s'appliquant à toutes les circonstances de la vie missionnaire !

Et cette correspondance est lancée du bureau de la rue Lhomond par un homme qui n'a jamais posé le pied sur la terre d'Afrique ! Elle s'adresse à des évêques, à des Provinciaux, à des broussards, à des sédentaires. Dans le groupe, on trouve toute la gamme des tempéraments, des éducations, des goûts, des dons, des préjugés enfin, chez les Arragon, le Levavasseur, les Blampin, les Collin, les Clair ! Il faut régler les rapports entre les Missions et la Congrégation, qui incluaient des questions mixtes très délicates et risquaient de créer des divisions funestes ; les rapports aussi entre les nouveaux venus et les autorités civiles, terrain plein de chausse-trappes, étant donné le zèle un peu vert des apôtres d'hier et le caractère terriblement autoritaire des marins et des officiers en place. Il fallait concilier la Règle et le ministère, un ministère très spécial, qui en ces débuts semblait réclamer toutes les forces et le temps des missionnaires. On devine vers quel plateau penchait la balance. Comment enfin garder l'esprit de sacrifice et l'élan spirituel tout en ménageant sa santé ? Dans quelle mesure se priver, dans quelle mesure se soigner ?

Et puis le champ ingrat semblait produire plus de ronces que d'épis. Devait-on forcer l'allure en rayonnant à l'intérieur ? Attendre des circonstances meilleures en s'installant d'abord solidement sur la Côte ? Et ainsi de suite, p. 412.

Le P. Libermann semble d'habitude se jouer de ces problèmes, dont un seul eût rempli d'angoisse un bon Supérieur ordinaire. Nous disons

<sup>1</sup> Florilège des principaux textes de la doctrine missionnaire du Vénérable P. Libermann. N'est pas en librairie.

d'habitude, car quelquefois il ne voit pas très clair, et alors il se contente de donner une solution d'attente, sujette à révision avec l'expérience, car ce mystique sait, comme saint Jean de la Croix, que la raison est faite pour servir et que la confiance en Dieu totale et paisible, ne se justifie qu'après les réflexions, les hésitations, les atteroiements et les consultations nécessaires. « La bonté divine nous aidera après nous avoir éprouvés, mais soyons sages et tout en nous confiant pleinement dans la miséricorde divine, prenons nos précautions pour réussir. » Quelle douceur et quelle fermeté ! Sans rien céder de ses droits sacrés de Supérieur légitime, quel doigté pour s'adapter à chacun !

Remarquons en particulier sa déférence à l'égard de la personne des Vicaires apostoliques, revêtue par l'Eglise d'une si haute dignité, et la liberté avec laquelle il leur écrit pour remettre les choses au point. Il expose lui-même sa règle de conduite à leur égard : « Je suis loin de vouloir me mêler de l'administration de la Mission, sinon par voie de conseil. Le Supérieur ecclésiastique (i. e. le Vicaire Apostolique) demande-t-il un avis, je le lui donne ; s'il ne le demande pas et que j'aperçois des difficultés qui surgissent, je lui fais mes observations tout de même quand je le crois utile, parce que, étant membre de la Congrégation, il ne peut et ne doit pas s'offenser de mes observations ; j'en ai le droit. C'est à lui à examiner si mes observations sont justes et à agir pour tout ce qui regarde l'objet de sa mission suivant sa conscience » (*Dir Sp.*, p. 451).

Au sujet de Mgr Truffet et du régime de chartreux qu'il imposait à ses subordonnés, les Pères, il prononcera nettement : « Monseigneur a agi avec les intentions les plus saintes, mais il pouvait se tromper ; car ceux qui viennent dans la Congrégation n'y viennent pas pour périr. » Cela est évident, mais le zèle mal réglé ne voit pas toujours les évidences !

C'est bien encore à un attelage que l'on pense, attelage de « purs sang » et de chevaux de trait qu'il faut maintenir à la même allure ; souvent un mot d'encouragement à celui-ci, d'avertissement à celui-là, tout au plus un discret claquement de fouet rétablit la paix et obtient l'union... jusqu'à la prochaine fois !

Résumer des lettres aussi délicates, où chaque phrase exprime une autre nuance, serait vraiment les déflorer, sinon les saccager ; celle-ci par exemple : « Que votre âme soit toujours guidée par des vues de foi ; qu'elle s'appuie toujours sur les principes de l'Evangile ; mais votre esprit ainsi animé doit raisonner les choses, agir mûrement et par délibération ; autant que possible, n'agissez dans les affaires importantes que lorsque vous voyez clair ; tâchez au moins d'entrevoir les choses avant de les entreprendre. Ne laissez rien au hasard, prévoyez tout ; mais quand vous aurez pris toutes vos mesures, mettez votre confiance en Dieu seul (*N. D.* VIII, p. 191).

Toute la lettre est à lire et à relire. Jean Maurel y aurait découvert les dix commandements du jeune missionnaire. Signalons encore (*N. D.* VIII, p. 109 et s.) la lettre à un jeune Supérieur ou plutôt le code du Supérieur sur l'utilisation des hommes « tels qu'ils sont, non tels qu'ils devraient être » et sur la « tolérance ». Nous voilà loin de l'intégrisme et du point de vue de Sirius.

A chaque instant, on rencontre des pages aussi denses, chef-d'œuvre de pondération et de très haut idéal que non seulement les chefs spirituels, mais bien des hommes politiques eux-mêmes et des dirigeants de toute espèce auraient intérêt à connaître et à pratiquer à fond. Que d'improvisations ! Que d'affaires avortées, de tracas lancinants et de regrets ils s'évitent ! Et à nous, électeurs et contribuables, comme il serait plus facile d'obéir ! *Invisibilem tanquam videns*, a-t-on dit de lui au Procès (De Brandt<sup>2</sup>). Il ne nous déplaît pas que ce « voyant » ait eu solidement les pieds sur terre. C'est une garantie de sécurité et de durée pour la Congrégation et ses œuvres si nombreuses et si diverses, à condition bien sûr que l'on soit fidèle à s'inspirer de son esprit. A telle école, en effet, il est impossible qu'on verse à droite ou à gauche, car on acquerra un sens très sûr de la mesure par l'habitude que l'on prendra de considérer sans cesse le pour et le contre, l'avant et le revers, sans choisir à son gré selon les convenances de l'amour-propre et de l'égoïsme ou les impulsions d'une quelconque passion, si noble soit-elle.

Modèle d'équilibre dans sa vie personnelle en toute circonstance, le P. Libermann est donc aussi un excellent maître de cette science ou de cet art. M. l'abbé Blanchard, dans l'article admiratif — et si dense — qu'il a publié en mars 1953 dans *La Vie Spirituelle*, s'en est bien aperçu tout de suite. Cette caractéristique l'a même frappé, et il y revient à plusieurs reprises, par touches brèves, mais précises. Et le témoignage a d'autant plus de valeur qu'il semble bien apporté par un théologien et un savant qui abordait les écrits du P. Libermann avec des yeux tout neufs. « Ceux qui se livreront à cette méditation des *Lettres spirituelles* et de la correspondance aux membres de la Congrégation, seront éblouis par leur richesse et étonnés des intuitions anticipatrices de cet homme de Dieu. »

Et à l'appui de son affirmation, il cite quelques lignes de ce texte qui pourrait figurer en place d'honneur dans la plus fougueuse revue d'avant-garde. (A un directeur de Séminaire, à propos des événements de 48), *L. S. III*, 610-618 : « Vous me demandez si le clergé doit intervenir dans les élections... Je crois bien certainement qu'il le doit à Dieu, à l'Eglise et à la France... Si tous les prêtres de France employaient toute leur influence pour procurer un bon choix dans le gouvernement de la République, nous aurions une bonne Constitution et ensuite une bonne forme de gouvernement. Je comprends bien que les élections ne sont pas une œuvre ecclésiastique, mais il faut songer que nous ne sommes plus maintenant dans l'ordre du temps passé. Le mal du clergé a été, dans ces derniers temps, qu'il est resté dans l'idée du passé. Le monde a marché en avant... et nous restons en arrière. Il faut que nous le suivions, tout en restant dans l'esprit de l'Evangile... Il faut que nous fassions le bien et combattons le mal dans l'état et l'esprit du siècle où nous sommes. Vouloir se cramponner au vieux temps, c'est rendre nos efforts nuls et laisser l'ennemi se fortifier dans l'ordre nouveau. Embrassons donc avec franchise et simplicité l'ordre nouveau et apportons-y l'esprit de l'Evangile. »

N'y a-t-il pas dans cette page prophétique le germe des consignes de Léon XIII sur le ralliement, de S. Pie X et de Pie XI sur l'Action catho-

<sup>2</sup> « Il était comme celui qui voit l'Invisible. »

lique, de Pie XII à propos des élections italiennes. Encore une preuve nouvelle que la « passivité » mystique du P. Libermann n'est nullement synonyme d'abstentionisme et de « tour d'ivoire ». Avec la plénitude des pouvoirs en chaire et à l'autel, avec tact et discrétion sur la place publique, le prêtre est toujours prêtre... La sacristie n'est pour lui qu'un vestibule et pas du tout le terrain d'action où les légistes voulaient et veulent encore le cantonner<sup>3</sup>.

S'il n'y a pas d'équilibre ici encore, où s'en trouve-t-il ? Voilà ce que le coup d'œil exercé de M. Blanchard a tout de suite discerné.

### *Equilibre-éclair ou équilibre qui va de « vertu en vertu ».*

Après ce rapide coup de sonde dans l'âme et les facultés du P. Libermann, il resterait à rechercher par quels chemins secrets, celui que M. Blanchard ose appeler « l'un des plus grands spirituels du XIX<sup>e</sup> siècle », un siècle qui a compté la bienheureuse Marie Taigi, le saint Curé d'Ars, saint Jean Bosco, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et tant d'autres, comment, disions-nous, ce mystique a pu franchir la zone des nuages, le « pot au noir », pour s'établir enfin dans un équilibre quasi parfait, effet et symbole à la fois de l'ordre même qui règne au sein de la Très Sainte Trinité. On a dit que Libermann offre un cas presque unique en son genre. Le Père Briault (p. 30) écrit, par exemple, du séminariste à St-Sulpice : « Ce qui peut nous surprendre, c'est apparemment l'absence d'étapes marquées dans l'ascension surnaturelle... Il semble que du premier coup la conversion l'ait transporté sur les sommets. Ce n'est pas seulement un néophyte ; ce néophyte donne l'impression d'un saint, et même d'un saint devenu tel de plain-pied, sans délai d'évolution, ce qui, en hagiographie, est un fait assez rare. » Très rare, tellement rare qu'il ne peut pas ne pas susciter l'une ou l'autre question légitime. Le psychologue n'y est pas seul intéressé ; notre curiosité se demande, elle aussi, comment imiter, de loin sans doute, mais tout de même avec bonne volonté, un modèle qui se mettrait ainsi en dehors des voies normales de la nature et de la grâce ?

Avouons que l'ensemble des témoignages semble donner parfaitement raison au biographe, et plus d'un aurait pu répéter ce que le P. Emonet, futur supérieur général, affirmait à l'âge de 54 ans, devant les juges ecclésiastiques, après avoir prêté le serment d'usage : « Je mets au défi tout ceux qui l'ont connu de citer en lui non pas un défaut, mais un acte de surprise, portant l'empreinte de la faiblesse humaine. » Les conversions ressemblent un peu aux guérisons de Lourdes. Il en existe de tout genre. Cer-

<sup>3</sup> Mais attention ! La part que le prêtre pourrait prendre à l'action politique doit rester dans la ligne de sa vocation et ne viser que les intérêts du royaume de Dieu. Tant qu'il ne s'agit que de préférences personnelles, le P. Libermann reste conséquent avec lui-même, en prêchant le détachement sur ce point comme sur les autres. Par exemple, à Haïti, où les questions de personne et de parti n'avaient rien à voir avec les principes essentiels de la religion, il déconseille nettement de mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce : « Evitez de vous mêler d'affaires politiques ; laissez les morts enterrer les morts, c'est-à-dire laissez les hommes du monde s'occuper des affaires du monde quant à nous, occupons-nous des affaires de notre maître dont le royaume n'est pas de ce monde... » (L. S., iv, p. 149). A situation différente, solution différente, cela va de soi.

taines ne sont qu'amorcées et le plein effet de la santé ne s'obtient que par degrés et jusqu'à un certain point seulement ; d'autres fois, malgré un mieux considérable, les plaies suppurent longtemps après ; enfin, quelques privilégiés sont rétablis instantanément et sans séquelles.

Encore est-il que chez la plupart les cicatrices demeurent et que, en tout cas, chacun reste soumis à la loi des organismes vivants qui est l'équilibre dynamique, maintenu au prix d'une lutte constante. En admettant que la grâce ait fondu sur Jacob Libermann « avec une violence qu'il n'a pas rencontrée chez un autre », qu'elle ait même occupé définitivement et victorieusement les points stratégiques de l'âme, il lui restait à consommer son travail en profondeur, en pénétrant dans tous les plis et replis de la conscience, en s'insinuant couche par couche jusqu'à la racine même, pour lubrifier, purifier et tout harmoniser dans une idéale unité. Il suffit d'ailleurs pour s'en convaincre, de considérer les diverses phases de la vie antérieure de Jacob Libermann. La floraison a éclaté, non pas sur un terrain en friche, mais sur une terre longuement remuée et ensemencée par l'action divine. Le doute, l'inquiétude, les crises, n'ont pas manqué durant cette période agitée, les avertissements non plus... Et l'illumination décisive ne fut-elle pas la réponse à l'appel lancé vers le ciel par une âme en détresse ? A ce point de vue, la conversion de saint Paul aux portes de Damas semble encore plus fulgurante et aussi radicale. Et cependant, dans la suite, l'Apôtre gémit sur « son corps de mort », avouera qu'il doit le maintenir en servitude pour éviter la réprobation, suppliera qu'on le délivre de l'ange de Satan qui le soufflette... Exemple confirmé par celui de tous les Saints, même les plus grands, même ceux qui n'ont pas eu à faire le renversement vers Dieu. Pour nous en tenir au fait le plus connu, l'*Histoire d'une âme*, où sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus avoue n'avoir rien refusé à Dieu depuis l'âge de trois ans, n'est-elle pas le récit de ses progrès « en science, sagesse et équilibre ». L'équilibre parfait se trouve-t-il en ce monde ? Peut-être quelquefois, comme la perle de grand prix, mais, comme la perle aussi, il est la réussite d'une longue et mystérieuse alchimie. Comme les autres, le Vénérable Libermann n'atteignit ses vraies dimensions qu'en exhalant son dernier soupir. Son évolution a comporté des délais et sa route des étapes. Comme saint Vincent de Paul, je crois, il a dû dire lui aussi, à chaque tournant : « Si j'avais su où Dieu me menait ! » Il l'a même formulé à sa façon : « Je le dis franchement, si j'avais prévu ce que je vois maintenant, j'en aurais été effrayé et n'aurais jamais osé entreprendre une chose si grande et si au-dessus de ma faiblesse. Maintenant je suis enchaîné et il faut que je marche. » (*N. D.* VII, p. 5)

### *Equilibre qui s'étend et s'affermiit jour par jour. Témoignages d'autrui.*

Ce qui donne cette impression que le P. Libermann parvint à son équilibre tout d'un coup, c'est surtout qu'il a peu parlé ou écrit de lui, en termes explicites. Pas de journal ni de notes spirituelles ; et guère de confidences. Il faut regarder de très près et chasser longtemps pour ne pas revenir bredouille. Cependant, les textes existent et quelques témoignages aussi qui marquent discrètement la progression de « l'homme nouveau ». En voici deux ou trois qui, sans contredire l'opinion générale, apportent les nuances désirables : M. Pinault après avoir dit « qu'il avait le secret de faire les actions communes d'une manière non commune », ajoute : « Mais ce qui doit nous

encourager c'est qu'il n'est pas venu là du premier coup ; bien longtemps, il lui a fallu lutter contre la nature ; il a eu plus d'une fois des indigestions de piété ; il en avait par-dessus les yeux, mais il a tenu bon » (*N. D. I*, 181.)

L'abbé Ozanan précise qu'à Saint-Sulpice, il portait un peu loin l'ascétisme et se mêlait un peu trop de direction, mais avec la permission des directeurs, et M. Gamon : « À peine ai-je surpris un peu d'empressement dans son air, un jour qu'il arrivait en retard à une réunion de piété. »

On peut lire aussi (*N. D. I*, p. 112) les réticences de l'abbé Bossuet, curé de Saint-Louis-en-l'Île. Résumons-les : « Au Séminaire, M. Libermann lui apparaissait d'un esprit étroit et borné, d'un zèle trop rigide, presque inquisiteur, d'une piété affectée. » En le voyant dire ses *Ave Maria* au pied de chaque statue, on se disait : « Il n'en finira pas ; s'il y avait des statues tout autour du parc, il ferait une jolie procession. » Et après ces confidences à un confrère, émises avec franchise et humilité, il ajouta plusieurs fois : « C'est ma confession que je vous fais là. »

Dom Gardereau (*N. D. I*, pp. 125, 172) reproche aux biographes d'avoir caché des ombres légères. Lui aussi reconnaissait que l'austérité de son confrère faisait penser aux Pères du désert ! En tout cas, il fut frappé singulièrement, en le voyant à Paris, peu d'années avant 1852. « Il me parut alors un homme tout nouveau. Il avait acquis depuis lors une suavité, un moelleux, un esprit d'indulgence qui me rappelait saint François de Sales. » (*N. D. I*, p. 173.)

Enfin M. Icard, futur Supérieur Général de Saint-Sulpice, au Procès Apostolique, reconnaît que les groupes de piété du Séminaire pouvaient être cause de sécession et donc, « d'inconvénients auxquels les Sulpiciens durent remédier ». Rien d'ailleurs en cela qui fut contraire à la sainteté du Serviteur de Dieu. « C'était un effet de son inexpérience. »

Restons-en là et pour n'avoir pas l'air de nous attarder à des brouilles, consultons l'intéressé lui-même.

### *Témoignages personnels.*

Voici d'abord un aveu général tiré de la lettre 248, une lettre étonnante sous bien des rapports, véritable compendium de psychologie et de spiritualité. (*L. S. II*, p. 96) : « En général, ceux qui jugent les autres ne sont pas capables de juger et ceux qui le pourraient n'ont pas envie de le faire. Ceux qui sont parvenus après vingt ans de ferveur à un degré de perfection où l'on est dans la paix solide et où les lumières de la foi s'éclaircissent un peu, n'ont pas si grande envie de juger. Je dis vingt ans, car en voilà quinze (nous sommes en 1842) que je cherche à faire quelque chose et je vous assure, en toute vérité, que je ne suis pas encore bien loin, et il me faudrait au moins autant pour arriver où je voudrais commencer seulement. »

Attribuons, si l'on veut, cette conclusion à l'humilité.

Dom Bosco disait aussi à 60 ans qu'il commençait à peine à savoir confesser les enfants. Mais n'oublions pas que pour les saints, l'humilité c'est la vérité et que tout de même ils connaissent mieux que nous le but que Dieu leur assigne, les répugnances qu'ils ressentent, et les luttes qu'il leur faut soutenir. À propos encore des jugements sur le prochain, ce *Mea culpa* : « J'ai été dans ma vie bien des fois coupable et bien coupable de cette faute

bien grande pour une âme comblée des grâces de Dieu. J'ai bien plus jugé qu'excusé. Aussi je tâche de veiller extrêmement sur moi-même. Il a fallu que Dieu me fasse sentir ce qu'il y avait de mauvais dans ma conduite, en me laissant juger moi-même par les hommes. Je suis encore maintenant orgueilleux et je sens encore très vivement (1843) le stimulant (*sic*) de ces manières d'agir et toutefois j'ai une joie si grande qu'il me semble avoir trouvé un trésor. » (*L. S. III*, p. 301). On le voit, l'âme est dans une paix solide, mais elle se fronce encore comme le liquide heurté par la pierre qui tombe. Oh ! les ondes sont de plus en plus courtes et imperceptibles, mais aussi l'instrument, l'antenne qui s'affine les perçoit de mieux en mieux. La stabilité unie à la souplesse n'est certes pas l'œuvre d'un jour. « Une chose qu'il faut bien reconnaître, c'est qu'un travail bien long est nécessaire pour venir à bout des défauts, surtout quand l'orgueil y est pour quelque chose... Il se présentera à votre esprit une foule de raisons qui vous exciteront à vous raidir contre vous-même... » (*L. S. II*, p. 451.)

Il écrit dans le même sens et plus subtilement à M<sup>lle</sup> Guillaume : « Maintenant que peu à peu vous commencez à être détachée des créatures, vous avez encore à vous détacher de vous-même ; car désormais plus votre âme se séparera des créatures qui vous environnent, plus aussi vous aurez de pente envers vous-même, d'attachement à vous-même, d'amour-propre, de volonté raide pour les choses conformes à votre goût ou à vos idées et contre celles qui y sont opposées. » (*N. D. IV*, p. 455.)

On pourrait supposer que c'est la seule expérience des autres âmes qui a dicté ces lignes ; cependant une lettre à M. Levavasseur semble nous indiquer que c'est aussi dans son cœur que le Vénérable Père lisait : « Croyez-vous que je ne pourrais pas être énergique et brisant comme vous. Je n'aurais qu'à le vouloir et le serais peut-être plus que vous. J'en ai donné des preuves suffisantes pendant mon séminaire. » (*N. D.*, XII, pp. 320-21).

A Rennes aussi, il s'est reproché trop de raideur dans ses directions. Il appliquait les principes avec zèle, sans tenir assez compte des discrétions de la grâce et de la faiblesse humaine. Il n'avait pas encore assez souffert et il l'insinue à un prêtre. « Ce qu'il y a de remarquable, c'est que, quand on est ainsi crucifié, on acquiert de grandes lumières sur la vie passée et on apprend à discerner une grande partie des retours sur soi-même qui s'étaient trouvés dans les plus saintes actions et dans les plus grandes grâces qu'on avait reçues de Dieu. Nous sommes bien pauvres et bien misérables en ce monde. Il faut que Notre-Seigneur nous accable malgré sa tendresse pour nous ; autrement il faudrait un miracle pour nous tirer d'affaire. » (*L. S.*, III, p. 136)

Amour-propre, agitation, activité naturelle, empressement, et la suite, le Vénérable Père en a trop souvent parlé et trop bien pour qu'on ait l'air de formuler une hypothèse hasardeuse en le supposant chevronné contre leurs méthodes de combat ; si ce n'est pas l'expérience qui a inspiré cette analyse si déliée, qui ne déparerait pas une anthologie, alors on ne comprend plus. « Mais quand Dieu a des desseins de grâces et de miséricorde sur les bonnes âmes qui l'aiment, quoique avec trop de violence, alors il contrarie leurs beaux desseins. Elles se hâtent, se précipitent, elles sont hors d'haleine, elles veulent être arrivées avant d'être en route... Et Dieu les arrête par toutes sortes d'obstacles. Elles se renversent, mais se relèvent ; elles vont toujours leur train au pas de course et toute haletantes ; il leur

ferme tous les passages et les arrête par la force des choses. Alors elles tombent accablées et les voilà livrées à la tristesse, l'agitation, le découragement. Peu à peu cependant, l'âme sent sa faiblesse, elle se remplit de la pensée de son néant, elle s'humilie, s'abaisse devant son Dieu et, se trouvant dans un besoin extrême, elle s'élève vers Lui pour trouver son soutien. Le calme renaît par degrés ; elle commence à se résigner, parce qu'elle ne peut faire autrement ; elle finit par se soumettre à tous les bons plaisirs de Dieu.

Alors s'ouvre une ère nouvelle, où cette âme commence à vivre moins de la nature et plus de la vie de la grâce. Les désirs, aussi forts qu'auparavant, se modèrent et se mesurent sur les bons plaisirs de Dieu ; ils se purifient et se laissent guider par l'Esprit.

« L'âme commence à devenir un instrument passable entre les mains de Dieu, instrument rouillé il est vrai, ou même détraqué, mais encore assez souple pour permettre à l'ouvrier habile qui le manie d'opérer quelque chose pour sa propre Gloire : car il est seul auteur de tous biens. Cette souplesse, qui, seule, rend l'âme un instrument fidèle entre les mains de Dieu, ne lui vient que par le renversement de ses propres désirs et de ses espérances. L'âme étant remise en son premier état, arrive alors le mouvement de Dieu, et encore tout doucement, de peur qu'elle ne retombe en partie dans sa première ardeur. Heureuse l'âme qui est fidèle ! » (L. S. III, p. 575)  
« Et pourtant l'âme ne fait que commencer à travailler ». dit<sup>4</sup> le Vénérable Père. Jusqu'où Dieu l'atteindra-t-elle et la creusera-t-elle ?

Après toutes ces citations, et nous n'avons fait qu'en cueillir l'une ou l'autre dans un petit coin des *Lettres Spirituelles*, n'est-il pas permis d'affirmer que si dès la conversion, tous les organes et tous les mouvements que la volonté contrôle directement, obéissent assez parfaitement pour donner à autrui l'impression d'une maîtrise complète, cependant les facultés plus capricieuses de l'imagination et de la sensibilité ne trouvent pas tout de suite leur rythme idéal. Par exemple, le 2 juillet 1845, le Père écrit à M<sup>lle</sup> Barbier : « J'ai été assujéti à ces sortes de maux (affections nerveuses) dans ma jeunesse et cela d'une manière bien violente. Ce qui me faisait le plus de mal, c'était la crainte, les inquiétudes, les préoccupations. Il faut secouer ces mouvements, etc. Je vous dis la marche que j'ai suivie dès que j'ai commencé à me donner au Bon Dieu. Je l'ai suivie par esprit de foi... sans penser à recouvrer la santé par ce moyen... Par le fait, elle eut une grande part à ma guérison. » (L. S. III, p. 495) D'autre part, si le Père parle quelquefois en termes abrupts de l'abnégation, c'est qu'il a dû se « colleter » avec sa misère violemment et longtemps.

Sa raison a été encore influencée plus d'une fois par des impressions trop vives, un certain élan d'activité naturelle (il avoue n'avoir jamais pu réaliser un plan conçu par lui-même. Il avait donc essayé), un trop grand désir d'aller vite, des réactions contenues mais fortement senties, quand sa réputation est en jeu.

D'où les jugements hâtifs et un peu durs qu'il se reproche plus tard, un zèle trop ancré, des scrupules, des troubles et des hésitations. On remarquera jusque dans les dernières années, qu'il agissait avec une extrême énergie, se levait brusquement quand il fallait sortir, écrivait vite, nerveusement. Les journées étaient courtes et la besogne longue. A mainte reprise, le

<sup>4</sup> En substance.

Supérieur Général conviendra qu'il n'a pas toujours su proportionner ses heures de travail aux exigences de sa nature, de sa fragile santé et il attribuera en partie à l'excès de ses veilles ses fortes migraines : « Depuis deux ou trois mois j'ai des migraines continuelles par suite de mes précédentes veilles et l'application continuelle aux affaires... Les migraines tiennent aussi, je pense, à ma faute. Je n'ai pas assez pris soin du misérable corps que je traîne sur la terre. J'ai mal fait. Je prends d'ailleurs plus de précautions. Je suis un régime substantiel. » Il avait fallu, avouons-le, une espèce d'ultimatum de son conseil pour le décider. « Il m'en coûte de ne pas faire comme les autres. » De plus en plus son attitude sur ce point comme sur d'autres, penchera vers la pleine simplicité... Au début, il se contente de regarder les médicaments.

« C'était déjà quelque chose, comme il le dit lui-même ; il faut aller doucement quand on a médecine à prendre. » Et puis il consent tout doucement à prendre, au lieu de bière, du vin de Bordeaux avec de l'eau de Seltz, à calmer ses maux de tête par une tasse de café fort, voire à priser... peut-être en se cachant d'abord, ou en prenant un air confus, enfin en usant franchement du tabac... « Comme n'en usant pas », à la manière de Pie X. Il put même écrire à Mgr Bèssieux en 1845 : « Il n'y a que moi qu'on engraisse délicatement, comme un des susdits pensionnaires qu'honnêtement je ne veux pas nommer pour ne pas choquer vos oreilles. » On lit aussi cette confiance à son frère : « J'ai à prendre des précautions contre les coliques. Je crois avoir remarqué que le Kirsch me fait du bien. J'en prends après les repas... de temps à autre » (N. D., XIV, 111).

De plus en plus ce qui frappera, c'est qu'il faisait tout comme les autres ; il priaît mieux qu'eux, mais sans soupir ; il acceptera, rue Lhomond, la chambre de son prédécesseur en y maintenant ce qui était convenable au rang d'un Supérieur général ; jadis, il avait noirci la tranche dorée de son bréviaire, par esprit de pauvreté. Plus tard, il déconseille à l'un de ses Pères d'en agir de même, pour ne pas gâter la marchandise, par esprit de pauvreté aussi ; dans les réunions extérieures, il se met à une place moyenne et monte plus haut si on le lui demande, annonce lui-même sans ambages à la Propagande son élection en 1848 et demande confirmation pure et simple. Les rouages que la brosse humaine n'avait pu atteindre, la grâce, elle, comme une huile subtile qui s'écoule goutte à goutte, les a imbibés, pour en faciliter le jeu qui s'est fait toujours plus souple et silencieux.

### *Equilibre progressif de la sensibilité.*

On peut enfin conjecturer que les gémissements et les aspirations les plus légitimes ne se sont apaisés que par degrés. Un seul exemple. En 1846 (N. D. VIII, p. 30, etc.) dans la fameuse lettre du 28 janvier à M. Levavasseur sur sa tentation, une des lettres les plus personnelles et les plus dramatiques, exposant tous les motifs raisonnables qu'il aurait, lui aussi, de vouloir démissionner, il en cite un surtout : « Songez quelle peine, quel accablement ce doit être pour moi qui n'ai pas une minute dans la journée pour penser au salut de mon âme, et cependant, vous le savez, mes désirs les plus ardents et les plus continuels se portent vers la retraite et

la solitude. J'en pleure amèrement et je demande pardon à Dieu de mes larmes. »

Déjà, à ce moment, le Vénérable Père avait l'héroïsme de repousser comme une lâcheté la simple image de la *Beata Solitudo* ; (le saint Curé d'Ars n'y put résister complètement) ; or, de plus en plus, les répugnances et les goûts seront traités comme quantité négligeable. On se réfère ici au P. Briault, p. 420 : « Lors du procès apostolique, écrit-il, on ne manqua pas de demander aux témoins ce qui leur avait paru le plus remarquable chez lui pendant sa dernière maladie. Le P. Levvasseur put répondre hardiment : son indifférence pour la vie et pour la mort ; indifférence pareille pour les traitements, même pour la réception de la sainte communion ; il se contenta de ce qui s'accordait sans difficulté avec les soins prévus... » Il ne pense plus qu'aux autres : à la pauvre Guinée, à ses missionnaires, à la Congrégation, à l'Eglise.

Avec calme, alors qu'on le pressait de décider, après avoir pris le temps de réfléchir et de consulter les deux intéressés qui se dérobaient devant une perspective de succession, il dit à M. Schwindenhammer : « Je crois que c'est vous qui devez vous sacrifier. » Le fruit est vraiment mûr ; deux jours avant sa mort, saint François de Sales disait : « Je veux peu de chose : je n'ai presque point de désirs ; mais si j'étais à renaître, je n'en aurais plus du tout. » Fusion complète des volontés divine et humaine, perfection suprême signifiée par la paix sans épithète, par l'équilibre du parfait abandon.

### *Progrès dans son rôle de chef.*

Ne doutons pas non plus et *a fortiori* que, dans ses fonctions de fondateur et de chef, le Vénérable Père n'ait pas été préformé, en quelque sorte, ni immuable. Tout nous avertit du contraire et il serait extrêmement intéressant de pouvoir suivre ici son évolution, sa croissance harmonieuse dans tous les sens, tant en profondeur qu'en surface. Lui-même, mieux qu'un autre pourrait nous guider, mais hélas ! il faut nous contenter de quelques confidences et de maint et maint indice.

En 1846, alors qu'il n'était plus un apprenti dans le gouvernement, il pouvait écrire : « Je sens bien que mon esprit a pris une certaine force, une certaine élévation, et mon jugement, de l'extension et de la rectitude ; mais il est certain que c'est la grâce toute seule qui a créé ce qui n'était pas, fortifié ce qui était faible, rectifié ce qui était défectueux. » (*N. D.* VIII, p. 203.) Et ne croyons pas que cela se soit opéré comme par enchantement. Ce sont les circonstances elles-mêmes qui marquèrent ces progrès. Le champ d'action s'est développé peu à peu... exigeant un regard de plus en plus vaste, une décision de plus en plus rapide. L'équilibre nécessaire pour commander une armée est sans doute plus complexe que celui qui s'impose à un chef de section ; et les responsabilités pèsent plus lourdement sur le champ de bataille que sur un terrain d'exercices. Or, pendant longtemps, M. Libermann n'eut guère qu'à penser à lui, tout en veillant sur une petit groupe de dirigés ou de novices, trois ou quatre. A Rennes même, craignant toujours « d'enjamber sur la Providence », il se montra plutôt passif que diligent... Ce n'était pas l'heure de Dieu ! Il faut donc le saisir à la charnière, pour ainsi dire, en ces années 1842-43... quand il va lancer sa barque vers le large. Oh ! il ne s'agit pas ici de se contredire... Tout ce que nous avons

noté sur sa confiance totale reste vrai... Pas une fois, il ne se permet de douter de l'issue finale, mais on dirait qu'il se trouve déconcerté d'avoir à tenir la barre lui-même pour la première fois et pour quelle aventure ! Une lettre à son frère (*N. D.* VII, p. 5) semble celle d'un homme qui porte un fardeau trop lourd pour ses épaules : « Tu ne saurais concevoir les douleurs de mon cœur, les déchirements, les accablements que me cause la sollicitude d'une entreprise aussi difficile, surtout depuis un an à peu près que je vois les énormes obstacles et les difficultés immenses de la Guinée... Il faut avouer que c'est un triste levier dont la divine Sagesse veut se servir pour soulever une si énorme masse ! »

Le 2 novembre 1842, il confie à M. Carbon : « Je voudrais bien demeurer auprès de vous pour vous consulter dans des circonstances difficiles ; on ne s'explique jamais bien par lettre ; ici je n'ai personne ; M. de Brandt m'est d'un secours dans les choses dont il a l'habitude ; dans les autres, il dit oui à tout ce que je pense. Les jeunes qui sont avec moi n'ont aucune expérience des affaires... C'est une grande croix que d'être réduit à ses propres lumières, quand on a une affaire importante entre les mains. Je marche avec le plus de précaution possible et je mets ma confiance en Notre-Seigneur. » Nous savons qu'il était alors en butte aux tracasseries de quelques saints hommes, qui le prenaient pour un orgueilleux, un ambitieux, un cerveau brûlé, une pauvre tête et autres gentilleses de ce genre. Il tenait bon, mais les coups portaient quand même, si bien, dit M. Carbon, qu'il m'avoua ceci un jour ; ne voyant plus ni sur quoi, ni sur qui s'appuyer, il alla trouver le même M. Carbon pour lui exposer son embarras et ses craintes sur la manière de conduire la Congrégation et les affaires qu'il avait sur les bras. « Il fallut le rassurer pour qu'il s'en allât soulagé. » (*N. D.*, I, p. 193). « C'était, je crois, dit M. Gamon, le seul mot de consolation qui lui fut adressé dans tout ce temps de ténèbres. »

Vers la même époque aussi, le fondateur entra en pourparlers avec la Congrégation de Sainte-Croix du Mans, en vue d'une fusion. Le rapport rédigé par lui-même dit (*N. D.* III, p. 25) : « Dès la première entrevue, M. Libermann eut une faiblesse. Il était sous le poids d'une profonde affliction, où le jetait la tentation de M. Levavasseur (qui voulait se faire Jésuite, ne trouvant pas à La Neuville la mortification qu'il rêvait) et il avait un désir ardent de voir un autre que lui chargé de cette œuvre. » Plus tard, dans une lettre à M. Tisserand, il précisera que ce n'était qu'une pensée accessoire, comme un premier mouvement irrésistible... Dès qu'il vit clairement que la Société serait absorbée par l'autre et détournée de son but par la force des choses, il rompit doucement, mais sans retour. Plus tard, il qualifiera sa conduite en cette circonstance de « grande infidélité », il jugeait que son trop grand désir d'être libéré d'un fardeau trop lourd l'avait porté à juger trop vite possible une combinaison déraisonnable. Il ne vit clair que dans le calme de la prière.

On pourrait signaler son désir de n'avoir pas à traiter directement avec le gouvernement, ses scrupules devant l'argent que celui-ci offre aux missionnaires en partance. (Le nouveau Supérieur trouvait que l'Etat se montrait trop généreux !) ; d'autres scrupules encore au sujet de la nudité des Noirs ; il ne se rassure qu'après consultation des moralistes autorisés. Il insiste auprès des évêques de France sur la vie retirée qu'il mène à La Neuville avec ses premiers disciples, proteste qu'il ne veut pas faire de recrutement ;

cela ne convient pas au dernier venu dans l'Église et au plus petit d'entreprendre ces démarches et d'ailleurs ce n'est pas son œuvre à lui qu'il fait, mais celle de Dieu. A Lui d'y pourvoir... Plus tard, en 1847, il se méfiera des succès de Bourbon, des félicitations de la Propagande... « Pour moi, telle affliction m'a été nécessaire. Il était à risquer que cette subite prospérité ne me fit du mal ; il fallait bien un contrepoids pour me faire rester en équilibre. » Tout, on le voit, semble accuser de la prudence..., celle qui convient mieux que la hardiesse quand on s'engage dans l'inconnu.

Que l'on se rappelle maintenant les mois de la fusion, où seul entre tous, y compris l'Archevêché de Paris, il voit clair et réussit au-delà de toute espérance, juste au moment opportun (six mois avant ou six mois après... l'affaire eut été manquée) ; les années qui suivent pendant lesquelles, malgré la maladie, il fait face à tout, à mesure des besoins (Conférence du R. P. Cabon, 2 février 1954). Supérieur de Séminaire, Président des Conférences ecclésiastiques, membre de la Commission des Colonies, arbitres en toute sorte d'affaires (v.g., l'affaire Marziou-Marceau, celle des aumôniers de Marine), cheville ouvrière dans l'établissement des évêchés coloniaux ; ses relations avec tous, caractérisées par l'aisance, la politesse, le tact... et l'on comprendra que tel un bouton de fleur qui se développe et s'épanouit avec la saison, l'intelligence et le jugement du Vénérable Père se sont adaptés jour par jour, dans l'ordre et la mesure, toujours prêts à répondre aux besoins nouveaux.

### « *Cet équilibre, pierre de touche de l'union à Dieu* » et sa récompense.

Dans son panégyrique à Notre-Dame, en 1952, après avoir ramassé en quelques phrases tous les aspects de la vie et de l'action de François-Marie-Paul Libermann, Mgr Chappoulié concluait : « On ne trouve pas d'autres raisons valables à la puissance de son rayonnement que l'intensité de sa vie intérieure. Vraiment, le Vénérable P. Libermann ne s'explique que par la sainteté. » La sainteté, qu'est-ce à dire ? L'état d'un homme qui se meut dans la stratosphère divine et qui « laissant les morts enterrer les morts » a coupé le contact avec les réalités de nos existences ? Il ne semble pas, puisque précisément, l'orateur attribue « aux grâces d'union à Dieu et d'abandon » toute l'envergure du « pauvre homme », un cerveau lucide et réaliste, un esprit qui ne se trouve pas moins à l'aise dans le concret et même la pratique. « Dieu m'a tout donné », avait avoué aussi l'intéressé C'est donc bien vrai qu'en perdant sa vie pour le Christ Jésus, il l'a retrouvée avec usure, dès ici-bas. La constatation ne devrait plus étonner des chrétiens, ni, *a fortiori*, des prêtres ; cependant le paradoxe de la Croix et du « grain qui meurt » reste si déconcertant pour la raison humaine qu'il faut constamment le repenser et le redire, aux jeunes surtout, aux Jean Maurel, de tous les temps. Pour parler de cette loi sublime, qui se vérifie dans toutes les vies de saints authentiques, seule, l'expérience personnelle peut donner la juste note.

La voilà sous la plume d'un prêtre, mort prématurément à Limoges en 1947, dont son évêque disait : « Il a vécu pleinement tout ce qu'il exprimait dans ses notes. » « Quand on rencontre une âme intérieure, on est frappé de sa dignité, de son aisance et de sa grâce. On la dirait de sang royal et c'est vrai. Pourquoi s'étonner ? Et chez elle, participent à cette noblesse

divine ses paroles, ses gestes, ses démarches, ses moindres pas la révèlent... En marchant elle ne fait pas de bruit, elle n'attire pas l'attention et pourtant elle plaît, elle arrive à son but comme sans effort. C'est à peine si on remarquait qu'elle agissait, tant son action est ordonnée ; elle a le sens de la mesure ; c'est comme cela qu'il fallait parler, mais c'est à ce moment qu'il fallait se taire. Mais le dehors n'est qu'un reflet, etc. » (R. de Langeac, *La vie cachée en Dieu*, Ed. du Seuil, p. 109.) Et le même continue : « Aux origines des familles religieuses, on trouve toujours une âme vivant sur les sommets près de Dieu. Les difficultés fondent sur elle, pour l'ordinaire, nombreuses comme les flocons d'une tourmente de neige. Mais l'amour qu'elle porte au cœur est plus fort que tout. Ce qui devrait l'abattre, la relève ; l'obstacle devient moyen. La ruine est le commencement de la prospérité. Elle prend alors son élan et va son chemin tout droit, attirant et entraînant tout après elle ! » (Op. c., p. 150.) On ne peut mieux dire ni plus vrai <sup>5</sup>.

D'ailleurs tout le *Commentaire de Saint Jean* vient renforcer cette impression de passivité mystique. On a dit que le Vénérable Libermann n'avait pas écrit *ex professo* sur la contemplation. C'est très vrai, si l'on veut parler d'un traité en forme ; mais on peut bien estimer aussi que, surtout dans les chapitres I, III, IV, VI et XII, ces six ou sept cents pages n'ont qu'un seul thème, le thème propre de la mystique catholique. Vivre en chrétien, c'est « s'imbiber » peu à peu de la vie même de la Très Sainte Trinité dans et par Jésus-Christ, qui sans cesse nous envoie son Esprit-Saint, « l'âme de notre âme ». Pour cela, nous n'avons qu'une chose à vouloir et à recommencer chaque jour : pratiquer la devise de saint Jean-Baptiste *Oportet illum crescere, me autem minui*, puisque l'infini de Dieu est absolument incompatible avec le plein de l'homme. Vrai saut dans l'inconnu alors ? Oui, dans l'inconnu de Dieu ; ceux qui s'y sont engagés, comme l'auteur cité plus haut, nous ont livré le résultat de leur itinéraire. « Avant d'ouvrir toutes grandes les portes de son cœur, il aurait pu craindre de perdre sa liberté. Arrivé au but, il comprend que la vraie liberté consiste à se livrer sans réserve à l'amour divin... Il avait cru peut-être qu'on allait tout lui prendre... Il se rend compte maintenant qu'on lui a tout donné. » (R. de Langeac, p. 110). Voilà comment l'équilibre du Vénérable P. Libermann ne s'explique que par la sainteté. Aussi, n'est-ce pas seulement de l'admiration que ces lignes splendides devraient susciter en nous, mais un vif sentiment de reconnaissance et une confiance idéale, car ces richesses que nous regardons de loin comme une terre promise, nous appartiennent en quelque sorte. « Les exemples des morts, des Lacédémoniens et autres ne nous touchent guère, a dit Pascal ;... car qu'est-ce que cela nous apporte ? Mais l'exemple de la mort de nos martyrs nous touche, car ce sont nos membres. Nous avons un lien commun avec eux. Leur résolution peut former la nôtre, non seulement par l'exemple, mais parce qu'elle a peut-être mérité la nôtre.

<sup>5</sup> Pour ceux qui aimeraient savoir quelle idée le P. Libermann se fait d'un homme équilibré et évaluer par eux-mêmes dans quelle mesure il a lui-même réalisé cet idéal, on signale dans les *L. S.*, IV, p. 533-546, une lettre qui mériterait d'être méditée et diffusée. C'est, en effet, une petite somme de psychologie spirituelle et un commentaire très vivant de la prière : « *Deus qui humanae substantiae dignitatem mirabiliter condidisti et mirabilius reformasti...* » Après cette lecture, on n'a plus de peine à se persuader que la vie spirituelle paie bien au-delà de ce que les plus optimistes promettent.

On ne devient pas riche pour voir un étranger qui l'est, mais bien pour voir son père ou son mari qui le soit. » (*Pensées*, Brunchwig, p. 481).

C'est avoir un sens profond de l'Eglise et de la Communion des Saints. Que ces paroles nous conduisent donc à une conclusion pratique. Dans sa conférence au Séminaire français, en 1952, Mgr Martin terminait par cette adjuration : « Je me demande si nous avons le droit, je ne parle pas pour ses fils, ils en vivent, mais pour nous, ceux du dehors... de passer à côté d'un tel trésor sans y puiser, à côté d'un tel foyer sans nous y éclairer et nous y réchauffer. » Ils en vivent ! Plaise à Dieu ! Avouons que notre expérience limitée, faite cependant de multiples confidences, nous persuade que la doctrine du Vénéralable Père n'est pas toujours notre doctrine de chevet. Ce serait le lieu de citer les réflexions du P. Liagre à ce sujet. (Le V. P. Libermann, p. 108). On achète bien cher des livres qui sentent l'encre fraîche d'imprimerie et on laisse reposer sur l'étagère le *Commentaire de Saint Jean* qui ne coûtait que 100 fr., ou le *Directoire Spirituel* ! Quel dommage ! Le Vénéralable P. Libermann et sa doctrine feraient-ils peur ? Elle est de lui pourtant cette lettre à un Supérieur trop autoritaire, qui lui reprochait son indulgence : « J'use de précautions avec les confrères imparfaits, raides ou tentés. Je parle avec modération, douceur et ménagement. C'est en cela probablement que vous avez été froissé ; à cette première plainte, vous ajoutez que j'écoute trop ceux qui sont mécontents, mais il est de rigueur que j'écoute tous ceux qui se plaignent ; si je ne voulais pas écouter les plaintes, je fermerais le cœur à tous ceux qui sont en peine ; leur état empirerait, et je me mettrais hors d'état d'y porter remède. » Ces lignes datent du 22 octobre 1851 (*N. D.*, XIII, p. 332), trois mois avant sa mort ; elles expriment donc ses dernières pensées et le dépeignent bien comme un véritable disciple de Celui qui « ne brise pas le roseau froissé et n'éteint pas la mèche qui fume encore ». Son cœur est aussi large que son esprit. Il savait bien et il a souvent répété que la perfection n'est pas l'œuvre d'un jour. Si nous l'écoutions, il nous dirait pour notre âme, ce qu'il écrivait le 5 octobre 1851 à Mgr Kobès pour son travail apostolique : « Ne faisons que l'ouvrage que nous sommes capables de faire et cela avec paix, confiance, persévérance et humilité. »

A son école, nous apprendrons la science enviable entre toutes, celles de l'équilibre des forces obscures et redoutables que chacun porte en soi ; elle nous aiderait à faire de notre vie, chaque matin, un premier départ allègre et dilaté, comme celui de Jean Maurel à son second embarquement : « Oubliant le chemin parcouru, je vais droit de l'avant, tendu de tout mon être et je cours vers le but, en vue du prix que Dieu nous appelle à recevoir là-haut, dans le Christ Jésus » (*Philippiens*, III, 12-14).

Jean LE MESTE, c.s.sp.

# LIBERMANN en SORBONNE

La soutenance de thèse de M. le chanoine Pierre Blanchard

Le pittoresque de la vie parisienne est fait de contrastes, parfois déconcertants. C'est ainsi que, le 25 avril 1959, dans la vieille rue Saint-Jacques, tandis que l'une des portes de la Sorbonne était gardée militairement pour protéger les allées et venues de M. Soustelle, dont l'épouse allait soutenir une thèse de doctorat sur l'histoire des Incas, l'entrée voisine était franchie pacifiquement par un flot de soutanes qui se dirigèrent vers l'amphithéâtre Edgar-Quinet : pure coïncidence sans doute que ce patronage, mais non dénuée d'ironie quand on songe d'une part à l'anticléricalisme plutôt militant du célèbre libre-penseur et de l'autre au sujet de la thèse « mystique » défendue par un prêtre, professeur aux Facultés catholiques de Lyon. Soit dit en passant, n'y a-t-il pas là un symbole du prestige que la pensée religieuse a reconquis dans certains milieux intellectuels de la capitale française depuis une ou deux générations ?

Il était 13 heures et demie précises, quand l'appariteur annonça avec le ton de circonstance — et nous savons que les soutenances de thèses sont parmi les circonstances de plus solennelles de la vie universitaire : « Messieurs, le jury. » Tout le monde présent se leva avec déférence tandis que les cinq membres du jury prenaient place devant une longue table, par ordre de « dignité », face au public. Au milieu, M. Henri Gouhier présidait, assisté à sa droite de MM. Robert Ricard et Jean Guittou et de MM. Victor Tapié et Alphonse Dupront à sa gauche. Les 3 premiers sont des philosophes ou des spécialistes de la pensée religieuse, les deux autres, des historiens qui ne consentirent pas à rester passifs, nous le verrons.

Chacun d'eux avait à sa portée une pile de 4 volumes ronéotypés dont les deux premiers contenaient la thèse principale « *L'expérience religieuse et la doctrine du Vénéralible Libermann* : les fondements et la structure de l'expérience. — Synthèse de la spiritualité » et les autres la thèse secondaire : « Les dimensions de l'expérience : *la personnalité et l'action du P. Libermann*. » Travail colossal — c'est bien le mot qui convient — qui s'étend sur 900 à 1 000 pages, l'équivalent de deux tomes imprimés, d'une belle épaisseur<sup>1</sup>. Ces Messieurs avaient l'air de s'orienter très aisément à travers ces nombreux feuillets, grâce aux notes et références qu'ils avaient prises au cours d'une lecture soigneuse, dans l'intention évidente de les épilucher, avec bienveillance sans doute, mais aussi avec une exigence professionnelle d'autant plus minutieuse qu'ils ne voulaient pas donner l'impression d'avoir accepté une thèse de théologie. Et c'est ici qu'il est juste de souligner l'audace et le beau courage de M. l'abbé Blanchard et de le remercier chaleureusement d'avoir osé proposer un pareil sujet à l'examen d'une Sorbonne neutre et exigeante en matière de preuves scientifiques. En soi, le surnaturel ne l'intéresse pas, sinon par les rapports qu'il peut avoir avec la psychologie et les autres sciences, l'histoire par exemple. Dans l'ensemble le jury malgré sa courtoisie exquise, s'en tiendra à cette attitude ; c'est pourquoi, disons-le tout de suite, la soutenance prit une tournure qui ne pouvait manquer de décevoir quelque peu. M. Blanchard aurait désiré, on le conçoit, que ses juges l'attaquassent sur le fond du sujet, qui était de psychologie religieuse ; eux, par souci de neutralité ou par le sen-

<sup>1</sup> On a pu en voir le plan détaillé dans le premier cahier de *Spiritus*, pp. 71-73. La prochaine publication de ces thèses nous fournira l'occasion d'y revenir tout à loisir. En attendant nous recommandons à nos lecteurs la longue analyse de quinze colonnes d'un texte serré que vient de leur consacrer *L'Ami du Clergé* (23 juillet 1959, pp. 472-479). Il nous plaît de relever cette note personnelle du recenseur qui n'est autre que Mgr Cristiani : « Si j'ai pu moi-même qualifier un homme tel que le P. Augustin Planque (1826-1907) de « grand africain », je dois reconnaître que ce titre appartient en priorité au P. Libermann. Les dates sont là... Et il ne fut pas seulement un grand animateur, il fut encore davantage un grand théoricien de la missiologie. »

timent de leur incompétence en ce domaine mystérieux, qui échappe aux prises de la raison, prendront la thèse par la bande. On aura donc plusieurs fois l'impression que jury et candidat évoluaient sur des lignes parallèles. La discussion n'en perdit pas pour cela son intérêt passionnant. Inutile d'ajouter que ce fut *une vraie fête pour l'esprit*, par la manière dont les éloges et les desiderata furent exprimés. On eût pu même discerner un brin de coquetterie dans le langage toujours précis et distingué de ces maîtres éminents, qui ont pour mission de maintenir contre la mode et la fantaisie les traditions du bel usage léguées par les disciples de Vaugelas. L'un d'eux alla jusqu'à se déclarer quelque peu scandalisé par les licences que lui semblaient prendre depuis quelque temps les ecclésiastiques, voire la hiérarchie, avec la langue française en se servant trop facilement de néologismes qui n'étaient nullement justifiés puisque leurs synonymes ont acquis depuis longtemps droit de cité... Mais revenons à notre arène, où le candidat avait sa place désignée entre le jury et le public, devant une petite table, sur laquelle il pouvait déposer ses notes et documents. *M. l'abbé Blanchard* n'est pas de ceux qui veulent à tout prix comprimer leur émotion par excès de pudeur mal comprise. Avant la soutenance, au contraire, il avouait que l'affaire lui tenait fortement à cœur, moins par souci d'un succès personnel que par crainte de ne pas mettre suffisamment en valeur la flamme qui l'animait. Pour lui, le P. Libermann n'était plus seulement un sujet de thèse avec lequel on s'est familiarisé, mais un être vivant dans l'intimité duquel il s'est efforcé de pénétrer lentement, « de toute son âme » pendant 7 années, quelqu'un dont la rencontre a marqué un tournant de sa vie intérieure. « On sent que vous y avez engagé en quelque sorte

toute votre existence » pourra lui dire M. Guitton. Et c'est pourquoi il eût voulu que la vraie figure du Vénéral Père se dessinât au cours de la soutenance pour l'auditoire choisi qui remplissait la salle.

Cet auditoire, qui s'était installé à son gré sur les bancs des étudiants, sans distinction de rang ou de dignité, en plus des personnalités nommément désignées dans le dernier numéro de *Spiritus* (p. 70) comprenait nombre de prêtres et de religieux et, faisant tache blanche dans le groupe, une bonne demi-douzaine de Spiritaines, qui, on le devine, ne furent pas les moins attentives, conscientes d'avoir à satisfaire à leur retour beaucoup de légitimes curiosités. En fait, l'assistance tout entière suivit admirablement les divers exposés jusqu'au bout. Il fallait que le climat en fût prenant, car il n'était pas loin de 19 heures quand le jury proclama reçu, avec « *mention très honorable* », le candidat qui fut vigoureusement applaudi.

\*  
\* \* \*

La séance s'ouvrit par un mot du président ; d'ordinaire, expliqua-t-il, on commence par la thèse secondaire et après une courte détente on termine par la thèse principale : cette fois, comme les deux travaux se tiennent intimement au point que la thèse secondaire n'est que la continuation et le complément de l'autre, on renversera l'ordre habituel. Aussitôt il donna la parole au candidat.

Malgré sa densité, due à la brièveté du temps imparti qui ne devait pas excéder la demi-heure, nos lecteurs seront heureux de trouver ici le texte intégral des deux exposés que devait faire ainsi successivement M. l'abbé Blanchard. Qu'il soit remercié d'avoir consenti à nous le communiquer.

1<sup>er</sup> Exposé : *Thèse principale.*

## L'EXPÉRIENCE ET LA DOCTRINE DU VÉNÉRABLE F.-M.-P. LIBERMANN

François-Marie-Paul Libermann mourait le 2 février 1852. En 1876, Mgr Freppel, en évoquant, dans l'église Sainte-Geneviève, sa physionomie, n'hésitait pas à affirmer : « On voyait s'éloigner l'une des forces de notre temps ». Force réelle, mais figure méconnue. On chercherait vainement son nom dans des

ouvrages qui s'intitulent : *Grandeur spirituelle du XIX<sup>e</sup> siècle français*, de F. Bérance, *Prophètes du XIX<sup>e</sup> siècle*, de R. Christoflour. L'oubli, dans ces constellations, de celui qu'un excellent juge désigne comme un « météore spirituel » est la marque évidente d'un manque de clairvoyance.

De Libermann, cependant, Bremond avait pressenti l'importance, Pourrat signalé l'œuvre dans son *Histoire de la Spiritualité*, Saudreau situé la place dans la *Spiritualité Moderne*, le P. Cabon, archiviste de la Congrégation du Saint-Esprit, réuni, avec une patience admirable, les écrits pour les publier en 14 volumes — plus de 8 000 pages de documents —, plusieurs de ses confrères, avec autant de modestie que de pénétration, entrepris le récit de la vie ou dégagé tel ou tel aspect de la doctrine. Un travail d'ensemble s'imposait. La révélation de cette personnalité devenait d'autant plus urgente que son message semble correspondre aux besoins les plus impérieux de notre temps. C'est le sentiment d'un devoir qui est à l'origine des thèses que je présente aujourd'hui.



Ces deux thèses, organiquement liées l'une à l'autre, bien que l'objet de chacune d'elles soit distinct, composent un travail qui n'est ni une vie de Libermann, ni un itinéraire spirituel, mais une étude descriptive et réflexive de psychologie religieuse dans laquelle on essaie de saisir les rapports internes, constants et féconds de l'expérience et de la doctrine. C'est au sein d'une expérience que s'est formée cette doctrine et c'est une doctrine qui a orienté cette expérience.

La référence aux textes d'un accès difficile par suite du caractère encore privé de l'édition complète, leur exégèse et leur comparaison ont été le premier point de ma méthode pour explorer cette personnalité, analyser son expérience et décrire sa spiritualité. On crée ainsi un climat d'objectivité scientifique et on évite des interprétations trop subjectives ou des reconstructions plus ou moins imaginatives.

En outre, cette personnalité éminemment mystique ne peut être comprise adéquatement que dans l'univers de grâce où elle a surgi et dans la lumière de foi qui lui a fixé son centre d'enracinement et livré les lignes axiales de sa genèse. A chaque science, son statut. Ce qui, en théologie est principe d'une absolue vérité, devient, au niveau de l'intelligibilité philosophique, au moins, une hypothèse de travail qui peut se trouver hautement vérifiée. « L'ordre surnaturel est le seul ordre de choses où il y ait la vie véritable » (C.S.J., XI, 607).

La rencontre de Libermann fut, pour moi, plus qu'une chance, une grâce. La découverte de cette personnalité attachante, fascinante, suscita en moi un intérêt passionné et croissant. Au cours d'un dialogue quotidien de sept ans se développait une amitié, génératrice d'une intime compréhension, quelque imparfaits que soient les travaux qui voudraient la communiquer.



Avec Libermann, nous nous trouvons en face de l'un des cas les plus curieux, les plus difficiles aussi, les plus bouleversants que puissent nous présenter et la psychologie religieuse et l'histoire de la mystique. Nous enregistrons des événements qui précèdent, préparent et conditionnent, accompagnent, intègrent et constituent, suivent et prolongent l'avènement de la grâce dans une âme. Événements de cette vie et avènement de la grâce sont des problèmes qu'enveloppe et que

pénètre le mystère de la transcendance : mystère de l'action de Dieu et prise de conscience, par le sujet qui en est favorisé, de cette influence dans un sentiment de présence.

Les graves problèmes qui s'imposent à l'attention n'ont été jusqu'à maintenant qu'effleurés. Le genre biographique se prêtait mal à ces investigations. L'épilepsie, pour ne citer qu'elle, n'a fait l'objet d'aucune étude technique. L'expérience mystique n'a été abordée ni dans sa progression existentielle ni dans sa signification totale. Sur la doctrine nous ne possédons que des approximations. Des aspects très importants — conception du caractère — ont été totalement négligés. Les textes que nous avons nous ont permis d'aller au-delà des conclusions auxquelles on avait cru pouvoir jusqu'ici s'arrêter.

Nous avons tenté de retenir un certain nombre de problèmes et d'en entreprendre l'étude phénoménologique ; de décrire, avec le maximum de précision et de rigueur, cette expérience religieuse dans ses préludes, sa genèse et son accomplissement ; de réunir enfin, en une synthèse très souple, les éléments doctrinaux recueillis et de proposer, de la spiritualité qu'ils structurent, l'interprétation la plus fondamentale.

### 1. — Les événements.

En suivant l'existence de Libermann, nous avons rencontré des événements dont nous avons essayé de discerner les données et d'éclairer le sens : ce sont des expériences intégrantes de l'expérience totale.

Libermann naît dans le judaïsme : il est et restera marqué par lui. Il abjure une religion où il n'a vu qu'« un bercail de pratiques extérieures » (C.S.J., x, 513), dont le formalisme l'étouffe, dans les cadres de laquelle son âme ne peut ni respirer ni se dilater. Il conserve pourtant les structures psychologiques d'Israël : il est l'homme de l'absolu et de la conquête, des intentions fermes et des souples adaptations, de la prudence et de l'audace, de l'intuition divinatrice et de la réflexion secondaire.

Libermann se convertit sous des influences variées, complexes sur lesquelles une lumière complète ne peut être faite. Si loin qu'on pousse la compréhension de la situation existentielle et historique, l'irrationnel demeure que nous appelons la grâce. Une double certitude est acquise : 1° cette conversion, avec le baptême qui l'achève, est inséparable d'une expérience religieuse qualitative : « Quand l'eau sainte coula sur mon front, il me semblait que j'étais au milieu d'un immense globe de feu » (N. D., I, 90) ; 2° cet engagement sacramentel est une conversion à la sainteté autant qu'à la foi, donc une authentique et définitive renaissance.

Libermann est frappé par l'épilepsie et doit, en raison de cet empêchement canonique, attendre dix ans le sacerdoce. Type inédit d'épileptique, puisque les crises évoluent à un rythme, avec des manifestations psychiques si différentes des cas habituels, que les médecins et l'entourage qui les ont observées n'ont pas caché leur étonnement ; puisque ce pauvre jeune homme accueille avec sérénité cette épreuve et parle, à son frère docteur, de sa chère maladie, comme d'un « grand trésor préférable à tous les biens que le monde offre à ses amateurs » (L. S., I, 10) ; puisqu'il s'enfonce dans l'humiliation comme dans un centre d'inspiration et d'adoration pour y être initié à une « expérience délicieuse » (L. S., I, 334) et y goûter « une nourriture de suavité et d'amour » (L. S., I, 194).

Parlera-t-on de complexe d'abjection ? On est plutôt dans le contexte de l'identification corédemptrice. Si cette expérience a donné à cet homme une connaissance par connaturalité des maladies nerveuses du genre paroxystique, elle

n'a inspiré ni déterminé une spiritualité qui n'en serait que le reflet. Nous sommes contraints de constater une discontinuité radicale entre les impulsions de la nature et les mouvements de la grâce. Ce qui appelait le désespoir se résolvait en confiance et celui que la déchéance devait absorber comme une épage devient un homme d'action, parfaitement maître de lui-même.

La rencontre de Libermann avec la parole de Dieu — Ancien et Nouveau Testament — est décisive. L'aspect biblique de son expérience religieuse devait être retenu. Son espace intérieur et ses schèmes mentaux, ses catégories et ses expressions sont bibliques. Cette conclusion résulte de la convergence de critères internes et de ses propres affirmations : « Dans le même moment que la divine Parole est dite, l'Esprit de Dieu imprime dans l'intérieur une grâce analogue à cette Parole divine » (C. S. J., VIII, 420). Il s'agit d'une imprégnation.

Impressionnable par tempérament, Libermann ne pouvait recevoir un enseignement spirituel sans l'assimiler avec avidité. Sa personnalité subsiste cependant intégralement sous cette formation sulpicienne. Il est convaincu que, par-delà les livres — la Bible exceptée — l'Esprit-Saint poursuit personnellement l'éducation des enfants de Dieu. Son *principe* — le mot est de lui et il n'emploie pas ce terme à la légère — est qu'on ne doit pas lire les auteurs spirituels pour apprendre la théorie de la vie intérieure (N. D., III, 73). Son *grand principe* — qui s'articule à celui que nous venons de reproduire — est qu'il ne faut rien faire que par le seul mouvement de la divine grâce qui est en nous (L. S., I, 68). N'est-il pas significatif que, dans ses écrits, il ne cite pas de textes d'auteurs spirituels, qu'il ne conseille leur lecture qu'avec discrétion, qu'il prend de la distance à l'égard des plus grands. « Je n'ai presque lu aucun auteur spirituel », écrit-il à la Supérieure de Castres (N. D., IV, 290). Il proclame qu'il ne faut imiter personne, aucun saint, sinon Jésus-Christ.

Il réduit enfin au minimum la fonction de la réflexion dans l'élaboration de la vie spirituelle. On peut difficilement imaginer quelqu'un qui condamnerait plus implacablement toute forme de rationalisme et d'intellectualisme : « Tout ce qui vient de la raison est naturel » (N. D., II, 156) et qui déclarât plus fortement, dans les perspectives volontaristes des spiritualités flamande, rhénane et espagnole, que c'est dans la volonté que commence, se poursuit et se consomme l'union de l'âme avec Dieu et que — ici affleure la métaphysique biblique — « c'est le cœur qui est le centre de tout ce qui est bon en nous » (N. D., X, 239). Libermann n'est pas pour autant un antihumaniste. C'est un praticien de la vie spirituelle ; avec lui nous sommes engagés dans la pureté d'une expérience.

## 2. — L'Expérience.

De l'expérience mystique de Libermann — sur la réalité de laquelle les signes abondent — il était nécessaire de dessiner le rythme dans ses mouvements successifs. Nous utilisons les schèmes sanjuanistes tant pour leur vérité normative que pour la vérification que donne de sa valeur l'expérience concrète que nous analysons.

Après l'illumination baptismale, c'est, pendant les années de Saint-Sulpice — 1830-1835 surtout — une période de ferveur sensible intense. Dans ce milieu ecclésiastique qu'il aimait et sous l'emprise de Dieu que tous remarquaient, le jeune converti se livrait sans peine à l'oraison affective et exerçait un ascendant singulier sur les élèves. Avec l'irruption de l'épilepsie, les épreuves des purifications actives des sens ont commencé. À Issy, de 1835 à 1838, la ferveur

sensible s'éteint. Il est introduit dans les purifications passives des sens où « la force mâle est la foi » (*L. S.*, III, 382).

Le moment de Rennes — 1838-1839 — devait être éclairé d'un jour nouveau. Libermann connaît, dans le milieu eudiste, les purifications passives de l'esprit qui plongent dans une nuit abyssale, la nuit de l'espérance. Sa dévotion mariale s'intériorise à la lecture des écrits de Jean Eudes. Au contact de l'expérience, sa direction devient plus douce. Il découvre le 28 octobre 1839, sa vocation missionnaire et c'est le motif suffisant de son départ de Bretagne le 3 décembre : « J'ai quitté Rennes pour toujours... » Toutes les autres considérations sont secondaires.

Le moment de Rome — l'année 1840 — est le début de l'union transformante. Les écrits inspirés jaillissent : *Règle provisoire* et *Commentaire de Saint-Jean*. Il s'insère dans la vie militante de l'Eglise et, après des hésitations trop compréhensibles d'organismes très prudents, on ouvre à cet acolyte toutes les voies de l'action. Des obstacles qui paraissent irréductibles s'évanouissent. M. Drach, gendre du Grand Rabbin de Paris, a entendu à la fin d'une audience, de la bouche de Grégoire XVI, une parole imprévue : *Sara un santo*.

De son ordination à sa mort, dix ans à peine, 1841-1852, à la Neuville, au Gard, à Paris, dans la grande paix des parfaits, il réalise, comme en jouant, triomphant de tous les échecs, renversant toutes les barrières, une œuvre dont la diversité et l'importance suscitent la surprise et l'admiration.

### 3. — La Doctrine.

Dans une large mesure la spiritualité libermannienne est la projection de cette expérience. Mais quelle est, sur le plan historique et sur le plan théologique, la signification de cette doctrine ?

Comme elle n'a jamais été exposée par l'auteur dans une synthèse, que ses œuvres principales sont inachevées : *Commentaire de Saint-Jean*, *Instructions aux Missionnaires*, il reste à chercher patiemment, dans la forêt des écrits, des pistes, et, s'il est possible, un centre d'intelligibilité, mais en renonçant à systématiser, pour se conformer à son intention.

Il est incontestable que Libermann est un bérullien, le dernier grand bérullien, mais c'est Bérulle atteint à travers Olier, saint Jean Eudes, un Bérulle simplifié et communiqué dans la vérité et la chaleur d'une expérience personnelle. Il s'inscrit aussi dans la tradition de l'Ecole Française qu'il travaille à restaurer. Il est un disciple, il n'est pas un maître et, dans cette perspective, son originalité serait mince.

Est-il le docteur du renoncement et de l'union pratique à Dieu, de l'abandon et de la paix, l'apôtre de la dévotion au Saint-Cœur de Marie ? En le prétendant, on suit des lignes de sa pensée. Mais où est le centre auquel ces lignes parviennent ou qui les engendre ? Là est le problème, car comprendre, c'est unifier.

Au centre de la spiritualité libermannienne est la passivité. Cette passivité, il l'a découverte à tous les moments de son existence et dans tous les aspects de son expérience personnelle : conversion à la foi, réception du baptême, absorption en Dieu par l'oraison, vocation missionnaire, rédaction de sa Règle, direction des âmes, inspiration dans l'action. Dieu a tout fait en lui. Il meurt en murmurant : « Dieu, c'est tout. » Il écrit : « Partout où il y a activité, raideur ou ténacité, il y a de l'humain, il y a du mal » (*L. S.*, II, 315). Cette passivité,

il l'analyse dans les éléments qui la composent et dans l'attitude qu'elle commande. Il la conseille sans tomber ni dans l'illumination ni dans le quietisme. Il évite un moralisme exsangue que ne traverse aucune mystique et une mystique illusoire que ne contrôle aucune morale. Cette passivité n'est pas une spiritualité de compensation naturelle dans laquelle se serait réfugiée une inquiétude de malade : elle est exigence autant que repos. Là où le rationalisme voit rejeter l'affirmation de l'autonomie de l'homme, Libermann reconnaît dans la dépendance ontologique et le consentement spirituel la seule attitude qui puisse être réservée à une créature, mais cette attitude, il la juge digne de l'homme et digne de Dieu. Là où une certaine psychanalyse détecterait les mécanismes d'une conduite de démission qui culminerait dans l'abandon, Libermann puise la force de son action. La passivité nous paraît être l'interprétation la plus logique de sa vie et de sa pensée. Au cœur du XIX<sup>e</sup> siècle, au nom de l'expérience, sans s'en douter, loin de toutes les polémiques et au-delà de toutes les erreurs, il réhabilite l'authentique passivité incomprise et bafouée au temps du quietisme, momentanément vaincue malgré la défense courageuse de Fénelon qui invoquait vainement en sa faveur une tradition séculaire. Sauver la passivité, c'est sauver la mystique.

C'est à la lumière de cette perspective centrale que toutes les autres données s'organisent sans que jamais un système ne soit construit. Il importe, d'abord, pour Libermann, de discerner l'action de Dieu dans l'âme. Le principe premier est la fidélité à l'expérience intérieure, contrôlée par une sage direction, et la méthode, la recherche de critères propres à reconnaître ces sollicitations de l'Esprit. Les systèmes abstraits sont relégués au second plan ; ils ne sauraient renseigner ni sur la vocation personnelle d'un sujet ni sur le développement en lui de la vie spirituelle. « Il faut rejeter la marche systématique. Cela plaît à l'esprit et paraît rationnel ; mais il ne s'agit pas de cela » (*N. D.*, III, 265). Il faut, ensuite, être très attentif aux rapports de la nature, du caractère, et de la grâce. La lettre du 9 août 1842 à M. Dupont renferme, selon nous, l'une des conceptions les plus neuves de notre auteur qui anticipe, d'un siècle, certaines préoccupations actuelles. Au lieu de considérer dans les structures du caractère des causes dispositives à l'influence surnaturelle, il pense qu'« une sainteté de caractère est une sainteté presque nulle » (*N. D.*, III, 264), ce qui ne l'empêche pas d'adapter soigneusement sa direction à ces structures. Au lieu d'être impressionné par les déterminismes qui semblent créer ces structures, il est persuadé, au nom de l'expérience, que les dynamismes de la grâce sont capables de les dissoudre. C'est donc moins la nature qui creuse le lit au fleuve de la grâce que la grâce qui bouleverse le terrain. Enfin, la vie spirituelle lui paraît solide, équilibrée, lorsque, par-delà tous les exercices, l'expérience intérieure est vécue, dans les profondeurs, dans des états fermes et continus de renoncement et de recueillement, d'attention et d'union à Dieu, d'abandon et de paix. « La vie surnaturelle, écrit-il, est devenue pour ainsi dire naturelle » (*E. S.*, 554).



Une spiritualité se juge à sa valeur de vérité, mais aussi à sa valeur de vie. La doctrine libermannienne est universelle parce qu'elle repose sur l'expérience qu'elle interprète et qu'elle se situe en dehors des écoles. Elle est simple et simplifiante. Elle s'avère efficace à tous les moments de la progression spirituelle. Elle est spécifiquement libératrice pour les âmes angoissées. Ne pourrait-on pas voir en Libermann le clinicien génial d'un siècle désespéré ?

On aura pu relever dans ces pages substantielles deux traits dominants : d'une part un effort sincère d'investigation scientifique sur un terrain où cependant le sens du mystère permet seul une prospection vraiment adéquate, d'autre part un accent de chaude sympathie qui donne son élan à la phrase et formule des jugements dont la netteté ne laisse rien à désirer.

Entendons déjà ce qui sera la conclusion du second exposé : « Si les grandes personnalités sont libératrices, il importe d'abord de les libérer. L'une des plus hautes tâches de l'histoire ne serait-elle pas de reconquérir des génies méconnus et de les imposer à l'attention d'une humanité inconsciente, asservie à l'actualité ? C'est en ce qui concerne Libermann le but premier et la fin ultime de ces thèses. » Apologétique si l'on veut, mais apologétique scientifique, par les faits. Le P. Libermann est un homme certes et donc fortement inséré dans l'histoire, mais un homme tellement envahi par le surnaturel que la réussite de sa vie témoigne avec éclat de la puissance de la grâce. Ce point de vue se manifestera encore davantage dans la thèse secondaire.

Cependant une soutenance de thèse n'est pas un monologue, mais un dialogue parfois animé, on serait presque tenté de dire une corrida où les toréadors taquent et harcèlent le candidat pendant la demi-heure ou les trois-quarts d'heure qui leur ont été concédés. Véritables professionnels de ce sport difficile, ils excellent à déceler le défaut de la cuirasse et à diriger de ce côté leurs banderilles toujours mouchetées d'ailleurs et garnies de rubans multicolores. Il n'empêche que le candidat a fort à faire pour les parer, quand encore on veut bien lui laisser placer un mot<sup>2</sup>.

M. Jean Guitton et les deux historiens avaient été désignés pour engager la première offensive.

C'est M. Guitton qui commença : il fit remarquer d'abord que les deux thèses étaient d'une coulée unique et que loin de rester impersonnel, l'auteur y avait engagé pour ainsi dire tout son être, « toute sa vie ». Evoquant ensuite sa visite au Séminaire français et à la mansarde où M. Libermann

avait séjourné en 1840, il dit l'émotion qui l'avait saisi en présence de cette « relique ». Il précisa qu'à son sens, le P. Libermann était plutôt mal connu que méconnu. Lui-même a lu les *Lettres spirituelles*, mais il devait avouer cependant ne pas l'avoir découvert au point de reconnaître en lui ce génie unique qu'a vu M. Blanchard. On aimerait, dira-t-il, quelque clair-obscur dans ce portrait trop parfait. Quand on a pénétré Libermann on comprend certes encore cet étonnement, mais on ne voit plus le moyen d'y parer et si vraiment, à en croire M. Guitton, M. Blanchard a « fait tout ce qu'il était humainement possible de faire », nous pensons que cela doit valoir aussi des ombres à mettre à son tableau. « Il y a maintenant une œuvre sur Libermann », poursuit M. Guitton, « c'est un travail exhaustif ». L'essai sur la maladie, notamment, a dû exiger un effort considérable. Cette enquête si consciencieuse, jointe aux études sur la psychologie juive, lui fait préférer le tome I et, dans le tome II, la longue analyse des rapports entre sainteté et caractère lui a beaucoup plu. Il loue l'équilibre général de la forme et du fond : le style dense va de pair avec une pensée synthétique. La phrase est souvent « monadique », contenant comme dans un bourgeon tous les éléments d'un développement. « Votre style a des effets de phosphorescence ». Grand souci aussi de la composition, de la « structure ». C'était montrer de façon évidente quelle estime il faisait de la thèse ; cette même estime se manifesta encore par la manière dont il remplit son office de juge, procédant plutôt par des remarques et des questions que par des coups droits. Il redit qu'à son avis le plus beau chapitre est celui qui traite de l'expérience judaïque et de la conversion, mais il a reconnu aussi le caractère remarquable de l'expérience épiléptique du Vénérable. On y voit nettement, souligne-t-il, les « malgré que » se muer en « parce que » ou, en d'autres termes, les obstacles en apparence insurmontables se transformer en puissants leviers de progrès spirituel. Cependant n'y aurait-il pas lieu, demande-t-il, d'étudier la valeur « noétique » des états anormaux qui dissocient les

<sup>2</sup> *L'ami du Clergé* dans le compte rendu qu'il a donné de la séance du 25 avril a bien souligné ce caractère particulier des soutenances de thèse en Sorbonne. « Plutôt qu'à un dialogue, on y assiste, écrit Mgr Cristiani, à une sorte de tournoi d'éloquence et de science entre les maîtres éminents qui composent le jury. » (*Ami du Clergé*, 4 juin 1959, p. 366).

puissances de l'âme et semblent permettre à l'homme de se dépasser un instant : chez les grands génies par exemple ?

#### Questions de M. Guiton :

1. Pourquoi M. Libermann n'aimait-il pas Ratisbonne ?

— En fait on sait que le Vénérable Père n'avait rien contre la personne du célèbre converti de St André delle Fratte, mais seulement contre le bruit qu'on faisait autour de son cas. Quant à l'autre Ratisbonne, il devait être, en 1949-50 à la rue Lhomond, avec le futur Mgr de Ségur et le futur Mgr Gay, l'un des auditeurs assidus de Libermann, au sein des « Conférences Saint-Jean », fondées et présidées par ce dernier.

2. Le Commentaire de Saint Jean est-il de pure inspiration ?<sup>3</sup>

3. Le P. Libermann n'est-il pas finalement trop dur pour la nature humaine ? M. Guiton, qui par ailleurs ne lui ménage pas son admiration, trouve que le Vénérable rejoint La Rochefoucauld dans son pessimisme : toute vertu selon la nature est fausse ; nos vertus ne sont que des vices déguisés.

— Quoi qu'il en soit de la ressemblance des conclusions il n'aura pas échappé à l'objectant combien chez ces deux hommes les sources en sont différentes et plus encore le climat : il y a loin, en effet, de l'amertume désabusée du misanthrope à l'ineffable joie mystique du *Todo y nada*.

4. Mais alors ne serions-nous pas en présence d'une thèse plus théologique que philosophique ?

Par cette conclusion qui touchait bien l'un des points sensibles du débat M. Jean Guiton tenait sans doute à rappeler que le chrétien fervent qu'il est ne se sépare point du professeur à la Sorbonne pas plus que chez saint Thomas le théologien ne fait tort au philosophe. Il ne faut jamais confondre les plans de la nature et de la grâce, assurément, et M. Guiton n'a pas accusé

M. Blanchard de l'avoir fait. Il a voulu peut-être sous-entendre que le sujet choisi était parmi les plus difficiles à soutenir dans une telle enceinte et qu'il se déclarait enchanté de voir que le candidat avait fort bien mené sa barque parmi tant d'écueils.

Ces écueils, il revenait aux historiens de les signaler ; ils devaient le faire, M. Victor Tapié avec une verve éclatante, M. Dupront sur le ton de l'intimité et du dialogue.

« La lecture de votre thèse, commença M. Tapié, est une aventure très intéressante et très attachante ; c'est comme un fleuve qui porte, bien que maint aspect dépasse ma compétence ; mais je resterai dans mon domaine. » Le candidat ayant de son côté bien précisé qu'il n'avait jamais été dans son intention d'écrire une biographie de Libermann, biographie qu'il est d'ailleurs le premier à désirer et demander, on était en pleine équivoque. Par ailleurs les remarques que devait faire M. Tapié, réclamant qu'on lui découvre « les causes naturelles », « les raisons humaines » de l'évolution du P. Libermann, manifestaient une exigence aussi compréhensible de la part d'un historien qu'impossible à satisfaire pleinement, s'agissant d'un tel homme. Si Libermann pouvait être ainsi totalement expliqué, il ne serait plus Libermann.

#### Questions de M. Tapié :

5. La crise d'épilepsie du Vénérable à Rennes n'est-elle pas en relation avec une tension d'esprit exagérée qui expliquerait aussi le départ précipité pour Rome ?

6. Quelle influence a eu sur Libermann la lecture de saint Jean Eudes ?

<sup>3</sup> Si, conformément aux usages, le candidat ne disposa sur le champ que de possibilités de riposte assez limitées et encore restreintes par le beau souci qu'il manifesta d'éviter toute polémique en une matière et surtout une rencontre où elle pouvait surgir si aisément, il serait naïf d'en conclure qu'au bout d'un travail de sept années il n'ait pas les moyens de réduire la plupart de ces points d'interrogation. Cependant, puisqu'il en est qui peuvent encore prêter à discussion entre connaisseurs de Libermann, il ne convient pas que nous préjurons ici de sa propre réponse. L'auteur peut d'ailleurs être en droit de penser qu'une étude plus poussée de l'ouvrage qu'il a préparé permettra déjà d'en éclaircir quelques-uns et que d'autres, tout en dessinant avec bonheur un champ de recherches où il serait avantageux de s'engager, débordent le cadre que, d'entrée de jeu, il s'était fixé. L'issue de la soutenance suffit d'ailleurs à montrer que *les questions soulevées par les éminents professeurs* n'entamaient en rien la très haute estime en laquelle ils tenaient l'œuvre de M. Blanchard. Pour notre compte, condamnés que nous sommes à ne connaître pour un temps (jusqu'à sa parution) que le négatif de cette thèse, nous serions bien malvenus d'accorder à ces critiques plus d'importance que ne leur en donnaient ceux mêmes qui par métier devaient les formuler. Remplir cet office parut d'ailleurs à plus d'un juge — l'un d'eux l'a confessé sans ambages — une vraie pénitence, tant ils eussent préféré se contenter de goûter les richesses positives qui leur étaient découvertes.

7. Sa spiritualité mariale a-t-elle quelque rapport avec celle de saint Grignon de Montfort ?

8. Enfin, avec un brin d'humour qui semble contredire ses exigences du détail typique, M. Tapié signale comme preuve insuffisante de l'intimité de M. Libermann et de M. Desgenettes le fait qu'il ait été invité à l'enterrement. « Bien des gens, dit-il, reçoivent des faire-part de ce genre sans avoir été des intimes du défunt ! » — Exactement, ce que M. Desgenettes reçut, c'était une invitation à chanter la messe d'enterrement, sans parler d'autres attentions qui lui furent témoignées du vivant du Vén. Père. A la Neuville et au Gard, on ne le connaissait que sous le nom de « bon Père » et c'était toujours une fête quand il y venait. M. Blanchard avait donc pleinement raison de parler d'intimité.

Retenons surtout de l'intervention de M. Tapié que « la lecture de la thèse est une aventure très attachante » et que son entrevue avec le candidat l'avant-veille du 25 avril avait été très encourageante.

Et voici le second « avocat du diable », un historien aussi, M. *Alphonse Dupront*.

Il commença par rendre hommage à la très haute inspiration du travail. C'est là, dit-il, le labeur d'un analyste s'efforçant d'aller toujours plus avant dans la saisie de l'insaisissable. S'il trouve que la thèse est d'une architecture compliquée, il reconnaît que l'effort fourni est considérable et d'une loyauté parfaite. Il ne cache pas sa sympathie pour le candidat auquel il reconnaît des intuitions spirituelles qui vont loin. Il le remercie de lui avoir fait découvrir les écrits du P. Libermann qui fourmillent de grands textes fulgurants, textes, confesse-t-il, « qui aident notre concentration mentale à nous qui lisons tant pour notre appauvrissement quotidien ». « *Votre travail, ajouta-t-il, force le respect et la sympathie.* » Lui aussi, cependant, regrette l'absence d'une étude historique préalable : « Or le physique, dit-il, exige tout l'historique. Vous avez encouru le danger de présenter un homme abstrait : votre analyse est partielle, donc partielle. Il fallait montrer la grâce travaillant une matière humaine de qualité exceptionnelle. » Ces paroles mettent bien en relief le nœud du débat. Tandis que M. Blanchard nous semble avoir voulu montrer comment la grâce a ravagé en quelque sorte la nature humaine par des méthodes qui lui sont propres, avec le consentement de plus en plus parfait de l'intéressé, pour le reconstruire sur le plan de l'homme nouveau, en lui redonnant tout ce qu'il avait consenti à perdre dès l'abord, les historiens eussent voulu toucher du doigt pour ainsi dire la croissance régulière

et harmonieuse d'un homme qui, sous l'action technique de la grâce, se libère de sa gangue originelle pour parvenir à un équilibre idéal. M. Blanchard montre les crises et les effets merveilleux qui en résultent ; on lui demandait de démonter le mécanisme de la vie profonde à chaque nouvelle étape. Cela est-il possible ? En tout cas pour le lecteur moyen que nous sommes cela ne tire nullement à conséquence. M. Dupront, qui ne pouvait connaître toute la conscience professionnelle du P. Cabon, s'étonne ensuite que dans la thèse ne figure aucune critique des textes-sources. 1 800 lettres ; mais où se trouvent les originaux et les lettres ont-elles été confrontées avec eux ? Problème presque insoluble quand on sait comment le P. Delaplace a dû souvent se contenter de simples copies, les correspondants ne voulant pas se dessaisir de leur trésor ou le réclamant après qu'on en avait pris le double. Là encore, rien qui puisse infirmer la valeur du témoignage de M. Blanchard, mais avertissement tout de même en faveur d'une édition critique faite dans les meilleures conditions possibles. Ceci bien sûr ne dépendait pas de M. Blanchard.

#### Questions de M. Dupront :

9. M. Libermann n'a-t-il pas gardé après sa conversion des traces de sa sensibilité antérieure ?

10. Il y a une adéquation entre l'homme et le milieu : quel est l'univers mental de l'époque. (Cf. par exemple la jeunesse d'Ernest Renan par Pononier) ?

11. Vous parlez de foi mâle ? N'y a-t-il pas chez le P. Libermann des attitudes de compensation ?

En conclusion, M. Dupront, rejoignant une suggestion de M. Guitton, devait inviter le candidat à ajouter à son ouvrage érudit, pour mieux faire entendre le message dont il fait sentir l'importance et l'actualité, en quelque sorte un livre de vulgarisation qui mettrait en évidence « l'essentiel, le rare, le meilleur des choses rares ». « Oui, insistait-il, faites l'inventaire du rare, dégagez l'instance de ce message pour notre temps et chacun y demeurera sensible. »

L'accent d'une telle remarque est éloquent ; ne croirait-on pas le jury pris au jeu et gagné à son tour du désir de voir mieux connues la physionomie et l'œuvre de Libermann ? Remercions et félicitons M. Blanchard d'avoir su communiquer à des

interlocuteurs aussi difficiles à convaincre, ce respect et cette admiration pour son héros. A lui aussi pour une bonne part va le mérite de l'extraordinaire climat dans lequel se déroula la séance et qui frappa tous les assistants, climat religieux de recueillement d'où l'on avait peine à s'arracher pour le quart d'heure de détente qui précédait l'examen de la deuxième thèse. Peu à peu cependant dans les groupes, les impressions fusèrent ; tous déjà avaient compris que le candidat allait au devant d'un brillant suc-

cès et tel ou tel habitué de ces soutenances parlait dès ce moment de mention « très honorable », sachant qu'une thèse ne se juge pas en Sorbonne d'après le nombre et le mordant des critiques, mais d'après le ton dont elles sont faites et ici le ton était toujours empreint d'intérêt et de sympathie.

Vers 16 heures et demie, M. Blanchard était invité à résumer le sujet de sa thèse secondaire. Laissons-lui à nouveau la parole :

2<sup>e</sup> exposé : *Thèse secondaire.*

## LA PERSONNALITÉ ET L'ACTION du VÉNÉRABLE F.-M.-P. LIBERMANN

*Dans le développement de son expérience se révèle la personnalité de Libermann et son action spirituelle et apostolique en procède comme un fleuve de sa source. Essayons, dans un survol rapide, de recueillir les traits les plus caractéristiques de cette personnalité et de préciser les intentions et les applications les plus fondamentales de son action.*

### I. — La Personnalité de Libermann

*Si simple qu'elle soit dans sa profondeur parce qu'elle est mystique et donc très unifiée, la personnalité de Libermann apparaît, au premier regard, complexe, si nombreux sont les éléments qui l'intègrent, et mystérieuse par sa volonté obstinée d'effacement. Il s'est peu livré même à ses plus intimes et, quand on désire le classer, il échappe à toutes les catégories. Ce sont d'abord de violents contrastes que nous relevons dans les structures de cette personnalité, preuve de sa richesse, mais signe des conflits qui ont rythmé sa croissance.*

*Libermann est l'homme de la transcendance, pour qui Dieu est tout, dont la Volonté souveraine représente l'Absolu fascinant et indiscutable et il est l'homme de l'expérience qui dialogue avec les hommes et les événements, qui invite les missionnaires à faire leurs expériences (N. D., xii, 355), qui leur parle de l'expérience qui vient au secours de la théorie (N. D., ix, 42-43), qui sait s'adapter avec souplesse à tout et à tous, qui a réussi là où la plupart auraient échoué. Il est donc fidèle à ce que Bergson a appelé « l'expérience intégrale ».*

*Libermann est un contemplatif et un mystique. Tout absorbé en Dieu et attiré par la solitude, comme son ami chartreux Dom Salier, et il est missionnaire et conquérant, homme d'action et d'affaires préoccupé par l'extension du Règne de Dieu et se jetant dans l'action avec une calme impétuosité que l'obstacle ne fait qu'accroître : « Plus les difficultés sont grandes, plus mon âme sent de force et d'espérance » (N. D., vi, 78). Son union à Dieu n'en souffre pas : « Plus j'ai d'affaires, plus mon union à Dieu se fortifie » (N. D., i, 521).*

Libermann est l'homme de l'Esprit, ne voulant agir que poussé par un appel intérieur et se soumettant à ces invitations avec une obéissance héroïque : « Dieu me lie et m'enchaîne à cette œuvre crucifiante » (N. D., VIII, 30). Il est non moins l'homme de l'Eglise, n'entreprenant ses œuvres qu'avec la permission — la mission — de ses représentants officiels. C'est pour ce motif qu'à Paris, à la Nonciature, et à Rome, à la Propagande, on lui fait totalement confiance.

Libermann est l'homme de la tradition ; il assimile, dans leur essence même, les spiritualités des milieux qu'il traverse, de M. Olier à Saint-Sulpice et de saint Jean Eudes à Rennes. Par cette puissance de compréhension, à ce moment-là, il est plus sulpicien que les Sulpiciens et plus eudiste que les Eudistes et il provoque, dans ces Sociétés, d'authentiques ressourcements. Cependant, il résiste à tous les courants, ne se laisse annexer par aucune école et son avis est qu'« il ne faut pas suivre de système dans la vie spirituelle » (N. D., VI, 13). Un lecteur romain de ses écrits a réagi par cette sentence : *nova sed vera*.

Libermann est d'une prudence consommée. Sa loi est le secret. Il avance à petits pas bien sûrs ; il consulte, il s'informe, constitue des dossiers. Il a, en même temps, des audaces qui déconcertent. Il propose — et on accepte — pour l'épiscopat Mgr Truffet qui a trente-cinq ans et Mgr Kobès qui n'a que vingt-huit ans. En mourant, il confie l'avenir de sa Congrégation à un homme de trente-quatre ans, Schwindenhammer.

Personnalité paradoxale que celle de ce Juif converti, signe bouleversant du surnaturel, car ce ne sont pas, ce ne sont jamais les tendances de son caractère qui l'entraînent, c'est la volonté de Dieu qui le requiert : « Je suis comme une sentinelle devant le bon Dieu, je veille et je suis attentif à sa divine Volonté » (N. D., VI, 171).

Par-delà les antithèses que nous avons relevées, se créait, ou, plus exactement, à l'intérieur de ces oppositions pour les concilier, s'était élaborée une personnalité de type biblique. Libermann pourrait être rapproché de certains grands spirituels. A ces jeux comparatifs, on discernerait en lui une âme salésienne dans une structure sanjuaniste. Ses thèmes sur l'abandon ont une résonance fénélonienne. En réalité, ces parallèles seraient fallacieux. C'est avec les hommes de la Bible que Libermann a les plus indéniables affinités. C'est un homme de la Bible. Il appartient par sa naissance au peuple d'Israël. Son père, rabbin de Saverne, était l'un des 70 notables que Napoléon, en 1806, avait convoqués à Paris pour les Etats Généraux du Judaïsme. S'il a été frappé depuis sa conversion de la malédiction paternelle, son baptême a fait de lui un vrai fils d'Abraham et l'héritier de toutes les promesses. Pour lui, la distinction du sacré et du profane s'atténue jusqu'à s'évanouir. La vérité est la parole de Dieu ; la sainteté est la consécration à Dieu pour un service exclusif. Libermann a été favorisé de grâces mystiques, mais il ne les a ni demandées ni recherchées. Quel effroyable sacrilège de se servir de Dieu lui-même pour se procurer du plaisir ! » (E. S., 188). Dans l'organisation des études ecclésiastiques, il exclut les autres disciplines que les sciences sacrées. Il en donne la raison : « Je ne sais pourquoi je ne puis me sortir de la tête l'idée — c'est donc une structure mentale — que c'est une espèce de sacrilège » (N. D., I, 380-381). Dans la perspective d'une existence qui n'est qu'adoration et oblation, l'épreuve revêt, à ses yeux, une signification victimale. Ce serait un contre-sens que de déceler là du masochisme !

La spiritualité de Libermann, si personnelle, est au fond biblique. Comme Abraham, il marche en présence de Dieu ; à l'exemple de Joseph, il subit les persécutions de ses frères. De Job, il a la patience inaltérable, d'Isaïe l'enthousiasme et l'universalisme missionnaires et de Jérémie l'esprit d'oraison. C'est dans

la lumière du Serviteur de Dieu souffrant et triomphant qu'il importe de replacer ce malade épileptique à la carrière inattendue, frappé de Dieu et chéri de Lui.

Biblique, cette personnalité, au sein de l'Eglise qui est sa patrie, est prophétique, et c'est dans les divers secteurs de son action que jaillissent des intuitions dont nous ne saisissons que maintenant la solidité.

## 2. — L'Action de Libermann

L'action de Libermann s'est déployée dans plusieurs domaines où il a donné toute sa mesure.

Par suite des circonstances de sa vie et selon ses intentions les plus explicites, son premier effort a porté sur la formation du clergé et a visé la régénération du sacerdoce. Au témoignage d'un sulpicien, M. Carbon, Dieu avait voulu donner à cette vénérable institution un modèle qui la réformât (N. D., I, 289). Il comprit que saint Jean Eudes, en fondant sa Congrégation, avait voulu se consacrer d'abord à l'éducation des ecclésiastiques : ce devait donc être, pensait-il, la préoccupation de ceux qui entendaient la restaurer. Il se proposa — ce fut sa dernière tâche — de redonner aux vieilles colonies françaises qui en étaient démunies, des structures hiérarchiques et des équipes sacerdotales saines, répondant plus adéquatement aux exigences de l'évangélisation et il ne cacha pas aux Ministères des Cultes et des Colonies qu'il ne consentirait jamais à être un fabricant de prêtres (N. D., XII, 124).

En outre — et ceci devait être souligné — Libermann a rappelé, avec la force que lui conférait son exemple, que la sainteté fait partie de la mission du prêtre (E. S., 375) ; que c'est dans l'exercice même des fonctions sacrées qu'il peut se sanctifier ; que ses vertus les plus spécifiques, pauvreté, chasteté, ont valeur de témoignage ; que le véritable esprit sacerdotal implique, comme note essentielle, l'esprit missionnaire (N. D., IX, 372) et qu'enfin sans compromettre la transcendance des objectifs surnaturels et dégrader une mystique en politique, le prêtre doit entrer dans le mouvement de l'histoire s'il veut prolonger l'Incarnation. « Nous ne sommes plus maintenant dans l'ordre des choses du passé. Embrassons donc avec franchise et simplicité l'ordre nouveau » (N. D., X, 151).

C'est en se souvenant de ces faits et de ces positions qu'on appréciera ce jugement de l'abbé Bernier : « Monsieur Libermann fut l'un des prêtres les plus pieux qui aient honoré le sacerdoce en ce siècle » (N. D., II, 99).



Ceux qui, de Libermann, connaissent surtout les Lettres Spirituelles ont vu en lui un directeur. Directeur, il le fut par un charisme dont il constatait l'existence en lui. Il avouait que ses vues des choses spirituelles étaient comme des vues intuitives et immédiates (N. D., II, 163). De la direction, il s'acquitta sans cet impérialisme qu'a dénoncé saint Jean de la Croix, mais avec une douceur toute salésienne. Jésus seul est le « Directeur des directeurs » (C. S. J., XI, 590). Avec un instinct quasi infaillible, il atteignait et démontait les mécanismes intellectuels et moraux des âmes — ce sont ses termes — ; il suivait l'enchaînement et la progression de leurs états et réfléchissait sur le sens de ces évolutions (N. D., XIII, 130).

Conscient des déterminismes psycho-physiologiques qui pèsent sur certaines personnes, il s'attachait, avec un art souverain, à détruire des complexes morbides

et obsédants d'infériorité et de culpabilité et, par une thérapeutique appropriée — avant tout, celle de l'oubli — tendait à les réduire. Avec une indulgence qui tenait compte des possibilités réelles des êtres, il leur inculquait, par une méthode de choc, une volonté ardente de perfection. Par la paix qui émanait de lui comme d'une source secrète, il fut pour tous ceux qui s'adressèrent à lui et il demeure pour ceux qui étudient ses écrits, un maître de paix : « Jamais une âme ne s'est retirée de chez moi sans être adoucie » (Compléments, 55).



Le nom de Libermann est lié à l'histoire des Missions, à l'Afrique Noire. Ce fut là, après une longue attente, sa vocation définitive : « Mon cœur est aux Africains, écrivait-il au Roi de Dakar, le 31 janvier 1848, tout aux Africains, tout aux hommes noirs, dont les âmes sont bonnes et les cœurs sensibles » (N. D., x, 22).

S'il a entendu en lui, jusqu'à en être déchiré, l'appel des âmes les plus abandonnées, il a, en y répondant, réfléchi sur les fondements de la théologie missionnaire et en a mis en lumière, les thèses les plus cardinales. Un siècle avant nos missiologues modernes, il a établi avec fermeté, que l'essence de la Mission est d'« étendre les bornes de l'Eglise », de permettre sa dilatation et d'organiser ses structures (N. D., vi, 112). Sur les relations entre la vocation missionnaire et le désir du martyr, la vie missionnaire et la vie religieuse, il a laissé des analyses précieuses et posé des principes définitifs. Il rappelait à ses fils qu'« une vie à l'européenne ne saurait suffire » (N. D., xiii, 147) et que le témoignage qu'ils ont à rendre est tout simplement celui de la sainteté.

Libermann a compris — et jusqu'en ses dernières applications — que l'évangélisation, spirituelle de sa nature et universelle dans son projet, devait se désolidariser de toute entreprise colonialiste. Le prêtre ne saurait être, ni paraître l'agent politique d'un gouvernement ; il est le prêtre du Très-Haut (N. D., vii, 162). « Nous abjurons toute pensée politique », écrivait-il au Cardinal Wiseman (N. D., x, 199). La connaissance de la psychologie africaine si impénétrable, la promotion d'élites coloniales, la formation d'un clergé indigène étaient les points fondamentaux de son programme. Après la Mère Javouhey, avant le Cardinal Lavigerie et Mgr de Marion-Brésillac, par ses fils, dès 1844, il se penchait sur l'Afrique, « enfants pour vaincre des géants » (N. D., viii, 225).

En 1850, Libermann voyait dans les Noirs de la Guinée, un peuple enfant. Dans son livre — L'ascension des peuples noirs — Pierre Paraf diagnostique un peuple adolescent. Le message que Libermann lançait à sa communauté de Dakar, le 19 novembre 1847, qui était une consigne apostolique et qui pourrait devenir un jugement, a, en tout cas, une signification historique : « Dépouillez-vous de l'Europe, de ses mœurs, de son esprit ; faites-vous nègres avec les nègres, et vous les jugerez comme ils doivent être jugés ; faites-vous nègres avec les nègres pour les former comme ils doivent l'être, non à la façon de l'Europe, mais en leur laissant ce qui leur est propre » (N. D., ix, 330).



C'est parce qu'il est missionnaire que Libermann devient fondateur et il l'est « par une impulsion intérieure, forte et constante » (N. D., ix, 271), et par la décision du Saint-Siège. Ce défenseur des petits n'a pas cette obsession des élites qu'inspirent un orgueil secret et une volonté inconsciente de puissance ; ses fils

seront « des chiffonniers dans l'Eglise », c'est-à-dire qu'ils se réserveront à des tâches que personne n'a assumées. Il rédige des Règles que parcourt, de la première à la dernière ligne, un souffle de ferveur et que contrôle, dans tous ses articles, la prudence. Sa seule originalité, d'ailleurs — il aime à le souligner — sera d'imiter l'Évangile.

Il attend des signes. Quand l'heure aura sonné, selon les indications expresses de la Propagande, il n'hésitera pas à fusionner — disons mieux —, à greffer — l'expression est de Loevenbruck — sa jeune institution riche de sève sur le vieux tronc de la Société du Saint-Esprit. Il montrait ainsi, dans les actes, qu'il tenait peu aux mots, mais qu'il visait les choses (N. D., VII, 81). Il rejoignait ainsi, les intentions de ce grand oublié du XVII<sup>e</sup> siècle. Claude Poullart des Places, dont la physionomie radieuse a sa place à côté de Bourdoise et d'Olier, de Bérulle et de Condren, de saint Vincent de Paul et de saint Jean Eudes.

C'est dans ce dernier acte, si important par ses conséquences, que Libermann accomplissait, de la Synagogue de Saverne au Séminaire du Saint-Esprit de Paris, la plénitude de son destin et s'inscrivait à jamais dans l'histoire.



Si les grandes personnalités sont libératrices, il importe d'abord de les libérer. L'une des plus hautes tâches de l'histoire ne serait-elle pas de reconquérir des génies méconnus et de les imposer à l'attention d'une humanité inconsciente, asservie à l'actualité ? C'est en ce qui concerne Libermann, le but premier et la fin ultime de ces thèses.



Pouvait-on en moins de mots suggérer l'étonnante envergure de cette destinée dont la première partie avait fait pressentir les trésors d'intériorité ? Comme l'écrivit Georges Huber dans *La Liberté* de Fribourg<sup>4</sup>, « la thèse secondaire révèle dans ce maître de la passivité que fut le P. Libermann, un géant de l'action. Pleins de lumières et d'énergies divines, les grands mystiques sont nécessairement, si leur vocation les appelle sur les voies du monde, des réalistes et des réalisateurs de haute classe. Celui que Mgr Saudreau définit « l'auteur spirituel le plus remarquable de tout le XIX<sup>e</sup> siècle », orienta son zèle vers les terres de mission et devint l'apôtre des plus pauvres, des plus ignorants et des plus déshérités parmi les hommes ». Le président, M. Henri Gouhier, à qui il revenait de faire le bilan de la séance, commença par rappeler les intentions de l'auteur de la thèse. Il s'agissait de montrer « comment une expérience spirituelle vécue pouvait avoir une profonde unité », l'expérience, la doctrine et l'action formant un tout indissoluble au sein de la

personnalité particulièrement forte et riche du P. Libermann. C'est donc dans ces rapports entre la doctrine spirituelle, expression de la vie intime de l'homme, et la réflexion philosophique que se situe l'objet précis de la thèse, l'histoire n'intervenant que par concomitance. Il fait remarquer lui aussi que cette thèse est « un acte de reconnaissance du candidat envers celui avec qui il a entretenu un long commerce d'intimité, le P. Libermann, mais cela n'enlève rien à la qualité du travail qui n'est certes pas « d'un débutant » et ici M. Gouhier énumère rapidement tout ce que le professeur de Lyon a déjà produit devant le public en ce même domaine des rapports entre psychologie et spiritualité : *Sainteté d'aujourd'hui*, *Jacob et l'Ange*, *L'attention à Dieu selon Malebranche* (tous publiés chez Desclée de Brouwer). Cependant il se demande si la synthèse psychologique entreprise pouvait être menée à bien sans l'étude historique préalable. Les faits, les événements ne sont pas absents de la thèse, ils sont même présentés avec une grande honnêteté mais ils

<sup>4</sup> 18-19 juillet 1959, p. 18 « F.M.P. Libermann en Sorbonne ».

font trop l'effet, à son gré, d'être une simple toile de fond permettant de mettre en valeur les réactions de Libermann.

#### Questions de M. Gouhier :

12. Quelle place Libermann tient-il dans le renouveau missionnaire de l'Eglise moderne qui remonte au XVII<sup>e</sup> siècle ?

13. A-t-il connu les « Instructions » envoyées aux Missionnaires de Chine en 1659 et dont son : « Faites-vous nègre avec les nègres » semble un écho ?

14. Puisqu'il a entretenu des relations suivies avec Mgr Luquet, a-t-il eu des communications « Instructionnaires » adressés vers cette époque à leurs prêtres par les vicaires apostoliques des Missions Etrangères de Paris ?

En somme, M. Gouhier regrette que ne soient pas établis certains contextes qui auraient fait ressortir plus fortement l'originalité des positions libermaniennes, dont la valeur d'actualité d'ailleurs est patente. Mais selon M. Blanchard, l'originalité doctrinale de son modèle consiste avant tout à avoir réhabilité, au nom de l'expérience, la notion de passivité ; tandis que son actualité est telle qu'elle mérite sans réserve la qualification de « prophétique », ce terme entendant désigner un ensemble d'intuitions dont la vérité n'apparaît qu'avec le développement des événements.

Il était réservé à M. Robert Ricard de jouer un rôle difficile, celui d'aborder de façon personnelle un thème qui pouvait sembler épuisé. Il s'en tira de la grande manière et les auditeurs, qui durent parfois tendre l'oreille pour ne rien perdre de ces propos exquis par leur profondeur, leur sérénité et l'étonnante érudition qu'ils révélaient concernant les diverses spiritualités, n'eurent pas à chercher bien loin leur prochain sujet d'examen particulier !

La thèse lui paraît être d'un *très grand intérêt* et d'une *richesse extrême*. Sans approuver toujours le vocabulaire très moderne de l'auteur, il le félicite de l'équilibre des jugements portés par lui, ce qui compense bien le soupçon d'exagération qu'on avait senti percer sous telle ou telle critique. Quant à nous, nous avouons ne pas voir pourquoi l'on interdirait à ceux qui ont choisi de faire parler les saints aux jeunes d'aujourd'hui, l'emploi d'un langage neuf et qui accroche.

De l'intervention de M. Ricard nous n'avons retenu qu'une seule question :

15. « La réinvention périodique des formules traditionnelles » couramment observée chez les mystiques n'atténue-t-elle pas quelque peu l'originalité qu'on prête aux images utilisées par Libermann ?

Au demeurant, le distingué Directeur de l'Institut d'Etudes hispaniques s'incline avec bonheur devant l'esprit d'équilibre et de mesure de Libermann : quelle sagesse dans sa manière de comprendre la loi d'extension de l'apostolat et les centres de rayonnement ! Il aime la place faite à l'attrait dans la vocation sacerdotale ; approuve, en soulignant malicieusement leur actualité, certaines positions du P. Libermann : condamnation du romantisme missionnaire qui s'enchant de la perspective du martyre et risque de se heurter à la prose quotidienne ; mise en garde contre les abus de la technicité en pastorale, contre une pastorale ouvriériste qui succéderait à une pastorale aristocratique ; insistance sur la primauté de la sainteté dans l'efficacité du ministère apostolique. — Ce sont leçons toujours bonnes à entendre même et surtout de la part d'un laïc qualifié et si discret. — M. Ricard a voulu, dit-il, prendre lui-même contact avec les écrits du V. Libermann avant de lire le travail du candidat. Il a choisi le *Commentaire de Saint Jean* et l'impression qu'il en a retirée, c'est que l'auteur s'y découvre presque complètement étranger à la tradition spirituelle de l'Occident et très peu humaniste<sup>5</sup>. La lecture de la thèse n'a guère modifié ce premier jugement et M. Ricard pense que la conclusion du P. Rétif sur Libermann « missionnaire » : l'homme providentiel, parce que « apatride », s'applique aussi au « spirituel ». Cependant, M. Ricard admet que cette première impression était incomplète et qu'il faut être extrêmement nuancé en matière de spiritualité quand il s'agit du P. Libermann. — Conclusion très loyale et très juste, s'il est vrai que, par certains aspects saint François et le P. Libermann ont évolué dans des univers différents au plus haut degré, leurs points d'arrivée tant pour la doctrine que pour la vie intérieure présentent plus d'une analogie. Dom Gardereau, vers 1848, n'a-t-il pas pu comparer le supérieur de la

<sup>5</sup> Rien de comparable, par exemple, avec saint François de Sales.

rue Lhomond à l'évêque de Genève pour sa largeur d'esprit et la souplesse avec laquelle il savait appliquer les principes les plus austères ?

En définitive, termine M. Ricard, « la thèse présente *beaucoup de neuf et de solide*. Le bilan est nettement positif ».

On voit combien de problèmes — même religieux et apostoliques — peuvent être abordés dans une soutenance de thèse de Lettres en Sorbonne, et avec quel respect de la pensée d'autrui. Mais nous devons encore une fois rendre hommage à l'éclatante audace de M. Blanchard proposant à une Sorbonne historienne, raisonneuse et humaniste l'examen d'un homme dont la vie toute remplie de surnaturel est un défi à l'histoire et à la philosophie, — dont la personnalité trop pleine et trop parfaite refuse les canons de la mesure humaine. Malgré toute la bonne volonté et l'évidente loyauté du jury, pareille entreprise qui bousculait ses compétences ne pouvait manquer de se heurter à quelques réticences. Le mérite n'est donc pas mince du nouveau

Docteur ès Lettres, au succès duquel nous sympathisons grandement, d'avoir réussi quand même à imposer son projet et à le faire homologuer avec tous les honneurs universitaires.

Cette brillante soutenance de thèse, couronnée par la plus haute mention qui soit accordée à un candidat, laissera plus que le souvenir d'un météore : il reste une œuvre qui sera bientôt imprimée. Puisse-t-elle convaincre les sceptiques, que, des écrits du V. Libermann « se dégagent, comme l'écrit l'*Osservatore Romano*, du 16 mai 1959, une expérience mystique et une doctrine spirituelle d'une profondeur et d'une richesse extraordinaires ». « Puisse conclut le même journal, et ce sera aussi notre souhait final, l'excellente étude du professeur Blanchard faire mieux connaître la splendide figure de Libermann, qui fut un maître insigne de spiritualité et qui sera peut-être un jour élevé aux honneurs des autels <sup>6</sup>. »

*Testes.*

N.D.L.R. — A l'intention des Spiritains et autres disciples de Libermann qui aimeraient correspondre avec lui, nous nous permettons d'indiquer ici l'adresse de l'auteur de cette thèse, à qui Mgr l'Archevêque de Besançon vient de conférer, en hommage d'estime pour ses travaux, la dignité de chanoine de sa cathédrale.

M. le Chanoine Pierre Blanchard,  
50, rue Jean-Jaurès,  
Villeurbanne (Rhône).

<sup>6</sup> *L'Osservatore Romano*, édition française, 5 juin 1959. Texte reproduit dans le Bulletin Général de mai-juin 1959, pp. 126-128.

UN CAS UNIQUE DANS L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Fondateur à vingt-quatre ans, disparaissant « six ans plus tard, après moins de deux ans de sacerdoce » et pourtant célébré après un quart de millénaire par une postérité de 5 000 Spiritains de vingt nationalités différentes, telle est la destinée peu banale que nous conte en une rapide esquisse, qui ne fait que préluder à une biographie critique complètement rénovée, notre collaborateur, le P. Joseph Michel<sup>1</sup>. — Sans reprendre le récit de cette vie, dont nos lecteurs ont déjà pu trouver ci-dessus un condensé que nous devons d'ailleurs à la plume du même auteur<sup>2</sup>, soulignons combien en peu de pages, cette brochure illustrée nous livre de notations nouvelles basées sur des documents jusqu'ici ignorés et combien elle nous met en goût pour accueillir l'ouvrage plus substantiel que nous promet notre spécialiste de l'histoire missionnaire rennaise.

« Les plus grands Saints ne sont pas nés tels », et notre jeune et brillant licencié en droit, héritier d'une immense fortune et de l'un des noms les plus enviés de la capitale des « Etats de Bretagne » ne fait pas exception à la règle. Si à vingt-deux ans, il était devenu un « modèle des vertus les plus héroïques », il eut aussi à traverser une crise que son premier biographe appelle « l'endroit le plus humiliant de sa vie ».

L'un des grands mérites des travaux du P. Michel est de nous découvrir quel étonnant « ensemble de circonstances avait ouvert son esprit et son cœur au problème des pauvres écoliers », et comment il s'était trouvé « providentiellement préparé par l'ambiance dans laquelle il avait vécu à Rennes, à accomplir le moment venu et

comme tout naturellement, l'œuvre maîtresse de sa vie ». Non sans originalité cependant, puisqu' « il fit de son séminaire, le seul de Paris qui fut d'une gratuité absolue **en même temps** que l'un de ceux qui permirent aux étudiants de recevoir la formation intellectuelle la plus solide ». Son œuvre fut aussi, de toutes les institutions similaires « la seule à survivre à la Révolution » et cela, en dépit de la mort prématurée, non seulement de son fondateur, mais de ses deux premiers collaborateurs disparus l'année suivante (1710), à l'âge de vingt-cinq ans et trente ans.

Nous apprenons encore comment Claude Poullart fut amené à consacrer sa communauté au Saint-Esprit, question sur laquelle le P. Michel reviendra plus en détail dans notre numéro de Pentecôte 1960. Les **Filles du Saint-Esprit** de Saint-Brieuc fondées par l'un de ses premiers disciples sont ainsi les petites-filles spirituelles de Claude Poullart tout comme les Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie le deviendront de Libermann, un siècle et demi plus tard. Fruit de la magnifique amitié d'enfance qui l'unissait à **saint Louis-Marie Grignon de Montfort**, Claude Poullart devait par son Séminaire et jusqu'à la Révolution « fournir à la Compagnie de Marie, près des deux tiers de ses missionnaires, connus surtout alors sous le nom de « Missionnaires du Saint-Esprit ».

Enfin, nouvelle révélation d'archives trop longtemps inexplorées, **saint Jean-Baptiste de la Salle** avait compté sur Poullart des Places pour aider à la fondation d'un « Séminaire des Maîtres d'Ecole de Campagne », sorte d'Ecole normale au service des milieux ruraux et pauvres. Le projet connut un début de réalisation auquel la mort de notre fondateur porta un coup fatal.

Telles sont quelques-unes des pistes neuves que nous ouvre à travers un passé trop peu connu cette plaquette si alerte de style et si dense de contenu.

A. B.

<sup>1</sup> Joseph MICHEL, c.s.sp. *Claude-François Poullart des Places, Fondateur du Séminaire et de la Congrégation du Saint-Esprit. Esquisse d'une biographie.* Supplément à la revue *Pentecôte sur le monde*, octobre 1959 (393, rue des Pyrénées, Paris-XX<sup>e</sup>).

<sup>2</sup> Cf. ci-dessus, p. 102.

*En cadeau à l'occasion de ce 250<sup>e</sup> anniversaire.*

## LES ÉCRITS SPIRITUELS DE CLAUDE POUILLART DES PLACES

Un stock oublié de **biographies de Claude Poullart des Places** par le P. Le Floch vient d'être récemment mis à jour. Il a été décidé qu'à l'occasion du 250<sup>e</sup> anniversaire de la mort de notre Fondateur, on en ferait cadeau à toutes celles de nos Maisons qui nous le demandent en réglant d'avance les frais de port (France et Communauté : 220 francs, étranger : 200 francs)<sup>3</sup>. Qu'on nous permette de souligner qu'il ne s'agit pas là d'une offre négligeable, mais d'un magnifique ouvrage luxueusement édité et nullement défraîchi, qui fait un très fort volume de près de 700 pages (15×24 cm.) ; l'analyse que nous en donnons ci-dessous dit assez l'intérêt qu'il garde pour nous. En voici d'abord l'intitulé complet :

Henri LE FLOCH. C. S. Sp.

*Supérieur du Séminaire Français de Rome*

*Une vocation et une fondation  
au siècle de Louis XIV*

**Claude-François  
POULLART DES PLACES**

*Fondateur du Séminaire  
et de la Congrégation du Saint-Esprit (1679-1709)  
Ouvrage couronné par l'Académie Française*

Nouvelle édition, Paris, Lethielleux, 1915.

Si la découverte, par le P. J. Michel, de nouvelles données va permettre une biographie rénovée de Claude Poullart, le présent volume restera toujours un précieux livre de consultation à cause de la masse de documents qu'il est seul à contenir et dont la plupart ne sont sûrement pas à la veille d'être réédités. On y trouve en effet :

— pp. 535 à fin : 150 pages de **Pièces justificatives** dont : le texte original et intégral de nos **Règles latines de 1734** ;

— 10 portraits hors texte, nous donnant entre autres, toute la galerie de nos supérieurs généraux (de 1710 à 1845), telle quelle est conservée à la Maison-Mère.

— Le **Mémoire autographe de M. Thomas** contemporain et disciple de Claude Poul-

lart dont il raconte la vie, est cité *passim*, pratiquement *in extenso*.

— Enfin et surtout, **LES ÉCRITS DE CLAUDE POUILLART** sont tous reproduits dans ce volume.

1. pp. 156-165 et 169-184 : **Réflexions sur les vérités de la Religion formées dans une Retraite par une âme qui songe à se convertir**. Claude Poullart fit cette retraite en 1700, au Noviciat de la Compagnie de Jésus (rue du Pot de Fer) selon la méthode des Exercices, peut-être sous la direction du P. Sanadon, s. j.

2. pp. 225-235 et 297-302 : **Réflexions sur le passé** écrites en 1705 pendant la retraite préparatoire aux ordres mineurs et sur la requête de son directeur, le célèbre P. Gourdau, chanoine régulier de Saint-Augustin, de l'Abbaye de Saint-Victor (p. 304).

3. pp. 235-239, fragments d'un **Plan de vie** rédigé sans doute à la suite de la retraite de 1700.

4. pp. 323-355 : **Règlements généraux et particuliers** du Séminaire des Pauvres escoliers « que nous possédons écrits de sa propre main » (p. 328).

Rappelons aussi que le P. Le Floch n'a pas arrêté son récit à la mort du Fondateur (1709), mais a conduit l'histoire de son œuvre jusqu'à sa rencontre avec celle du Vénéérable Libermann en 1848 (pp. 383-533). Il est probable encore qu'on n'est pas prêt de recommencer sur de nouveaux frais un tel travail. A ce propos signalons à nos confrères l'excellent résumé de cette **histoire de la Congrégation au xviii<sup>e</sup> et au début du xix<sup>e</sup> siècle**, récemment paru dans le **Bulletin du Canada** (décembre 1957 et décembre 1958) sous la signature du P. Adolphe Poisson. Sous cette seule réserve qu'il omet d'indiquer ses sources, ce condensé d'une cinquantaine de pages est un bon équivalent français des chapitres 2, 3, et 4 du livre du P. Koren, **The Spiritans** (pp. 19-66) et serait bien utile à nos noviciats.

DERNIERE HEURE : Viennent de paraître, — mais ceci n'est plus un cadeau !

1. **Les Ecrits Spirituels de M. Claude-François Poullart des Places, Fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit**. Introduction

<sup>3</sup> S'adresser au Service Librairie, 30, rue Lhomond, Paris (5<sup>e</sup>).

et texte annoté par Henri J. Koren, c.s.sp., et Maurice Carignan, c.s.sp., 1959, 293 pages (Duquesne Studies, Spiritan series 3 : Pittsburgh U.S.A. ; Nauwelaerts, Louvain et Spiritus, Rhenen, Hollande) en vente 30, rue Lhomond, Paris. Broché : 2 500 fr. ou 5 dollars ; relié : 2 900 fr. ou 5:75 dollars.

Cette édition qui sera recensée dans notre prochain numéro, présente le texte français intégral des écrits de Claude Poullart, accompagné au recto de sa traduction anglaise.

2. Adrian L. Van Kaam, c.s.sp. **A light to the gentiles** (Lumière pour les nations). Biographie du Vénérable François Libermann, 1959, pp. xi, 312 (*ibidem*, Spiritan series, 2). Broché : 2 000 fr. ou 4 dollars ; relié : 2 400 fr. ou 4,75 dollars.

Nous reparlerons prochainement de cette édition anglaise abrégée et rénovée d'un ouvrage du même auteur paru en Hollande il y a quelques années.

## UN DISCIPLE FERVENT DE LIBERMANN : Le Père Delaplace (1825-1911)

Dans l'importante biographie que le P. Piacentini nous a donnée récemment du Père F. J.-B. Delaplace, spiritain, fondateur de la Congrégation des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie<sup>1</sup>, un chapitre est consacré au « disciple fervent du P. Libermann ». On sait que le P. Delaplace a publié une **Vie du Vénérable P. Libermann**, la deuxième en date (Paris, 1878). Nous lui devons aussi la collection des **Lettres Spirituelles** qu'il mit dix-sept ans à réunir. « Je viens d'écrire en Amérique et aux Indes, annonce-t-il le 8 avril 1859, pour avoir des lettres de notre bien-aimé Père. Je jette toujours le filet, mais si loin, si loin... enfin je fais tout ce que je peux pour avoir la collection la plus complète (p. 82). C'est lui enfin qui, « poussé par les étudiants », prit dès 1853 « l'initiative de célébrer l'anniversaire de la mort du P. Libermann » (*ibid*<sup>1</sup>). « Non content de s'appliquer à l'imitation de ses vertus, conclut le P. Piacentini, il mit au service de sa cause, avec une large part de son temps, tout son cœur et tout son esprit, ne voulant d'autre récompense que celle de vivre en sa compagnie, de le faire connaître et aimer comme il l'aima lui-même » (p. 85). A vrai dire cela ne devait guère coûter à son « affection enthousiaste » qui du vivant même du Vénérable saluait en lui « le prodige de sainteté de ce siècle » (p. 76 ; 7 août 1851).

Sans l'avoir vu, il est conquis dès son entrée à Saint-Sulpice (en 1845) par la renommée qu'on lui fait au séminaire d'Issy. « J'aimais en lui la ressemblance si grande

qu'il avait, disait-on, dans son âme vraiment sacerdotale, avec Notre-Seigneur le souverain Prêtre. Je l'aimais et j'aimais aussi ses enfants, les enfants du Saint Cœur de Marie... je les aimais parce que j'avais appris qu'ils se dévouaient aux âmes les plus abandonnées » (p. 58).

Ils devaient se rencontrer pour la première fois l'année suivante ; soixante ans plus tard, le P. Delaplace n'aura oublié aucun détail de cette entrevue : « C'était dans le vestibule du séminaire, tout près d'une statue de la Sainte Vierge. D'abord j'osai à peine lever les yeux, tellement j'étais frappé de cet air angélique répandu sur toute la personne de notre vénéré Père, mais bientôt sa modestie m'enhardit et je fus moins timide... Après avoir reçu communication de mes désirs d'entrer un jour dans sa congrégation, il me répondit en souriant que c'était l'affaire du bon Dieu, qu'il fallait continuer à prier pour connaître sa sainte volonté et me tenir prêt à la suivre une fois connue... Ce fut tout, il n'insista pas davantage » (pp. 59-60 ; 75). A ce propos, le Père fait une remarque qui confirme ce que nous écrivions dans notre précédent numéro en rapprochant Libermann et saint Benoît (*Spiritus*, n° 1, p. 74) : « Le vénérable ne faisait pas de **démarches pour les vocations**, mais il disait à Dieu : « Vous savez nos besoins, permettez-moi de vous les rappeler ; c'est à vous d'agir d'après votre puissance et votre bonté. » Au bout de quelques années de prière intime et confiante, il eut de nombreuses vocations, des hommes de grande science. Dieu l'avait exaucé » (p. 75).

Il nous est également précieux d'entendre, sur le rayonnement des « **Lettres Spi-**

<sup>1</sup> R. P. PIACENTINI, c.s.sp. *F. J.-B. Delaplace, « Esclave de la Divine Majesté »,* pages XIII, 315, Beauport, Canada et Montgeron (Seine-et-Oise), 1952.

tuelles », le témoignage d'un homme qui, pendant trente ans au moins, recueillit là-dessus tant de confidences. Ceux à qui il en réclamait les autographes comme ceux à qui il en distribuait les premières copies lithographiées, lui étaient autant d'échos multipliés de sa propre ferveur. « On réclame de tous côtés ses **Lettres Spirituelles**, écrit-il en 1857, **les personnes qui les méditent ne peuvent plus rien lire ensuite**<sup>2</sup>; elles trouvent du moins dans cette méditation une manne cachée qui est le pur froment de Dieu, car c'est l'Esprit de Dieu qui a dicté ces lignes » (16 nov. 1857). « Qui aurait prévu que cet homme de mince apparence, épileptique, homme de peine pendant près de dix ans à Saint-Sulpice, éprouvé à Rennes, caché à la Neuville, serait aujourd'hui l'objet de tant de recherches; qu'un mot de sa plume serait une précieuse relique... et que les écrits qu'il a laissés après lui... le feraient ranger par les générations à venir, toujours meilleures juges que les présentes, parmi les premiers mystiques et ascétiques! Déjà **les âmes qui ont le don d'en Haut pour le comprendre en font leur plus substantielle et sanctifiante nourriture**... Ses conseils toujours si simples mais si justes (portent) avec eux leur grâce pour les faire goûter et en faciliter la pratique!... Sans doute le temps ne fera que rendre sa mémoire plus précieuse si, comme nous l'espérons de sa protection, son esprit se conserve intact et toujours vivant parmi les siens » (25 janvier 1856), pp. 81-82.

S'il n'a jamais missionné en terre d'Afrique, le P. Delaplace n'en vécut pas moins toute sa vie au cœur de la Congrégation et dans la ligne la plus pure de son inspiration apostolique. Il en fut d'abord pendant plus de trente ans le très entreprenant secrétaire général, — et les multiples réalisations qu'à ce titre il compte à son actif eussent déjà suffi à remplir sa carrière comme à lui valoir la reconnaissance de tous les « petits enfants de la Congrégation qui doivent naître en leur temps<sup>3</sup> ». Non seulement, en effet, il rendit à ses confrères la plupart des lettres de leur Père éparpillées de par le monde, non seulement il réalisa, en 1857, pour servir de trait d'union à tous les missionnaires dispersés, le précieux **Bulletin général** dont il devait demeurer très longtemps le rédacteur, mais il écrivit de multiples biographies

(P. Laval, 1877; P. Libermann, 1878; Mère Javouhey 1886; P. Duparquet..., etc.) que nos anciens goûtèrent beaucoup et qui nous restent aujourd'hui précieuses. Sa « Notice sur les rapports de la Congrégation du Saint-Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie avec l'Archiconfrérie de N.-D. des Victoires et son vénérable fondateur », M. Desgenettes, publiée en 1860, n'a-t-elle pas encore été rééditée en 1936 par les soins de Mgr Vogt? Cette activité pourtant, souligne son biographe, « ne présente qu'une des faces de la vie laborieuse et féconde du P. Delaplace » (p. 85). Ne trouva-t-il pas le temps de se faire, à Paris, « dans cette grande Babylone moderne » dont la corruption, disait-il, dépasse celle des sauvages (p. 153), l'**apôtre « de braves chiffonniers, de ces femmes qui promènent leurs fruits ou leurs légumes dans les rues en criant à tue-tête, de ces balayeurs qui devant le jour pour nettoyer les rues »** (p. 143, lettre du 29 avril)? A cause de tout cela, nous avons le devoir de saluer en lui un vrai, un très grand Spiritain et l'un des plus solides maillons de la chaîne infrangible qui nous lie à nos Pères dans la fidélité.

Cette générosité dans le don de soi devait l'entraîner loin; il se laissa mener: jusqu'à la création (1860), bien peu encouragée, d'une nouvelle société religieuse dont l'actuelle vitalité dit pourtant assez le caractère providentiel. Ses filles, les **Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie**, sont aujourd'hui plus de mille, répandues en France, aux Etats-Unis et surtout au Canada. Des rives du Congo, le R. P. Duparquet, un autre grand Spiritain, écrivait en 1875 à leur fondatrice :

« Nous avons, ma chère Mère, le P. Carie et moi, jeté de préférence les yeux sur votre petite famille religieuse, tant à cause de son esprit de simplicité et d'humilité que de son amour pour les âmes pauvres et abandonnées qui la met parfaitement en harmonie avec l'esprit et la fin de notre propre institut.

« Nous ne pouvons pas non plus oublier, ma chère Mère, que votre œuvre a pris naissance comme à l'ombre et sous la protection tutélaire de notre institut, que c'est un des Pères les plus aimés et les plus distingués de notre Congrégation qui vous a aidée de son puissant et généreux concours dans cette fondation et, si nous remontons encore plus haut, ne retrouverons-nous pas sa pieuse fondatrice emportant de Notre-Dame du Gard les bénédictions de notre vénéré Père

<sup>2</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>3</sup> Cette expression est du P. Delaplace (*opere citato*, p. 82).

et les transmettant comme un légitime héritage à sa nouvelle famille religieuse ?

« Ce sont là, ma chère Mère, autant de titres qui nous font espérer pour l'avenir, d'un côté et de l'autre, une entente et un dévouement réciproques » (p. 199).

Cet appel fraternel, nous le reprenons avec joie à notre compte, car nous aurions vraiment trop mauvaise grâce, d'un côté comme de l'autre, à oublier ou récuser notre parenté spirituelle. Petites-filles de Notre Vénérable Père et nos sœurs dans le Saint Cœur de Marie, aspirées comme nous par le même idéal de dévouement préférentiel « à ce qu'il

ya de plus petit et de plus laborieux »<sup>4</sup>, les filles du P. Delaplace, officiellement affiliées à notre Congrégation par Mgr Le Roy en 1918<sup>5</sup>, sont aujourd'hui une des branches les plus vivaces de l'arbre spiritain et doivent, avec beaucoup d'autres, se sentir à l'aise et chez elles, dans la grande famille des fils de Libermann.

Ath. BOUCHARD, c.s.sp.

<sup>4</sup> « Notamment... à l'éducation chrétienne des enfants pauvres et délaissés » (P. Delaplace, cité, p. 178).

<sup>5</sup> B. G., tome 29, p. 65.

## ŒUVRES SPIRITUELLES DU VÉNÉRABLE LIBERMANN

Tous les volumes des « **Lettres Spirituelles** » (I, II, III et IV) sont maintenant épuisés ainsi que le **Directoire Spirituel**.

Ce qu'on peut encore se procurer :

1° en librairie, la récente réédition du **Commentaire de Saint Jean** à laquelle nous avons consacré notre précédent numéro.

— Libermann. **Commentaire de Saint Jean**, Introduction de P. Blanchard, Desclée de Br. Coll. Les grands mystiques (1 500 fr.).

2° le volume des **Écrits Spirituels**. 696 p. (30, rue Lhomond, Paris-5°) renfermant principalement :

- les Instructions sur la vie spirituelle,
- les instructions sur l'oraison,
- les Instructions aux Missionnaires,
- le petit traité de la vie intérieure,
- l'opuscule sur l'oraison d'affection,
- l'opuscule sur l'orgueil,
- l'opuscule sur l'humilité,
- l'opuscule sur la direction des âmes,
- les « Réflexions sur l'Épiscopat ».

3° Un **Choix de Lettres spirituelles adressées à des personnes du monde**, 302 pages (*ibidem*). Il s'agit de 72 lettres éditées à part en 1894 et presque toutes adressées à son frère, le Docteur Samson Libermann, sa belle-sœur et ses nièces<sup>1</sup>.

4° Un choix de **Pensées du Vénérable P. François-Marie-Paul Libermann** pour tous les jours de l'année. Collège spiritain, Gen-

<sup>1</sup> Les exemplaires qui restent de ces deux volumes étant un peu défranchis sont soldés au prix de : *Écrits Spirituels* : 200 fr. *Lettres à des personnes du monde* : 100 fr. Port en sus.

tinnes (Brab.) Belgique, 1952 et 30, rue Lhomond, Paris (5°). On s'est contenté de rééditer les 365 courtes pensées que les Fils de Libermann lisent chaque soir avant de se séparer, telles qu'elles se trouvaient être avant les modifications d'ailleurs peu importantes récemment apportées à ce recueil officiel joint à notre *Nécrologe* (1955). Les changements que nous signalons ne portent que sur 25 « pensées », dont l'une n'a d'ailleurs été que déplacée, passant du 13 juin au 17 janvier. Dix-sept des vingt-quatre « pensées » nouvellement insérées sont tirées de trois passages seulement des œuvres spirituelles de Notre Vénérable Père : N. D., ix, 230-235 : 6 « pensées » ; L. S., iv, 517 : 5 « pensées » ; chapitre du *Commentaire de la Règle provisoire* ayant trait au Saint Cœur de Marie : 6 « pensées »<sup>2</sup>. La formule est excellente. Les « Pensées » sont un genre littéraire que Libermann, inconsciemment, a manié avec une incomparable maîtrise ; on en pourrait faire à travers ses écrits une moisson littéralement éblouissante et l'on ne saurait rêver, pour faire goûter sa doctrine, de moyen plus efficace que la diffusion d'un pareil florilège.

5° Un petit recueil de **Propos-Faits-Témoignages**, courts textes de six à vingt lignes chacun, tirés pour la plupart des « Notes et

<sup>2</sup> On trouvera les 24 pensées nouvelles dans la dernière édition du *Nécrologe* aux dates suivantes : 10, 17, 18 et 23 février ! ; 3, 7, 25 et 29 mars ; 1<sup>er</sup>, 2 et 16 avril ; 22, 26 et 29 mai ; 13, 24 et 27 juin ; 21 août ; 9 sept., 15 et 24 octobre ; 14 nov. ; 17 et 21 décembre. Comparer : 23 mars et 6 mai ; 28 octobre et 6 février ; 31 janvier et 14 décembre ; 15 avril et 31 décembre.

Documents » et distribués aussi selon les jours de l'année en suivant le Vénérable Libermann de sa naissance, rappelée le 3 janvier, à sa mort, racontée le 27 décembre. Cet ordre chronologique est interrompu du 24 janvier au 3 février ; ces jours-là, pour préparer l'anniversaire du 2 février, on a inséré des exhortations de nos supérieurs généraux, des témoignages de l'attachement de ses premiers disciples et de l'admiration de ses panégyristes (Cardinal Pitra, Mgr Freppel). Cette brochure éditée en 1952 est encore en vente, 393, rue des Pyrénées, Paris (20<sup>e</sup>). (Franco : 100 francs) 3.

6° La collection des **Notes et Documents**, comprenant 14 volumes et deux appendices d'un total de près de 8 500 pages. Elle reste en vente à la Maison-Mère (30, rue Lhomond, Paris-5<sup>e</sup>) pour la somme dérisoire de 10 000fr. (100 FN. ou 20 dollars). Le premier volume, longtemps épuisé et qui vient d'être réédité par photocopie, à un nombre réduit d'exemplaires, ainsi que le volume XIV de **Compléments** paru en 1956 (cf. *Spiritus*, N° 1, p. 79) coûtent chacun respectivement 1 500 et 1 200 fr. 4.

On ne saurait assez recommander à toutes nos communautés d'acquérir avant qu'il ne soit trop tard cette somme inappréciable de documents « relatifs à la vie et à l'œuvre du Vénérable F.-M.-P. Libermann » qu'a réunis le P. Cabon et dont l'ensemble une fois épuisé n'a aucune chance de pouvoir être jamais réédité, du moins dans le cours de notre génération. Il ne reste que 400 séries complètes.

Tant qu'on ne disposera pas d'une édition critique intégrale — qui ne sera pas l'œuvre d'un jour ! — il faudra encore citer ces diverses collections ; aussi croyons-nous être utiles à ceux qui étudient Libermann et spécialement à nos jeunes des diverses Provinces en publiant des tables et concordances qui en permettront une exploration plus métho-

dique. On sait, en effet, que ces deux collections : « **Lettres Spirituelles** » d'une part, « **Notes et Documents** » d'autre part, se recoupent partiellement. Toutes les lettres postérieures à 1839, déjà éditées à la fin du siècle dernier, se trouvent à nouveau reproduites dans les volumes 2 à 13 des **Notes et Documents**, avec indication précise des destinataires et restitution de certaines coupures. Seuls les tomes I, V, XIV ainsi que les deux Appendices ne contiennent aucune page déjà éditée dans les quatre volumes de **Lettres Spirituelles** ».

Nous nous proposons de vous donner successivement :

1° Une concordance N. D.-L. S. permettant à ceux qui n'ont pas les N. D. d'utiliser quand même les renvois qu'on y fait lorsqu'il s'agit de textes communs aux deux séries.

2° Une concordance L. S.-N. D. pour aider ceux qui utilisent les L. S. et qui possèdent les N. D., à retrouver rapidement le passage des N. D. où se trouve reproduite, souvent avec quelques compléments, la lettre qui les intéresse.

3° Une table des **Lettres Spirituelles** qui ne se trouvent que dans la série L. S. et surtout une table des **Lettres Spirituelles** qui ne se trouvent que dans la série N. D.

4° Une table des autres **Ecrits spirituels** avec la référence aux divers volumes (E. S., S., N. D.) où l'on peut les retrouver.

5° Une table des **principaux correspondants** du Vénérable Père avec la liste et les références des lettres à eux destinés.

6° Une table des **matières synthétique** et condensée des 14 volumes de N. D.

7° Une table des **Lettres Spirituelles numérotées par ordre chronologique** et suivies chacune des références aux 2 ou 3 volumes où elles se trouvent parfois simultanément éditées.

Si quelqu'un de nos lecteurs se trouvait avoir déjà réalisé pour son compte, l'une ou l'autre de ces tables, il serait bien aimable de nous en faire part.

Ath. B.

3 On a signalé dans *Spiritus*, N° 1 plusieurs autres livres ou opuscules récents donnant des textes choisis du Vénérable Libermann (cf. pp. 83, § 3 ; 86, § 7 ; 90, § 3, 7, 8).

4 Les tomes II à XIII sont vendus séparément, 600 fr. ; les tomes IX bis et XIII bis (Appendices) : 300 fr.

## DIALOGUE AVEC NOS LECTEURS

***Vous pouvez nous aider :***

1° en nous communiquant **des adresses** de communautés religieuses ou de personnes soucieuses de haute vie spirituelle, avides d'une spiritualité tout à la fois forte, simple et pacifiante, désireuses d'approfondir leur foi à l'Esprit-Saint et de laisser son souffle de Pentecôte envahir leur cœur, comme celui de Marie pour l'entraîner dans un élan missionnaire véritable. Ceux-là ont chance de se trouver tout de suite en harmonie avec

nous et nous nous ferons un plaisir de leur envoyer un exemplaire de notre revue. Nous aimerions ainsi que chaque point d'impact de **Spiritus** fasse doucement tache d'huile.

2° en nous faisant part en toute simplicité des réactions suscitées en vous ou chez d'autres auprès de vous, par la découverte de Libermann et en nous apportant **des témoignages** du profit retiré de sa fréquentation.

***La seule chose qu'il ne faut pas nous demander !***

Ce serait d'élargir notre programme, déjà si vaste, ou de renoncer à notre exclusivisme. Les revues de spiritualité sont très nombreuses. **Spiritus** n'a de raison d'être dans ce concert qu'à titre de bulletin de spiritualité spécifiquement spiritaine et donc nécessairement missionnaire et libermanienne, axée sur l'Esprit-Saint et le Cœur de Marie. Libermann a quelque chose à dire à notre temps. Si nous ne nous inquiétons pas de faire entendre son message, qui donc s'en chargera ? D'ailleurs quand nous l'aurons délivré, la ferme résolution que nous avons de nous y tenir n'aura plus besoin d'excuse, car de la vision libermanienne du monde, il est également vrai de dire qu'elle est « à la fois assez vaste et assez ferme pour mériter que nous nous attachions à elle, comme à un principe d'unité et de force » ; c'est pourquoi nous aussi entendons « projeter sur tous les aspects de la vie intérieure et apostolique, une lumière qui trouve là son foyer ». Dans les premiers liminaires de la revue **Christus** (Cahiers de spiritualité ignatienne) auxquels nous empruntons ces heureuses formules, nous trouvons bien d'autres propos qui collent parfaitement à notre projet, de réalisation au demeurant bien plus modeste. Qu'on nous permette donc de les reprendre à notre compte :

« Certains pourront nous reprocher notre exclusivisme. Nous croyons au contraire que c'est là notre force. Une personnalité ne se construit pas par un électisme qui emprunte à toutes les formes d'esprit, à toutes les doctrines, à toutes les civilisations quelques traits plus ou moins arbitrairement choisis : sa valeur et son efficacité d'action seront à la mesure de la cohésion de toutes ses facultés fondues en un dessein unique, lui-même manifesté avec un éclat grandissant

en toutes les attitudes particulières. Ainsi de tous les hommes qui ont compté dans l'histoire. Ainsi de tous les saints...

... « Si nous n'avons pas dans une illusoire volonté d'adaptation à atténuer ou à diluer les tendances qui nous sont propres, il nous reste un grand désir : celui de rendre plus vrai notre idéal en montrant davantage à quels engagements concrets il nous conduit...

...« La fidélité à une ligne ainsi fermement tracée, élargira encore notre liberté pour traiter (sous cet éclairage) les sujets les plus variés. N'est-ce pas dans la mesure où un organisme est le plus fermement constitué qu'il peut accepter sans danger toutes les nourritures, bien plus, qu'elles lui sont profitables ? Ainsi en est-il d'une spiritualité vivante qui ne s'interdit aucune des richesses communes de l'Eglise auxquelles les autres spiritualités viennent puiser tour à tour, chacune y trouvant de quoi mieux s'assurer elle-même...

...« (Nous restons) persuadés que les diverses spiritualités en s'affirmant s'éclairent et se stimulent l'une et l'autre. Il ne s'agit (donc) pas de définir une règle plus étroite de vérité au sein de la grande vérité catholique, ni de se refermer dans les frontières d'une école comme dans un ghetto, mais de manifester une fois de plus, l'immense variété de la grâce, dans une fidélité commune à l'amour universel de Dieu... Cet approfondissement nous rendra (au contraire) plus « catholiques » dans la conscience plus grande des différences que nous respectons comme le signe de vocations multiples, au sein d'une Eglise plus féconde et plus aimée <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Christus*, N° 5, janvier 1955, pp. 6-8 et N° 1, janvier 1954, p. 4.

## ERRATA DU NUMÉRO UN

Par suite de circonstances absolument indépendantes de notre volonté, — pour employer la formule consacrée qui se trouve être ici rigoureusement exacte — notre premier numéro a été déparé par un nombre excessif de regrettables coquilles. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs. Ils auront eux-mêmes corrigé facilement la plupart d'entre elles.

En voici quelques-unes plus importantes que nous nous devons de signaler :

- p. 56, 2<sup>e</sup> paragr. lire : « Rennes » au lieu de : « Redon ».
- p. 73, conclusion III lire : « Spiritualité » au lieu de « Apostolat ».
- p. 74, 2<sup>e</sup> col., ligne 5 lire : « fait de soif de Dieu » au lieu de « fait soit de Dieu ».
- p. 80, 1<sup>re</sup> col., 2<sup>e</sup> alinéa : rétablir une ligne sautée : « Lorsqu'il vous arrive d'avoir fait une bêtise par suite de cette tentation, dites : j'ai fait une bêtise et ne vous en occupez pas d'avantage. »
- p. 84, 1<sup>re</sup> col., vers le bas, lire : « Pauvreté spirituelle et Mission, p. 27 (2), au lieu de : « Pauvreté spirituelle et Mission », p. 272.
- p. 86, 2<sup>e</sup> col. § 7, 6 lignes avant la fin du premier alinéa, lire : doctrine spiritaine » au lieu de : « doctrine spirituelle ».
- p. 93, B, fin du 2<sup>e</sup> alinéa, lire : 1935 au lieu de 1953.

Enfin, ayez la bonté de reconstituer ainsi la fin du compte rendu du livre du R. P. Piacentini (p. 86, § 6) :

... « les pauvres ouvriers sans travail, sans pain, sans vêtements, sans consolation. » (p. 168-170). Une allusion est faite enfin aux rapports qu'il eut avec la célèbre Sœur Rosalie (*ibid.*) et avec sainte Sophie Barat (p. 177).

« Tous, même les jeunes, parcourront avec plaisir ce livre très bien édité, de lecture facile et agréable qui amène souvent le sourire sur les lèvres ; ils y prendront le goût d'en savoir davantage. »

## AU SOMMAIRE DE NOS PROCHAINS NUMÉROS

- ★ **Notre numéro 3**, du 2 février 1960, à la jointure du centenaire du Curé d'Ars et du troisième centenaire de la mort de saint Vincent de Paul, aura pour thème : **Libermann et le Sacerdoce**. On y trouvera aussi :

— le compte rendu des fêtes qui auront marqué le 250<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Claude Poullart des Places.

— une chronique de missiologie tenue par le P. Bouchaud,

— une présentation de la littérature libermanienne de langue anglaise des dix dernières années.

- ★ Chaque année **notre numéro de Pentecôte** sera principalement consacré à des études sur le Saint-Esprit. Nous espérons, en 1960, pouvoir donner à cette occasion une recension des nombreux ouvrages récemment consacrés en France au Divin Méconnu.

- ★ Nous pensons de même centrer régulièrement **le numéro d'octobre** sur un **thème missionnaire**. Notre but sera alors de mieux faire connaître la doctrine de celui qui a mérité d'être appelé « le saint Paul de l'Afrique » et d'aider à en faire l'application dans le contexte contemporain. En 1960, les PP. Bouchaud, Loffeld et Rath, tous trois missiologues réputés et excellents connaisseurs de Libermann, traiteront de **la promotion du clergé africain**.

- ★ **Le numéro 6**, du 2 février 1961 — si Dieu prête vie jusque-là à notre revue nouveau-née! — consacrera aux travaux de **M. l'abbé Blanchard**,

dont l'ouvrage magistral aura déjà été publié et aura pu être étudié à loisir, plusieurs articles signés des meilleurs spécialistes de la pensée libermanienne.

- ★ Entre temps, nous poursuivrons la publication des exposés de M. le Chanoine **H. Dubreil** sur **Libermann, maître de vie intérieure et contemplative**; nous continuerons à mettre nos lecteurs à l'écoute directe de ce guide trop longtemps oublié et à leur fournir les moyens (textes inédits, instruments de travail...) d'en prendre une meilleure connaissance. Nous les tiendrons au courant — pour autant que cela parviendra à notre connaissance — de ce qui se dit ou s'écrit sur le Vénérable Libermann, analysant livres et articles et rapportant textuellement les propos trop courts pour justifier, de ce point de vue, l'achat de la revue ou de l'ouvrage où ils se trouvent insérés. Ces glanes de lecture auront l'avantage de réunir, concernant Libermann, des textes, jugements, témoignages perdus ou dispersés en des documents très divers et aideront à évaluer l'intensité de sa présence à notre temps.

Il est sans doute inutile d'étendre plus loin nos projets; le nombre de sujets neufs qui s'offrent à notre exploration est pratiquement illimité et le choix dépendra des apports de nos collaborateurs dont le cercle, nous en avons la conviction, ira en s'élargissant rapidement. Qu'il nous soit permis cependant d'indiquer certains thèmes qu'il nous plairait d'aborder sans tarder : **La religieuse, L'exercice de l'autorité, Rapports entre clergé régulier et séulier...** toutes questions sur lesquelles Libermann a beaucoup à nous apprendre.